

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL  
MISSION MINISTÉRIELLE  
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2022

## SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE LA DÉFENSE



PROGRAMME 212

---

**SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE LA DÉFENSE**

MINISTRE CONCERNÉE : FLORENCE PARLY, MINISTRE DES ARMÉES

## PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

### Isabelle SAURAT

*Secrétaire générale pour l'administration*

Responsable du programme n° 212 : Soutien de la politique de la défense

Au sein de la mission « Défense », le programme 212 « Soutien de la politique de la défense » rassemble les fonctions de soutien mutualisé (finances, ressources humaines, expertise juridique, achats hors armement, systèmes d'information, d'administration et de gestion, accompagnement des restructurations) et les politiques transverses au ministère des Armées : politiques immobilière, environnementale, du logement familial, culturelle et éducative. Le programme regroupe l'ensemble des crédits de personnel (T2) du ministère dans le but d'optimiser la gestion de la masse salariale et l'adéquation entre emplois et compétences.

### **La politique des ressources humaines : recruter, accompagner, fidéliser, reconvertir**

La politique des ressources humaines a pour objet de pourvoir aux besoins en emplois militaires et civils du ministère, tant en effectifs qu'en compétences, en vue de lui permettre de remplir ses missions et d'adapter son format aux enjeux et conflits de demain. Déclinant la trajectoire fixée par la loi de programmation militaire (LPM), elle trouve ses points d'application dans les domaines du recrutement, de la formation, de la condition du personnel, de l'action sociale, des parcours de carrière comme de la reconversion du personnel.

L'annuité 2022 marque la poursuite d'une politique de défense à hauteur d'homme, les hommes et les femmes qui composent le ministère étant au cœur des missions portées par le ministère. Ainsi, des actions engagées les années précédentes se poursuivent. Il s'agit notamment du plan d'accompagnement des familles et d'amélioration des conditions de vie des militaires, dit « Plan Famille », décidé en 2017. Les initiatives en faveur de l'emploi des conjoints seront intensifiées en 2022, de même que la structuration de l'offre de prestations sociales (enrichissement du portail e-social V2 entré en service en 2021). Le ministère poursuivra ses efforts d'accompagnement des familles et de dialogue avec la communauté des personnels et de leurs familles sur un espace sécurisé d'information et d'échanges (lancement du projet « familles des armées »).

L'année 2022 est aussi celle de la poursuite de la nouvelle politique de rémunération des militaires (NPRM). À la suite de la création en 2021 de l'indemnité de mobilité géographique du militaire, qui prend en compte la sujétion de mobilité de manière plus efficace et plus équitable, l'année 2022 verra la création de trois nouvelles indemnités : l'indemnité de sujétions d'absence opérationnelle, la prime de performance et la prime de commandement et de responsabilité. Cette nouvelle étape de la NPRM répond pleinement à l'objectif d'un système indemnitaire des militaires plus lisible et mieux adapté aux besoins des armées, directions et services.

Le PLF 2022 s'inscrit dans la trajectoire d'effectifs prévue par la LPM 2019-2025 (+ 6 000 ETPE au total) avec la création de 450 ETPE. Ces nouveaux emplois permettront notamment de renforcer les domaines du renseignement et de la cyberdéfense. Par ailleurs, le ministère des Armées soutient les politiques d'accompagnement des jeunes, notamment avec 2 200 places d'apprentis inscrites au PLF 2022.

### **Les systèmes d'information, d'administration et de gestion : outils majeurs de la transformation du ministère**

Le Secrétariat général pour l'administration définit la politique ministérielle des systèmes d'information d'administration et de gestion (SIAG) et concourt à la modernisation des métiers d'administration et de gestion en veillant systématiquement à rationaliser le parc des applications informatiques indispensables au bon fonctionnement du ministère.

Le budget 2022 soutient la poursuite des projets ministériels structurants parmi lesquels notamment :

- le déploiement du SI ROC qui vise à simplifier et moderniser la gestion des réservistes de la Garde nationale au ministère des Armées, depuis leur recrutement jusqu'à leur emploi au sein des unités ;
- la mise en production opérationnelle de la version pilote du SI ARCHIPEL dédié à la gestion des archives physiques et électroniques, classifiées et non classifiées, intermédiaires et définitives, en vue d'un déploiement général en 2023 ;
- la sécurisation du raccordement de SOURCE\_WEB (interface de saisie RH) aux SIRH des armées, directions et services en vue d'un déploiement de la solution cible fin 2022 ;
- la poursuite du déploiement d'EUREKA, portail fédérateur de services relatifs au soutien individuel ;
- les développements supplémentaires sur SOURCE\_SOLDE nécessaires à la mise en œuvre de la NPRM. Les mesures nouvelles prévues en 2022 nécessitent en effet d'adapter les indemnités déjà implémentées et d'en créer de nouvelles.

L'année 2022 permettra également de poursuivre les actions menées en termes d'accompagnement de la transformation numérique des métiers administratifs et transverses du ministère.

### **Une politique des achats dynamique au service de l'efficience**

La politique des achats vise à répondre aux besoins des armées pour l'acquisition des biens, travaux et prestations au cœur de leurs activités, en contribuant de manière déterminante à l'efficacité opérationnelle, à la sécurité et à la résilience du personnel et des unités de l'ensemble des forces. À cet effet, le ministère met en œuvre depuis 2020 un plan d'action ministériel Achat triennal « 2020-2022 » qui vise à professionnaliser la filière, à rationaliser et simplifier l'organisation de la fonction achat, à développer le recours aux solutions numériques innovantes et à utiliser toutes les dispositions de la commande publique.

Le ministère inscrit également son action dans le cadre du plan achat de l'État (PAE) qui vise, à l'échelle interministérielle, à réaliser des gains budgétaires et à renforcer l'efficience de la fonction achat sur la période 2020-2023.

Dans le contexte marqué par la crise sanitaire, la fonction achat du ministère définit une politique fournisseurs et une politique contractuelle propices à la dynamisation des territoires et à la relance de l'économie, tout en intégrant les ambitions nationales définies en matière d'écologie, de souveraineté et de solidarité.

### **La politique immobilière : un effort toujours soutenu sur l'amélioration des conditions de vie et de travail**

Depuis 2020, le périmètre du programme 212 se concentre sur le financement des infrastructures non opérationnelles. La programmation 2022 correspond en grande partie à la finalisation du plan Famille dans le domaine du logement familial, à la poursuite de la réalisation du plan Hébergement, programme d'investissement majeur qui vise à améliorer le quotidien des jeunes engagés et cadres célibataires, et à la mise en œuvre du plan Lycées qui ambitionne d'offrir aux jeunes de meilleures conditions d'accueil.

La programmation 2022 comprend la construction ou la restructuration de logements domaniaux, le financement des travaux nécessaires à l'installation de l'administration générale et des soutiens communs au profit des bases de défense ainsi que la construction ou la rénovation de bâtiments dédiés à la restauration. Parallèlement, les actions relatives au maintien en condition des sites et à la restauration du parc immobilier seront poursuivies.

### **La transition écologique : une priorité accordée à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation des énergies fossiles**

Le programme 212 porte les crédits dédiés à la transition écologique, organisée autour des trois axes que sont la réduction et la prévention des risques environnementaux, le développement de la protection de la biodiversité et la réduction de l'empreinte énergétique des infrastructures. Un plan d'action ministériel de performance énergétique a été défini pour la période 2019-2023. Ce plan prévoit des mesures en faveur de la réduction des consommations d'énergie : évolution vers une mobilité propre, amélioration de l'efficacité énergétique des bases de défense,

**Soutien de la politique de la défense**

Programme n° 212 | PRÉSENTATION STRATÉGIQUE

déploiement d'un parc immobilier à usage tertiaire et résidentiel économe en énergie et développement des énergies renouvelables en mobilisant 2 000 hectares de terrains pour des centrales photovoltaïques dans le cadre du plan « place au soleil ».

**La politique culturelle : un effort soutenu de valorisation des patrimoines**

La politique culturelle a pour objectif de conserver et de valoriser l'important patrimoine culturel (bâtiments historiques, ouvrages militaires, musées, archives et bibliothèques) du ministère des Armées, deuxième acteur culturel de l'État. À ce titre, le programme 212 finance un important chantier de rénovation de ses opérateurs culturels, qui s'étendra sur toute la durée de la LPM et qui vise le renouvellement et la diversification de l'offre culturelle afin de conquérir de nouveaux publics et développer de nouveaux espaces d'exposition. Quatre axes principaux sont développés :

- préparer les musées de demain ;
- moderniser et faire entrer la fonction « archives » dans l'ère du numérique ;
- conserver et valoriser le patrimoine ;
- poursuivre la structuration et la modernisation du cadre d'action de la fonction « culture ».

Sont ainsi programmés d'importants projets de rénovation du Palais de Chaillot pour le Musée national de la marine et des infrastructures du Musée de l'air et de l'espace, ainsi que pour le Musée de l'armée l'amélioration des conditions d'accueil des visiteurs sur le site des Invalides, l'élargissement de l'offre muséographique et l'aménagement de trois nouveaux parcours (actualité des engagements militaires français, histoire de la colonisation, après 1945 et Guerre Froide). La modernisation du service historique de la défense, premier service d'archives nationales en France, qui déploie d'ambitieuses solutions d'archivage numérique facilitant la consultation des archives et l'engageant sur la voie d'une réduction, à terme, du volume des archives papiers, sera également poursuivie.

**RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE**

<b>OBJECTIF 1</b>	<b>Réussir la transformation du ministère et garantir les grands équilibres portés par la LPM</b>
INDICATEUR 1.1	Taux de reclassement du personnel militaire
INDICATEUR 1.2	Taux de renouvellement des emplois primo-contractuels - Armées
<b>OBJECTIF 2</b>	<b>Mettre les infrastructures à la disposition des forces armées en maîtrisant les coûts et les délais.</b>
INDICATEUR 2.1	Respect des délais et des coûts des grands projets d'infrastructure
<b>OBJECTIF 3</b>	<b>Rationaliser le développement des projets informatiques</b>
INDICATEUR 3.1	Respect des délais et des coûts des projets informatiques
<b>OBJECTIF 4</b>	<b>Renforcer l'efficacité du soutien sur des fonctions cibles</b>
INDICATEUR 4.1	Efficacité de la gestion des ressources humaines
INDICATEUR 4.2	Efficacité immobilière
INDICATEUR 4.3	Efficacité de la fonction achat
INDICATEUR 4.4	Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### ÉVOLUTION DE LA MAQUETTE DE PERFORMANCE

Le dispositif de performance du programme « Soutien de la politique de la défense » se compose pour le PAP 2022 de quatre objectifs et de huit indicateurs.

#### OBJECTIF

##### 1 – Réussir la transformation du ministère et garantir les grands équilibres portés par la LPM

Cet objectif comprend deux indicateurs (« taux de reclassement du personnel militaire » et « taux de renouvellement des emplois primo-contractuels - Armées ») qui permettent d'appréhender l'ambition et la complexité de la manœuvre RH du ministère.

#### INDICATEUR

##### 1.1 – Taux de reclassement du personnel militaire

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Part des militaires ayant recours à l'ARD	%	55	57	Sans objet	59	63	64
Taux d'accès à l'emploi des militaires accompagnés par l'ARD	%	53	59	Sans objet	52	58	62

#### Précisions méthodologiques

Le taux de reclassement du personnel militaire est un des indicateurs clés de la mesure de la performance de « Défense Mobilité » (DM). Il évalue la capacité de DM à réaliser une transition professionnelle optimale du secteur militaire vers le secteur civil (privé ou public) pour ses candidats. Depuis le PAP 2019, cet indicateur comprend deux sous-indicateurs :

- part des militaires ayant recours à Défense Mobilité (1.1.1) : ce sous indicateur vise à détailler le taux de recours à DM sur l'ensemble des départs de militaires dit « utiles » c'est-à-dire hors période probatoire et hors limite d'âge ou de service ;
- taux d'accès à l'emploi des militaires accompagnés par Défense Mobilité (1.1.2) : ce sous indicateur recouvre l'ensemble du périmètre des agents reclassés par DM y compris les reclassements des militaires dans les fonctions publiques par la voie des procédures dérogatoires.

Source des données : les données sont issues du Centre d'Expertise et du Traitement de l'Indemnisation du Chômage de Défense Mobilité et de l'infocentre lié au système d'information (SI) propre à la reconversion (ARIANE). A compter de novembre 2021, cette dernière application sera remplacée par pég@se.

Mode de calcul :

- 1.1.1. Militaires ayant quitté le ministère l'année A dans le cadre d'un départ "utile" et ayant bénéficié d'un accompagnement par Défense mobilité avant son départ / Militaires ayant quitté le ministère l'année A dans le cadre d'un départ "utile".
- 1.1.2. Militaires ayant quitté le ministère l'année A dans le cadre d'un départ "utile" et ayant accédé à l'emploi dans les six mois suivant leur départ à la suite d'un accompagnement par Défense mobilité / Militaires ayant quitté le ministère l'année A dans le cadre d'un départ "utile" et ayant bénéficié d'un accompagnement par Défense mobilité avant leur départ.

### JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Afin de renforcer l'efficacité des dispositifs de reconversion, notamment au regard de la maîtrise des dépenses de chômage, l'indicateur sur le taux de reclassement du personnel militaire évolue. Il porte désormais sur l'accompagnement des militaires par Défense Mobilité (DM) pendant la période précédant strictement leur radiation des contrôles et, parallèlement, sur le délai de l'accès à l'emploi ramené à six mois après leur départ. En effet, Défense Mobilité dispose depuis l'été 2020 des données des départs prévisionnels des militaires, ce qui permet de soutenir l'effort d'accompagnement sur cette période pour un accès plus rapide à l'emploi. À la suite de la modification

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

de la méthode de calcul de l'indicateur en 2021 et afin de préserver la cohérence de la série longue, les prévisions initiales du PAP 2021 sont désormais sans objet.

Ainsi, pour atteindre 59 % de militaires ayant recours à DM en 2021, les principaux leviers reposent sur :

- une simplification des procédures en vigueur et une meilleure exploitation des enquêtes de satisfaction des candidats ;
- une offre de service adaptée aux différentes typologies de candidats.

Toutefois, la durée de la pandémie de la COVID19 a un impact sur la reconversion des militaires et se traduit par :

- une réorientation des militaires accompagnés par DM vers des secteurs d'activités économiques moins sinistrés et/ou porteurs, compte tenu des nouveaux besoins du marché de l'emploi ;
- une augmentation des abandons en cours de reconversion ;
- une baisse significative de l'accès à l'emploi des aviateurs et des marins dans les six mois suivant leur départ ;
- une réduction de moitié du nombre d'opportunités de retour à l'emploi pour les militaires du rang non éligibles à un congé de reconversion.

La situation du marché de l'emploi (report voire gel des recrutements par les employeurs, fermetures d'établissements et/ou d'entreprises), le contexte opérationnel et les mesures de confinement qui ont eu un impact sur la disponibilité du personnel militaire, notamment pour leur reconversion, expliquent un taux d'accès à l'emploi pour 2021 à 52 %.

Cependant, plusieurs mesures devraient contribuer à améliorer les taux pour 2022 et 2023 :

- la poursuite de l'adaptation de l'offre de service avec la mise en place de nouvelles formations sur des métiers porteurs au sein du centre militaire de formation professionnelle ;
- la transformation numérique de DM (l'outil Pég@se sera disponible sur internet fin 2021) dans l'optique d'améliorer les interactions entre les candidats (pouvant saisir directement des éléments de son dossier), les employeurs (une meilleure mise en relation avec les candidats) et les conseillers (gains de temps sur les saisies au profit des activités à valeur ajoutée pour le candidat et l'employeur) ;
- la prospection renforcée vers les fonctions publiques territoriales et hospitalières.

## INDICATEUR

## 1.2 – Taux de renouvellement des emplois primo-contractuels - Armées

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Armée de Terre – Officiers	%	Sans objet	93	100	95	95	100
Armée de Terre – Sous-officiers	%	Sans objet	99	95	99	99	100
Armée de Terre – Militaires du rang	%	Sans objet	97	97	98	99	100
Armée de Terre – Total	%	Sans objet	97	98	98	98	100
Marine – Officiers	%	Sans objet	97	100	92	93	100
Marine – Sous-officiers	%	Sans objet	90	96	96	96	100
Marine – Militaires du rang	%	Sans objet	89	94	94	94	100
Marine – Total	%	Sans objet	89	95	94	94	100
Armée de l'air - Officiers	%	Sans objet	96	91	96	96	100
Armée de l'air - Sous-officiers	%	Sans objet	87	89	89	89	100
Armée de l'air - Militaires du rang	%	Sans objet	88	89	88	88	100
Armée de l'air - Total	%	Sans objet	89	89	89	89	100

## Précisions méthodologiques

L'indicateur permet de mesurer le taux de fidélisation dans les armées. Il s'apprécie en mesurant le volume de primo contrats dont le renouvellement souhaité par les armées est accepté par les intéressés. Cet indicateur permet d'évaluer la capacité du ministère à retenir son personnel militaire en poste ayant donné satisfaction, durant et à la suite du premier contrat d'engagement.

Sources des données : Direction des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD).

Périmètre : officiers (OFF) / sous-officiers (SOFF) / militaires du rang (MDR) sous contrats

Mode de calcul :

Ratio : nombre de contrats renouvelés une première fois (signature d'un acte de réengagement par le militaire) / nombre de premiers contrats arrivant à échéance dont l'administration souhaite le renouvellement.

Numérateur : nombre de contrats renouvelés une première fois (signature d'un acte de réengagement par le militaire).

Dénominateur : nombre de premiers contrats arrivant à échéance dont l'administration souhaite le renouvellement.

Total : nombre total de contrats renouvelés une première fois (signature d'un acte de réengagement par le militaire) / nombre total de premiers contrats arrivant à échéance dont l'administration souhaite le renouvellement.

## JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

### Armée de terre :

Pour les catégories des officiers et des sous-officiers, les prévisions 2021 et 2022 ont été établies en lien avec les résultats du RAP 2020. L'attribution de la prime de lien au service (PLS) lors du renouvellement de contrat constitue le principal levier pour fidéliser les officiers. Par ailleurs, le parcours rénové des officiers sous contrats devrait les inciter à renouveler leur engagement grâce aux perspectives professionnelles offertes. S'agissant des sous-officiers, l'armée de terre a constaté les premiers effets positifs de la PLS sur les renouvellements de primo-contrat. Compte tenu de la complexité de la catégorie, cette tendance ne pourra être confirmée qu'après deux à trois exercices complets.

Pour les militaires du rang, une augmentation progressive et réaliste est envisagée pour 2021 et 2022 afin de parvenir à faire renouveler 100 % des contrats souhaités, d'ici 2023.

### Marine nationale :

Pour la catégorie officiers, les prévisions pour 2021 et 2022 ont été ajustées. En effet, si la majorité des officiers sous contrat "long" (OSC- jusqu'à 20 ans de service) renouvellent leur contrat (97 % ont accepté des propositions d'intention de renouvellement, la fidélisation des officiers engagés en contrat court (contrat de 4 ans renouvelable) est plus difficile à obtenir (88 % ont signé une intention de renouvellement de contrat). Ces contrats courts représentent une première expérience professionnelle pour ces jeunes officiers, valorisée auprès d'employeurs civils.

S'agissant des officiers marinières, la prévision établie initialement reste d'actualité et les ratios 2022 suivent ceux de 2021.

Pour les militaires du rang, bien que le volume de renouvellement des primo-contrats baisse en 2021 (par rapport à 2020 et 2022) suite à une cohorte plus importante de recrutés en 2016 sur des contrats de 4 ans (post attentat), le renouvellement attendu reste identique à celui initialement prévu. En effet, une centaine de marins sont sur liste complémentaire et des renouvellements de contrat restent encore à prononcer.

### Armée de l'air et de l'espace :

L'actualisation de la prévision 2021 ainsi que de la prévision 2022 se fondent sur une modélisation des flux liée aux résultats de 2020.

La politique d'attribution de la prime de lien au service, encore mieux ciblée en 2021, devrait produire les effets escomptés tout comme la rénovation du parcours des militaires du rang devant offrir de meilleures perspectives de carrière, en particulier au travers de passerelles de promotion interne plus attractives.



À moyen terme, l'amélioration de l'environnement de travail, le développement de nouveaux cursus de formation dans les technologies émergentes, une rémunération valorisante et une gestion individualisée des carrières viennent compléter un dispositif de fidélisation ambitieux mais indispensable.

## OBJECTIF

**2 – Mettre les infrastructures à la disposition des forces armées en maîtrisant les coûts et les délais.**

L'objectif est de suivre le respect des engagements en termes de coûts et de délais pris par le service d'infrastructure de la défense (SID) auprès de ses bénéficiaires. Cet indicateur permet également d'apprécier la fiabilité des estimations réalisées par le SID lors des études d'avant-projet servant de base à ces engagements.

## INDICATEUR transversal \*

### 2.1 – Respect des délais et des coûts des grands projets d'infrastructure

(du point de vue du contribuable)

\* "Respect des coûts et délais des grands projets"

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Taux d'écart calendaire agrégé	%	21	45	30	30	30	30
Taux d'écart budgétaire agrégé	%	33	20	20	15	15	20

#### Précisions méthodologiques

Le périmètre retenu est constitué des opérations d'infrastructure individualisées dont le coût initial est supérieur à 5 M€ (coût mentionné dans le programme ou dans l'avant-projet (AVP) selon les cas), et qui ont été livrées dans l'année considérée. Chaque opération livrée compte pour un projet. Seules les opérations en dépassement sont prises en compte.

Source des données : tableaux de restitution semi-déclaratifs, réalisés sur la base d'extraction de données de l'application métier COSI du service d'infrastructure de la défense.

#### Mode de calcul :

Taux d'écart budgétaire = moyenne pondérée des écarts entre budgets finaux et budgets prévus initialement =  $\sum (B_{ai} - B_{pi}) / \sum B_{pi}$

$B_{pi}$  = budget prévu initialement de l'opération

$B_{ai}$  = budget final de l'opération

Taux d'écart calendaire = moyenne pondérée des écarts entre durées finales et durées prévues initialement =  $\sum (D_{ai} - D_{pi}) / \sum D_{pi}$

$D_{pi}$  = durée prévue initialement de l'opération

$D_{ai}$  = durée finale de l'opération

## JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Afin de répondre à la loi de programmation militaire dans le domaine de l'infrastructure, le SID a fait des choix stratégiques importants. Il s'agit d'améliorer la relation avec les bénéficiaires en renforçant la maîtrise d'ouvrage (accompagner le bénéficiaire dans son expression de besoin) et transformer les modes d'actions du service (améliorer la conduite des programmes d'infrastructure en anticipant au mieux les études préalables à réaliser, les risques potentiels et les moyens de les réduire).

Ces mesures, visant à améliorer les performances en termes de respect des délais et des coûts du SID, s'appuient sur une optimisation et une plus grande adéquation des ressources et des moyens.

Le plan de transformation du SID 2020-2022 pose le principe de l'amélioration de la conduite des opérations d'infrastructure basée sur trois piliers fondamentaux :

- la standardisation du besoin dès que cela est possible (en accord avec les bénéficiaires) et de la réponse infrastructure ;

- la massification (grâce notamment au centre national de production d'infrastructure de la défense, créé dans le cadre du plan de transformation du SID) ;
- l'externalisation de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage.

Par ailleurs, le service améliore ses processus d'exécution, notamment par le renforcement de ses directions de programmes, et ses outils (études en cours concernant l'outil de programmation COSI, le logiciel d'estimation des coûts BECNR, l'élaboration d'un accord-cadre d'économiste du bâtiment au niveau national, etc.).

## OBJECTIF

### 3 – Rationaliser le développement des projets informatiques

L'objectif est de maîtriser le développement des nouveaux projets par la maîtrise des coûts et des délais.

#### INDICATEUR transversal \*

##### 3.1 – Respect des délais et des coûts des projets informatiques

(du point de vue du contribuable)

\* "Respect des coûts et délais des grands projets"

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Taux d'écart calendaire agrégé	%	8,1	14,4	10	14,4	10,5	10,5
Taux d'écart budgétaire agrégé	%	25,3	25,6	25,90	25,6	0,8	0,8

#### Précisions méthodologiques

Cet indicateur transversal interministériel a été progressivement mis en place à partir de 2016. Il concerne les SI figurant sur la liste des projets informatiques sensibles suivis par la Direction interministérielle du numérique et des systèmes d'information et de communication de l'État (DINSIC). Pour le ministère, quatre projets sont concernés : SOURCE SOLDE (système de calcul de la solde des militaires), SOURCE WEB (interface de saisie RH), SI ROC – (projet de la relation client entre les référents ministériels et les réservistes opérationnels) et ARCHIPEL-NG (SI de l'archivage électronique). Seuls les coûts en dépassement sont pris en compte.

#### Mode de calcul :

Taux d'écart budgétaire = moyenne pondérée des écarts entre budgets finaux et budgets prévus initialement =  $\sum (B_{ai} - B_{pi}) / \sum B_{pi}$

B<sub>pi</sub> = budget prévu initialement de l'opération

B<sub>ai</sub> = budget final de l'opération

Taux d'écart calendaire = moyenne pondérée des écarts entre durées finales et durées prévues initialement =  $\sum (D_{ai} - D_{pi}) / \sum D_{pi}$

D<sub>pi</sub> = durée prévue initialement de l'opération

D<sub>ai</sub> = durée finale de l'opération

Source des données : Délégation des systèmes d'information, d'administration et de gestion du ministère des armées (DéSIAG)

Les coûts des projets sont issus des fiches TOP 50 en cours de validité. Les coûts présentés dans les fiches TOP 50 sont eux-mêmes issus des analyses de la valeur (partie rentabilité) du projet, réalisées selon la méthode interministérielle MAREVA (méthode d'analyse et de remontée de la valeur). Les durées sont issues des contributions des directions de projet et correspondent aux informations contenues dans la dernière version en cours de validité des fiches TOP 50.

#### JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Concernant la prévision actualisée de 2021 :

- le taux d'écart calendaire est en hausse du fait de certains retards sur les SI ARCHIPEL (prolongation de la phase de VA (vérification d'aptitude) et de la phase de VSR (vérification de service régulier) et SOURCE WEB (allongement de sa phase de déploiement) ;
- le taux d'écart budgétaire est en baisse après prise en compte de la consolidation du coût complet définitif de SOURCE SOLDE incrément 1 ; en effet, le succès de la fin du déploiement soit la vague 3 (basculé de l'armée de l'Air et de l'Espace et du service de santé des armées) a permis l'abandon d'une partie de la provision des risques non rencontrés.

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

Pour la prévision 2022 et la cible 2023, le périmètre de l'actualisation de l'indicateur évolue suite à la sortie du projet SOURCE SOLDE incrément 1 de la liste des projets. Ce dernier était une part importante dans les deux taux d'écart de l'indicateur 3.1, son retrait remet conséquemment les taux à jour.

## OBJECTIF

## 4 – Renforcer l'efficacité du soutien sur des fonctions cibles

Cet objectif décline autour de cinq axes l'efficacité des fonctions transverses au ministère des armées :

- gérer avec efficacité les ressources humaines du ministère ;
- gérer avec efficacité le patrimoine immobilier du ministère ;
- maîtriser les coûts en globalisant et en standardisant les achats ;
- gérer avec efficacité la bureautique ;
- suivre l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987.

## INDICATEUR transversal \*

## 4.1 – Efficacité de la gestion des ressources humaines

(du point de vue du contribuable)

\* "Efficacité de la gestion des ressources humaines"

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Efficacité RH (gérants/gérés)	%	2,69	2,67	2,67	2,66	2,65	2,66

## Précisions méthodologiques

Source des données : les directions des ressources humaines des armées et services.

Mode de calcul : le périmètre du ratio présenté, communément appelé « ratio gérants/gérés » est ministériel. Il couvre la gestion du personnel civil et militaire. Il s'agit du rapport entre les effectifs chargés de gérer les ressources humaines (fonction RH), déclarés en organisation au titre des projets « GRH » et « Recrutement hors orientation », rapportés à l'ensemble des effectifs du ministère. Il est calculé selon le périmètre suivant :

- les effectifs gérés en ressources humaines correspondent à l'effectif réalisé prévisionnel (ERP) à la fin de l'année considéré sur le périmètre du plafond ministériel des emplois autorisés (PMEA). Il est également complété des personnels civils et militaires hors PME, des généraux en 2<sup>ème</sup> section et de la réserve opérationnelle, sous-populations nécessitant une gestion RH spécifique. L'unité retenue est l'effectif équivalent temps plein emploi (ETPE) ;
- les effectifs des gérants comprennent les gestionnaires de la famille professionnelle GRH, identifiés selon la filière professionnelle à laquelle ils appartiennent, cette approche métier étant croisée avec le périmètre organique (les armées, directions et services). Il s'agit ainsi des effectifs gérants au titre des activités suivantes : recruter, administrer, former, politique RH, pilotage RH, statuts-réglementation et système d'information RH. En revanche, ne sont pas inclus dans le périmètre les gestionnaires de ressources humaines exerçant leur métier dans les domaines suivants : écoles, orientation/information, reconversion, liquidation de la paie et pension. En effet, la longueur et la spécificité des formations dispensées par les écoles de la défense, le caractère particulier du dispositif de reconversion ainsi que de la filière paye des militaires conduisent à exclure ces fonctions du périmètre de l'indicateur. L'unité retenue est l'ETPE.

## JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

L'évolution modérée du ratio entre la prévision actualisée pour 2021 (2,66 %) et la prévision établie pour 2022 (2,65 %) s'explique principalement par une augmentation maîtrisée du nombre de personnels gérés conjuguée à une stabilisation du nombre de "gérants".

Il s'agit de poursuivre l'effort de rationalisation engagé par le ministère des Armées sur le périmètre des personnels gestionnaires RH (gérants), au profit de recrutements axés principalement sur les spécialités en tension (renseignement, cyber sécurité système d'information, maintien en condition opérationnelle aéronautique, santé, etc.).

**INDICATEUR transversal \*****4.2 – Efficience immobilière**

(du point de vue du contribuable)

\* "Efficience de la gestion immobilière"

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Ratio SUN / Poste de travail	m <sup>2</sup> /poste de travail	12,64	12,56	12,50	12,50	12,50	12,50
Ratio entretien courant / SUB	€/m <sup>2</sup>	Non connu	Non connu	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Ratio entretien lourd / SUB	€/m <sup>2</sup>	Non connu	Non connu	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### Précisions méthodologiques

L'indicateur transverse interministériel d'efficacité immobilière présenté ne prend en compte que l'emprise du partenariat public-privé PPP Balard. Il est en effet impossible de distinguer sur les autres emprises ce qui relève uniquement de bureaux de ce qui relève de locaux opérationnels.

#### Mode de calcul :

- « Ratio SUN / poste de travail » : la surface utile nette (SUN) et le nombre de postes de travail sont définis dans le PPP Balard ;
- « Ratio entretien courant / surface utile brute » (SUB) et « Ratio entretien lourd / SUB » : les coûts et la SUB sont définis dans le contrat du PPP Balard.

Source des données : contrat du PPP Balard et suivi réalisé par la sous-direction de Balard (SDBA).

### JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Les opérations de densification des espaces sur le site de Balard impactent directement le ratio SUN / poste de travail qui a atteint 12,56 m<sup>2</sup> en 2020. Cependant sur ce site, la configuration de certains bâtiments anciens, bien que rénovés, ne permet pas encore d'atteindre la norme fixée par la direction de l'immobilier de l'état (DIE), soit 12 m<sup>2</sup> par poste de travail.

Dans le cadre des travaux d'élaboration du schéma pluriannuel de stratégie immobilière d'administration centrale conduits en 2021, l'objectif de 12 m<sup>2</sup> par poste de travail est recherché.

Concernant les ratios d'entretien courant / SUB et d'entretien lourd / SUB, l'indicateur présenté ne prend en compte que l'emprise de Balard. Les dépenses d'entretien courant et d'entretien lourd sont comprises dans le périmètre du contrat de partenariat public-privé qui gère l'emprise et sont réalisées par le prestataire de services OPALE. Il n'est pas possible de distinguer l'entretien lourd de l'entretien courant. La cible est fixée à 128 €/m<sup>2</sup> pour 2021, 132 €/m<sup>2</sup> pour 2022 et 130 €/m<sup>2</sup> pour 2023.

### INDICATEUR transversal \*

#### 4.3 – Efficience de la fonction achat

(du point de vue du contribuable)

\* "Efficience de la fonction achat"

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Gains relatifs aux actions achat (DAE + actions ministérielles propres)	M€	150	122,9	120	100	100	100

### Précisions méthodologiques

De meilleures conditions tarifaires et/ou des volumes réduits permettent aux gestionnaires d'acheter davantage de produits ou simplement de reporter les moyens dégagés au bénéfice d'autres postes de dépenses.

Il convient de noter que les mesures strictement quantitatives (prix, quantités achetées) ne rendent pas compte des effets qualitatifs qui accompagnent l'organisation des achats. Ces effets peuvent être aussi bien positifs (amélioration de l'ergonomie grâce au nouveau mobilier) que négatifs (une imprimante en réseau distante implique des déplacements plus longs et une perte potentielle de productivité).

Les cibles sont déterminées par la direction des achats de l'État (DAE).

Source des données : logiciel interministériel « Impact » (suivi par le DAE).

**Mode de calcul :** la méthode interministérielle de calcul des gains d'achat (validée par le comité des achats en juillet 2009) est fondée sur la comparaison entre :

- les prix ou situations « de référence » éventuellement révisés selon les termes du marché, ou prenant en compte l'évolution du marché économique si celle-ci est supérieure à 4 % en valeur absolue ;
- les prix « nouveaux ».

L'écart de prix ou de coût est multiplié par le volume prévisionnel annuel. Est ainsi calculé un « gain achat base 12 mois », comptabilisé une seule fois l'année de réalisation (= sécurisation) du projet achat.

Le mode de calcul est adapté et justifié pour les rares cas où il n'y a pas de référence historique.

## JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Un objectif de 120 M€ de gains achats a été défini en 2019 et reconduit en 2020 dans un contexte économique ne permettant pas de préjuger de la décroissance d'activité liée à la crise sanitaire.

Depuis lors, des données conjoncturelles et structurelles sont intervenues qui conduisent à modifier l'objectif d'économie d'achats à la baisse sur la période 2021-2023.

Au plan conjoncturel :

- la crise sanitaire a ralenti l'activité des acheteurs par prolongation de certains marchés et report de procédures d'achats ;
- la reprise des activités est marquée par une hausse des prix sur les matières premières se répercutant sur les acquisitions, avec des impacts se faisant ressentir dès l'année 2021. À titre d'exemple, les bois, métaux, ciment et agrégats employés dans le secteur de la construction connaissent pour certains une pénurie, parfois mondiale, et pour d'autre part une envolée des prix.

Au plan structurel :

- le Plan achats de l'État (PAE) oriente fortement vers une massification des achats au niveau interministériel, notamment sous la forme d'accords-cadres, dont les économies d'achats réalisées dans le cadre des marchés subséquents ne sont pas comptabilisables par le MINARM. Il en va de même pour les accords-cadres interministériels à bons de commande ;
- le PAE fixe un objectif d'économies budgétaires qui, à court ou moyen terme, vient en diminution de l'assiette pour des économies d'achats.

En conséquence, l'objectif annuel d'économies de 120 M€ est ramené à 100 M€ pour la période 2021-2023.

## INDICATEUR transversal \*

### 4.4 – Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987

(du point de vue du citoyen)

\* "Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987"

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987	%	7,14	7,20	7,25	7	7,15	7,30

#### Précisions méthodologiques

Cet indicateur mesure annuellement et en pourcentage la part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n°87-517 du 10 juillet 1987. Il est basé sur une enquête ministérielle globale effectuée chaque année en collaboration avec les différents employeurs ministériels. Cet indicateur correspond à celui adressé chaque année au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

**Source des données :** les données relatives aux effectifs civils rémunérés émanent de la DRH-MD. Les effectifs rémunérés sont restitués à partir du SIRH et les effectifs civils bénéficiaires d'une obligation d'emploi sont recueillis par une enquête annuelle auprès des différents employeurs ministériels.

**Mode de calcul :** ce dernier résulte du rapport entre les effectifs civils bénéficiaires d'une obligation d'emploi et les effectifs civils des agents rémunérés (effectifs rémunérés et en activité au ministère des armées).

## JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Le taux de BOE pour 2021 est porté à 7 % compte tenu du changement de population prise en compte dans le taux d'emploi (les nouveaux emplois réservés non détenteurs d'un document d'éligibilité au handicap n'entrent plus dans le décompte) et de l'augmentation des effectifs du personnel civil, dénominateur sur lequel est calculé ce taux.

Pour atteindre le taux établi pour 2022 à 7,15 % la délégation nationale handicap (DNH) du ministère poursuit sa politique volontariste en faveur du recrutement et du maintien en emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) civils, à travers le futur « plan handicap et inclusion 2022-2024 ». La DNH intensifie les campagnes de sensibilisation et d'information au handicap auprès des personnels des différentes directions, multiplie les participations aux salons de l'emploi en partenariat avec les services de ressources humaines des établissements et intègre une information spécifique lors des cursus de formation proposés dans les centres de formation de la défense (CFD, CFMD), notamment.

En outre, la DGAFP va entreprendre dès septembre 2021 une campagne interministérielle de sensibilisation à la prise en compte du handicap, ciblant plus particulièrement les apprentis et les étudiants en situation de handicap, sur laquelle le ministère pourra utilement s'appuyer.

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS DEMANDÉS

## 2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022
04 – Politique immobilière	0	134 381 000	539 574 373	7 324 000	0	<b>681 279 373</b>	17 764 667
05 – Systèmes d'information, d'administration et de gestion	0	119 245 916	49 342 875	0	0	<b>168 588 791</b>	0
06 – Politiques des ressources humaines	0	146 200 878	200 000	63 500	0	<b>146 464 378</b>	1 450 000
06.03 – Reconversion	0	31 394 080	200 000	63 500	0	<b>31 657 580</b>	0
06.04 – Action sociale et autres politiques de ressources humaines (hors rémunérations des agents)	0	114 806 798	0	0	0	<b>114 806 798</b>	1 450 000
08 – Politique culturelle et éducative	0	32 341 071	0	578 635	24 825 613	<b>57 745 319</b>	150 000
08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0	27 259 821	0	578 635	24 825 613	<b>52 664 069</b>	0
08.02 – Gestion et communication des archives historiques de la défense	0	5 081 250	0	0	0	<b>5 081 250</b>	150 000
10 – Restructurations	0	588 444	37 193 000	6 412 481	0	<b>44 193 925</b>	0
11 – Pilotage, soutien et communication	0	335 984 531	26 994 298	100 000	3 349 815	<b>366 428 644</b>	975 000
50 – Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	630 624 069	0	0	0	0	<b>630 624 069</b>	0
50.01 – Renseignement extérieur	498 635 038	0	0	0	0	<b>498 635 038</b>	0
50.02 – Renseignement de sécurité et de défense	131 989 031	0	0	0	0	<b>131 989 031</b>	0
51 – Prospective de défense - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	25 246 328	0	0	0	0	<b>25 246 328</b>	0
51.01 – DGRIS / Administration centrale	25 246 328	0	0	0	0	<b>25 246 328</b>	0
52 – Relations internationales	70 924 379	0	0	0	0	<b>70 924 379</b>	0
52.01 – DGA / Soutien aux exportations	6 761 612	0	0	0	0	<b>6 761 612</b>	0
52.02 – DGRIS / Diplomatie de défense	64 162 767	0	0	0	0	<b>64 162 767</b>	0
53 – Préparation et conduite des opérations d'armement - Personnel travaillant pour le programme "Équipement des forces "	2 110 459 810	0	0	0	0	<b>2 110 459 810</b>	0
53.01 – Soutien aux opérations d'armement	2 110 459 810	0	0	0	0	<b>2 110 459 810</b>	0
54 – Planification des moyens et	1 396 436 217	0	0	0	0	<b>1 396 436 217</b>	0



## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022
conduite des opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"							
54.01 – Commandement des armées	179 250 397	0	0	0	0	179 250 397	0
54.02 – Organismes interarmées à vocation opérationnelle	241 594 588	0	0	0	0	241 594 588	0
54.03 – Organismes interarmées à vocation prospective et maîtrise des armements	0	0	0	0	0	0	0
54.04 – Enseignement interarmées	134 298 899	0	0	0	0	134 298 899	0
54.05 – EMA / Relations internationales militaires / PPE	144 315 846	0	0	0	0	144 315 846	0
54.06 – Renseignement d'intérêt militaire	179 416 710	0	0	0	0	179 416 710	0
54.07 – Systèmes d'information et de communication	517 559 777	0	0	0	0	517 559 777	0
55 – Préparation des forces terrestres - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	7 276 159 019	0	0	0	0	7 276 159 019	1 040 000
55.01 – Ressources humaines des forces terrestres	7 276 159 019	0	0	0	0	7 276 159 019	1 040 000
56 – Préparation des forces navales - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 568 687 795	0	0	0	0	2 568 687 795	0
56.01 – Ressources humaines des forces navales	2 568 687 795	0	0	0	0	2 568 687 795	0
56.02 – Rémunérations des ouvriers de l'Etat de la DCNS	0	0	0	0	0	0	0
57 – Préparation des forces aériennes- Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 568 999 556	0	0	0	0	2 568 999 556	0
57.01 – Ressources humaines des forces aériennes	2 568 999 556	0	0	0	0	2 568 999 556	0
57.02 – Service industriel aéronautique(SIAé)	0	0	0	0	0	0	0
58 – Logistique et soutien interarmées - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 705 170 118	0	0	0	0	2 705 170 118	271 272 954
58.01 – Fonction pétrolière	135 978 814	0	0	0	0	135 978 814	0
58.02 – Logistique et soutien interarmées / CICoS	73 482 301	0	0	0	0	73 482 301	0
58.03 – Soutiens complémentaires	0	0	0	0	0	0	0
58.04 – Service interarmées des munitions	91 795 228	0	0	0	0	91 795 228	0
58.05 – Service du commissariat des armées	1 489 127 944	0	0	0	0	1 489 127 944	0
58.06 – Fonction santé	914 785 831	0	0	0	0	914 785 831	271 272 954
59 – Surcoûts liés aux opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	350 000 000	0	0	0	0	350 000 000	0
59.01 – Surcoûts liés aux opérations extérieures	250 000 000	0	0	0	0	250 000 000	0
59.02 – Surcoûts liés aux opérations intérieures	100 000 000	0	0	0	0	100 000 000	0
60 – Politique immobilière - Personnel travaillant pour l'action	487 816 346	0	0	0	0	487 816 346	0

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022
"Politique immobilière"							
61 – Action sociale, chômage et pensions	298 821 452	0	0	0	0	298 821 452	0
61.01 – Actions sociales et autres politiques des ressources humaines	156 042 618	0	0	0	0	156 042 618	0
61.02 – Reconversion des personnels militaires - Chômage	133 802 356	0	0	0	0	133 802 356	0
61.03 – Reconversion des personnels civils - Chômage	8 976 478	0	0	0	0	8 976 478	0
62 – Politique culturelle et éducative - gestion et communication des archives historiques de la défense - Personnel travaillant pour l'action "Politique culturelle et éducative"	40 989 647	0	0	0	0	40 989 647	0
63 – Restructurations - RH	52 544 445	0	0	0	0	52 544 445	0
63.01 – Restructurations Personnels civils	27 140 099	0	0	0	0	27 140 099	0
63.02 – Restructurations Personnels militaires	25 404 346	0	0	0	0	25 404 346	0
64 – Pilotage, soutien - Personnel travaillant pour l'action " Pilotage, soutien "	391 743 719	0	0	0	0	391 743 719	0
64.01 – Personnel du SGA employeur	276 573 827	0	0	0	0	276 573 827	0
64.07 – Personnel de l'action sociale	65 974 016	0	0	0	0	65 974 016	0
64.08 – Personnel de l'agence de reconversion de la Défense	49 195 876	0	0	0	0	49 195 876	0
65 – Journée défense et citoyenneté - Personnel travaillant pour le programme "Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant"	120 341 117	0	0	0	0	120 341 117	0
66 – Rayonnement et contribution extérieure	41 981 256	0	0	0	0	41 981 256	0
66.01 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants remboursés sous PME A Mindef	0	0	0	0	0	0	0
66.02 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants non remboursés sous PME A Mindef	15 502 829	0	0	0	0	15 502 829	0
66.03 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants remboursés hors PME A Mindef	0	0	0	0	0	0	0
66.04 – Pilotage, soutien et communication - Présidence de la République	0	0	0	0	0	0	0
66.05 – Pilotage, soutien et communication - Elèves des classes préparatoires des lycées de la défense	1 395 045	0	0	0	0	1 395 045	0
66.06 – Pilotage, soutien et communication - Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale	25 083 382	0	0	0	0	25 083 382	0
67 – Pilotage, soutien et communication - dépenses de personnel des cabinets et des organismes rattachés / RH	85 554 678	0	0	0	0	85 554 678	0
67.01 – Cabinet du Ministre des armées - Cabinet du ministre délégué auprès du Ministre des armées - sous-direction des	31 310 161	0	0	0	0	31 310 161	0

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022
<i>cabinets</i>							
67.02 – Contrôle général des armées	21 826 723	0	0	0	0	21 826 723	0
67.03 – Direction Générale du Numérique	8 002 589	0	0	0	0	8 002 589	0
67.04 – Délégation à l'Information et la Communication de la Défense	10 970 196	0	0	0	0	10 970 196	0
67.05 – Gendarmerie de la Sureté de l'Armement Nucléaire	5 170 791	0	0	0	0	5 170 791	0
67.06 – Contrôle Budgétaire et Comptable Ministériel défense - Agence Comptable des Services Industriels de l'Armement	5 440 945	0	0	0	0	5 440 945	0
67.07 – Direction de la Protection des Installations, moyens et activités de la Défense	2 833 273	0	0	0	0	2 833 273	0
<b>Total</b>	<b>21 222 499 951</b>	<b>768 741 840</b>	<b>653 304 546</b>	<b>14 478 616</b>	<b>28 175 428</b>	<b>22 687 200 381</b>	<b>292 652 621</b>

## 2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022
04 – Politique immobilière	0	101 977 209	388 581 920	7 324 000	0	497 883 129	17 764 667
05 – Systèmes d'information, d'administration et de gestion	0	106 805 116	53 468 715	0	0	160 273 831	0
06 – Politiques des ressources humaines	0	147 426 877	200 000	63 500	0	147 690 377	1 450 000
06.03 – Reconversion	0	31 394 079	200 000	63 500	0	31 657 579	0
06.04 – Action sociale et autres politiques de ressources humaines (hors rémunérations des agents)	0	116 032 798	0	0	0	116 032 798	1 450 000
08 – Politique culturelle et éducative	0	32 062 595	0	477 958	20 994 767	53 535 320	150 000
08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0	27 181 345	0	477 958	20 994 767	48 654 070	0
08.02 – Gestion et communication des archives historiques de la défense	0	4 881 250	0	0	0	4 881 250	150 000
10 – Restructurations	0	588 444	17 372 991	6 412 481	0	24 373 916	0
11 – Pilotage, soutien et communication	0	339 416 609	30 411 976	100 000	3 349 815	373 278 400	975 000
50 – Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	630 624 069	0	0	0	0	630 624 069	0
50.01 – Renseignement extérieur	498 635 038	0	0	0	0	498 635 038	0
50.02 – Renseignement de sécurité et de défense	131 989 031	0	0	0	0	131 989 031	0
51 – Prospective de défense - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	25 246 328	0	0	0	0	25 246 328	0
51.01 – DGRIS / Administration centrale	25 246 328	0	0	0	0	25 246 328	0
52 – Relations internationales	70 924 379	0	0	0	0	70 924 379	0

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022
52.01 – DGA / Soutien aux exportations	6 761 612	0	0	0	0	6 761 612	0
52.02 – DGRIS / Diplomatie de défense	64 162 767	0	0	0	0	64 162 767	0
53 – Préparation et conduite des opérations d'armement - Personnel travaillant pour le programme "Équipement des forces "	2 110 459 810	0	0	0	0	2 110 459 810	0
53.01 – Soutien aux opérations d'armement	2 110 459 810	0	0	0	0	2 110 459 810	0
54 – Planification des moyens et conduite des opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	1 396 436 217	0	0	0	0	1 396 436 217	0
54.01 – Commandement des armées	179 250 397	0	0	0	0	179 250 397	0
54.02 – Organismes interarmées à vocation opérationnelle	241 594 588	0	0	0	0	241 594 588	0
54.03 – Organismes interarmées à vocation prospective et maîtrise des armements	0	0	0	0	0	0	0
54.04 – Enseignement interarmées	134 298 899	0	0	0	0	134 298 899	0
54.05 – EMA / Relations internationales militaires / PPE	144 315 846	0	0	0	0	144 315 846	0
54.06 – Enseignement d'intérêt militaire	179 416 710	0	0	0	0	179 416 710	0
54.07 – Systèmes d'information et de communication	517 559 777	0	0	0	0	517 559 777	0
55 – Préparation des forces terrestres - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	7 276 159 019	0	0	0	0	7 276 159 019	1 040 000
55.01 – Ressources humaines des forces terrestres	7 276 159 019	0	0	0	0	7 276 159 019	1 040 000
56 – Préparation des forces navales - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 568 687 795	0	0	0	0	2 568 687 795	0
56.01 – Ressources humaines des forces navales	2 568 687 795	0	0	0	0	2 568 687 795	0
56.02 – Rémunérations des ouvriers de l'Etat de la DCNS	0	0	0	0	0	0	0
57 – Préparation des forces aériennes- Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 568 999 556	0	0	0	0	2 568 999 556	0
57.01 – Ressources humaines des forces aériennes	2 568 999 556	0	0	0	0	2 568 999 556	0
57.02 – Service industriel aéronautique(SIAé)	0	0	0	0	0	0	0
58 – Logistique et soutien interarmées - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 705 170 118	0	0	0	0	2 705 170 118	271 272 954
58.01 – Fonction pétrolière	135 978 814	0	0	0	0	135 978 814	0
58.02 – Logistique et soutien interarmées / CICoS	73 482 301	0	0	0	0	73 482 301	0
58.03 – Soutiens complémentaires	0	0	0	0	0	0	0
58.04 – Service interarmées des munitions	91 795 228	0	0	0	0	91 795 228	0
58.05 – Service du commissariat des armées	1 489 127 944	0	0	0	0	1 489 127 944	0

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022
58.06 – Fonction santé	914 785 831	0	0	0	0	914 785 831	271 272 954
59 – Surcoûts liés aux opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	350 000 000	0	0	0	0	350 000 000	0
59.01 – Surcoûts liés aux opérations extérieures	250 000 000	0	0	0	0	250 000 000	0
59.02 – Surcoûts liés aux opérations intérieures	100 000 000	0	0	0	0	100 000 000	0
60 – Politique immobilière - Personnel travaillant pour l'action "Politique immobilière"	487 816 346	0	0	0	0	487 816 346	0
61 – Action sociale, chômage et pensions	298 821 452	0	0	0	0	298 821 452	0
61.01 – Actions sociales et autres politiques des ressources humaines	156 042 618	0	0	0	0	156 042 618	0
61.02 – Reconversion des personnels militaires - Chômage	133 802 356	0	0	0	0	133 802 356	0
61.03 – Reconversion des personnels civils - Chômage	8 976 478	0	0	0	0	8 976 478	0
62 – Politique culturelle et éducative - gestion et communication des archives historiques de la défense - Personnel travaillant pour l'action "Politique culturelle et éducative"	40 989 647	0	0	0	0	40 989 647	0
63 – Restructurations - RH	52 544 445	0	0	0	0	52 544 445	0
63.01 – Restructurations Personnels civils	27 140 099	0	0	0	0	27 140 099	0
63.02 – Restructurations Personnels militaires	25 404 346	0	0	0	0	25 404 346	0
64 – Pilotage, soutien - Personnel travaillant pour l'action " Pilotage, soutien "	391 743 719	0	0	0	0	391 743 719	0
64.01 – Personnel du SGA employeur	276 573 827	0	0	0	0	276 573 827	0
64.07 – Personnel de l'action sociale	65 974 016	0	0	0	0	65 974 016	0
64.08 – Personnel de l'agence de reconversion de la Défense	49 195 876	0	0	0	0	49 195 876	0
65 – Journée défense et citoyenneté - Personnel travaillant pour le programme "Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant"	120 341 117	0	0	0	0	120 341 117	0
66 – Rayonnement et contribution extérieure	41 981 256	0	0	0	0	41 981 256	0
66.01 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants remboursés sous PME A Mindef	0	0	0	0	0	0	0
66.02 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants non remboursés sous PME A Mindef	15 502 829	0	0	0	0	15 502 829	0
66.03 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants remboursés hors PME A Mindef	0	0	0	0	0	0	0
66.04 – Pilotage, soutien et communication - Présidence de la République	0	0	0	0	0	0	0
66.05 – Pilotage, soutien et communication - Elèves des classes préparatoires des lycées de la défense	1 395 045	0	0	0	0	1 395 045	0

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022
66.06 – Pilotage, soutien et communication - Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale	25 083 382	0	0	0	0	25 083 382	0
67 – Pilotage, soutien et communication - dépenses de personnel des cabinets et des organismes rattachés / RH	85 554 678	0	0	0	0	85 554 678	0
67.01 – Cabinet du Ministre des armées - Cabinet du ministre délégué auprès du Ministre des armées - sous-direction des cabinets	31 310 161	0	0	0	0	31 310 161	0
67.02 – Contrôle général des armées	21 826 723	0	0	0	0	21 826 723	0
67.03 – Direction Générale du Numérique	8 002 589	0	0	0	0	8 002 589	0
67.04 – Délégation à l'Information et la Communication de la Défense	10 970 196	0	0	0	0	10 970 196	0
67.05 – Gendarmerie de la Sureté de l'Armement Nucléaire	5 170 791	0	0	0	0	5 170 791	0
67.06 – Contrôle Budgétaire et Comptable Ministériel défense - Agence Comptable des Services Industriels de l'Armement	5 440 945	0	0	0	0	5 440 945	0
67.07 – Direction de la Protection des Installations, moyens et activités de la Défense	2 833 273	0	0	0	0	2 833 273	0
<b>Total</b>	<b>21 222 499 951</b>	<b>728 276 850</b>	<b>490 035 602</b>	<b>14 377 939</b>	<b>24 344 582</b>	<b>22 479 534 924</b>	<b>292 652 621</b>

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LOI DE FINANCES INITIALE)

## 2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2021	FdC et AdP prévus en 2021
04 – Politique immobilière	0	93 499 998	484 288 454	7 230 000	0	<b>585 018 452</b>	20 156 667
05 – Systèmes d'information, d'administration et de gestion	0	120 288 000	67 208 067	0	0	<b>187 496 067</b>	0
06 – Politiques des ressources humaines	0	144 515 107	600 000	40 000	0	<b>145 155 107</b>	1 150 000
06.03 – Reconversion	0	32 160 287	0	0	0	<b>32 160 287</b>	0
06.03 – Reconversion	0	0	600 000	0	0	<b>600 000</b>	0
06.03 – Reconversion	0	0	0	40 000	0	<b>40 000</b>	0
06.04 – Action sociale et autres politiques de ressources humaines (hors rémunérations des agents)	0	112 354 820	0	0	0	<b>112 354 820</b>	1 150 000
08 – Politique culturelle et éducative	0	25 891 163	0	685 630	7 215 317	<b>33 792 110</b>	300 000
08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0	22 472 024	0	0	0	<b>22 472 024</b>	0
08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0	0	0	685 630	0	<b>685 630</b>	0
08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0	0	0	0	7 215 317	<b>7 215 317</b>	0
08.02 – Gestion et communication des archives historiques de la défense	0	3 419 139	0	0	0	<b>3 419 139</b>	300 000
10 – Restructurations	0	617 737	27 938 200	6 044 051	0	<b>34 599 988</b>	0
11 – Pilotage, soutien et communication	0	342 357 625	13 236 171	0	3 368 757	<b>358 962 553</b>	975 000
50 – Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	616 732 707	0	0	0	0	<b>616 732 707</b>	0
50.01 – Renseignement extérieur	492 007 397	0	0	0	0	<b>492 007 397</b>	0
50.02 – Renseignement de sécurité et de défense	124 725 310	0	0	0	0	<b>124 725 310</b>	0
51 – Prospective de défense - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	24 464 673	0	0	0	0	<b>24 464 673</b>	0
51.01 – DGRIS / Administration centrale	24 464 673	0	0	0	0	<b>24 464 673</b>	0
52 – Relations internationales	68 221 994	0	0	0	0	<b>68 221 994</b>	0
52.01 – DGA / Soutien aux exportations	5 895 690	0	0	0	0	<b>5 895 690</b>	0
52.02 – DGRIS / Diplomatie de défense	62 326 304	0	0	0	0	<b>62 326 304</b>	0

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2021	FdC et AdP prévus en 2021
53 – Préparation et conduite des opérations d'armement - Personnel travaillant pour le programme "Équipement des forces "	2 062 870 883	0	0	0	0	2 062 870 883	0
53.01 – Soutien aux opérations d'armement	2 062 870 883	0	0	0	0	2 062 870 883	0
54 – Planification des moyens et conduite des opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	1 392 744 942	0	0	0	0	1 392 744 942	0
54.01 – Commandement des armées	165 139 997	0	0	0	0	165 139 997	0
54.02 – Organismes interarmées à vocation opérationnelle	231 805 490	0	0	0	0	231 805 490	0
54.03 – Organismes interarmées à vocation prospective et maîtrise des armements	17 347 160	0	0	0	0	17 347 160	0
54.04 – Enseignement interarmées	148 228 537	0	0	0	0	148 228 537	0
54.05 – EMA / Relations internationales militaires / PPE	142 843 175	0	0	0	0	142 843 175	0
54.06 – Renseignement d'intérêt militaire	173 794 020	0	0	0	0	173 794 020	0
54.07 – Systèmes d'information et de communication	513 586 563	0	0	0	0	513 586 563	0
55 – Préparation des forces terrestres - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	7 062 675 859	0	0	0	0	7 062 675 859	1 040 000
55.01 – Ressources humaines des forces terrestres	7 062 675 859	0	0	0	0	7 062 675 859	1 040 000
56 – Préparation des forces navales - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 481 276 063	0	0	0	0	2 481 276 063	0
56.01 – Ressources humaines des forces navales	2 481 276 063	0	0	0	0	2 481 276 063	0
57 – Préparation des forces aériennes- Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 512 521 031	0	0	0	0	2 512 521 031	0
57.01 – Ressources humaines des forces aériennes	2 512 521 031	0	0	0	0	2 512 521 031	0
58 – Logistique et soutien interarmées - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 688 470 445	0	0	0	0	2 688 470 445	250 900 000
58.01 – Fonction pétrolière	132 987 545	0	0	0	0	132 987 545	0
58.02 – Logistique et soutien interarmées / CICoS	71 779 386	0	0	0	0	71 779 386	0
58.04 – Service interarmées des munitions	90 914 513	0	0	0	0	90 914 513	0
58.05 – Service du commissariat des armées	1 488 776 059	0	0	0	0	1 488 776 059	0
58.06 – Fonction santé	904 012 942	0	0	0	0	904 012 942	250 900 000
59 – Surcoûts liés aux opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	350 000 000	0	0	0	0	350 000 000	0
59.01 – Surcoûts liés aux opérations extérieures	250 000 000	0	0	0	0	250 000 000	0
59.02 – Surcoûts liés aux opérations intérieures	100 000 000	0	0	0	0	100 000 000	0



## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 122 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2021	FdC et AdP prévus en 2021
60 – Politique immobilière - Personnel travaillant pour l'action "Politique immobilière"	494 476 024	0	0	0	0	494 476 024	0
61 – Action sociale, chômage et pensions	290 667 405	0	0	0	0	290 667 405	0
61.01 – Actions sociales et autres politiques des ressources humaines	156 560 702	0	0	0	0	156 560 702	0
61.02 – Reconversion des personnels militaires - Chômage	124 821 711	0	0	0	0	124 821 711	0
61.03 – Reconversion des personnels civils - Chômage	9 284 992	0	0	0	0	9 284 992	0
62 – Politique culturelle et éducative - gestion et communication des archives historiques de la défense - Personnel travaillant pour l'action "Politique culturelle et éducative"	41 143 942	0	0	0	0	41 143 942	0
63 – Restructurations - RH	52 516 708	0	0	0	0	52 516 708	0
63.01 – Restructurations Personnels civils	26 277 786	0	0	0	0	26 277 786	0
63.02 – Restructurations Personnels militaires	26 238 922	0	0	0	0	26 238 922	0
64 – Pilotage, soutien - Personnel travaillant pour l'action " Pilotage, soutien "	394 384 930	0	0	0	0	394 384 930	0
64.01 – Personnel du SGA employeur	281 053 454	0	0	0	0	281 053 454	0
64.07 – Personnel de l'action sociale	59 544 954	0	0	0	0	59 544 954	0
64.08 – Personnel de l'agence de reconversion de la Défense	53 786 522	0	0	0	0	53 786 522	0
65 – Journée défense et citoyenneté - Personnel travaillant pour le programme "Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant"	88 171 942	0	0	0	0	88 171 942	0
66 – Rayonnement et contribution extérieure	44 737 929	0	0	0	0	44 737 929	0
66.02 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants non remboursés sous PMEAF Mindef	43 387 352	0	0	0	0	43 387 352	0
66.05 – Pilotage, soutien et communication - Elèves des classes préparatoires des lycées de la défense	1 350 577	0	0	0	0	1 350 577	0
67 – Pilotage, soutien et communication - dépenses de personnel des cabinets et des organismes rattachés / RH	86 057 723	0	0	0	0	86 057 723	0
67.01 – Cabinet du Ministre des armées - Cabinet du ministre délégué auprès du Ministre des armées - sous-direction des cabinets	31 592 245	0	0	0	0	31 592 245	0
67.02 – Contrôle général des armées	22 605 558	0	0	0	0	22 605 558	0
67.03 – Direction Générale du Numérique	7 221 513	0	0	0	0	7 221 513	0
67.04 – Délégation à l'Information et la Communication de la Défense	11 411 711	0	0	0	0	11 411 711	0
67.05 – Gendarmerie de la Sureté de l'Armement Nucléaire	5 087 220	0	0	0	0	5 087 220	0
67.06 – Contrôle Budgétaire et Comptable Ministériel défense -	5 363 482	0	0	0	0	5 363 482	0

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2021	FdC et AdP prévus en 2021
<i>Agence Comptable des Services Industriels de l'Armement</i>							
67.07 – Direction de la Protection des Installations, moyens et activités de la Défense	2 775 994	0	0	0	0	2 775 994	0
<b>Total</b>	<b>20 752 135 200</b>	<b>727 169 630</b>	<b>593 270 892</b>	<b>13 999 681</b>	<b>10 584 074</b>	<b>22 097 159 477</b>	<b>274 521 667</b>

## 2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2021	FdC et AdP prévus en 2021
04 – Politique immobilière	0	98 722 312	403 556 097	7 230 000	0	509 508 409	20 156 667
05 – Systèmes d'information, d'administration et de gestion	0	107 905 000	60 035 401	0	0	167 940 401	0
06 – Politiques des ressources humaines	0	145 501 107	600 000	40 000	0	146 141 107	1 150 000
06.03 – Reconversion	0	32 150 287	0	0	0	32 150 287	0
06.03 – Reconversion	0	0	600 000	0	0	600 000	0
06.03 – Reconversion	0	0	0	40 000	0	40 000	0
06.04 – Action sociale et autres politiques de ressources humaines (hors rémunérations des agents)	0	113 350 820	0	0	0	113 350 820	1 150 000
08 – Politique culturelle et éducative	0	25 891 163	0	685 630	12 475 229	39 052 022	300 000
08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0	22 472 024	0	0	0	22 472 024	0
08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0	0	0	685 630	0	685 630	0
08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0	0	0	0	12 475 229	12 475 229	0
08.02 – Gestion et communication des archives historiques de la défense	0	3 419 139	0	0	0	3 419 139	300 000
10 – Restructurations	0	627 737	30 460 033	11 100 943	0	42 188 713	0
11 – Pilotage, soutien et communication	0	341 628 644	28 335 571	0	3 368 757	373 332 972	975 000
50 – Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	616 732 707	0	0	0	0	616 732 707	0
50.01 – Renseignement extérieur	492 007 397	0	0	0	0	492 007 397	0
50.02 – Renseignement de sécurité et de défense	124 725 310	0	0	0	0	124 725 310	0
51 – Prospective de défense - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	24 464 673	0	0	0	0	24 464 673	0
51.01 – DGRIS / Administration centrale	24 464 673	0	0	0	0	24 464 673	0
52 – Relations internationales	68 221 994	0	0	0	0	68 221 994	0
52.01 – DGA / Soutien aux exportations	5 895 690	0	0	0	0	5 895 690	0
52.02 – DGRIS / Diplomatie de défense	62 326 304	0	0	0	0	62 326 304	0

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2021	FdC et AdP prévus en 2021
53 – Préparation et conduite des opérations d'armement - Personnel travaillant pour le programme "Équipement des forces "	2 062 870 883	0	0	0	0	<b>2 062 870 883</b>	0
53.01 – Soutien aux opérations d'armement	2 062 870 883	0	0	0	0	<b>2 062 870 883</b>	0
54 – Planification des moyens et conduite des opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	1 392 744 942	0	0	0	0	<b>1 392 744 942</b>	0
54.01 – Commandement des armées	165 139 997	0	0	0	0	<b>165 139 997</b>	0
54.02 – Organismes interarmées à vocation opérationnelle	231 805 490	0	0	0	0	<b>231 805 490</b>	0
54.03 – Organismes interarmées à vocation prospective et maîtrise des armements	17 347 160	0	0	0	0	<b>17 347 160</b>	0
54.04 – Enseignement interarmées	148 228 537	0	0	0	0	<b>148 228 537</b>	0
54.05 – EMA / Relations internationales militaires / PPE	142 843 175	0	0	0	0	<b>142 843 175</b>	0
54.06 – Renseignement d'intérêt militaire	173 794 020	0	0	0	0	<b>173 794 020</b>	0
54.07 – Systèmes d'information et de communication	513 586 563	0	0	0	0	<b>513 586 563</b>	0
55 – Préparation des forces terrestres - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	7 062 675 859	0	0	0	0	<b>7 062 675 859</b>	1 040 000
55.01 – Ressources humaines des forces terrestres	7 062 675 859	0	0	0	0	<b>7 062 675 859</b>	1 040 000
56 – Préparation des forces navales - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 481 276 063	0	0	0	0	<b>2 481 276 063</b>	0
56.01 – Ressources humaines des forces navales	2 481 276 063	0	0	0	0	<b>2 481 276 063</b>	0
57 – Préparation des forces aériennes- Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 512 521 031	0	0	0	0	<b>2 512 521 031</b>	0
57.01 – Ressources humaines des forces aériennes	2 512 521 031	0	0	0	0	<b>2 512 521 031</b>	0
58 – Logistique et soutien interarmées - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 688 470 445	0	0	0	0	<b>2 688 470 445</b>	250 900 000
58.01 – Fonction pétrolière	132 987 545	0	0	0	0	<b>132 987 545</b>	0
58.02 – Logistique et soutien interarmées / CICOs	71 779 386	0	0	0	0	<b>71 779 386</b>	0
58.04 – Service interarmées des munitions	90 914 513	0	0	0	0	<b>90 914 513</b>	0
58.05 – Service du commissariat des armées	1 488 776 059	0	0	0	0	<b>1 488 776 059</b>	0
58.06 – Fonction santé	904 012 942	0	0	0	0	<b>904 012 942</b>	250 900 000
59 – Surcoûts liés aux opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	350 000 000	0	0	0	0	<b>350 000 000</b>	0
59.01 – Surcoûts liés aux opérations extérieures	250 000 000	0	0	0	0	<b>250 000 000</b>	0
59.02 – Surcoûts liés aux opérations intérieures	100 000 000	0	0	0	0	<b>100 000 000</b>	0

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2021	FdC et AdP prévus en 2021
60 – Politique immobilière - Personnel travaillant pour l'action "Politique immobilière"	494 476 024	0	0	0	0	494 476 024	0
61 – Action sociale, chômage et pensions	290 667 405	0	0	0	0	290 667 405	0
61.01 – Actions sociales et autres politiques des ressources humaines	156 560 702	0	0	0	0	156 560 702	0
61.02 – Reconversion des personnels militaires - Chômage	124 821 711	0	0	0	0	124 821 711	0
61.03 – Reconversion des personnels civils - Chômage	9 284 992	0	0	0	0	9 284 992	0
62 – Politique culturelle et éducative - gestion et communication des archives historiques de la défense - Personnel travaillant pour l'action "Politique culturelle et éducative"	41 143 942	0	0	0	0	41 143 942	0
63 – Restructurations - RH	52 516 708	0	0	0	0	52 516 708	0
63.01 – Restructurations Personnels civils	26 277 786	0	0	0	0	26 277 786	0
63.02 – Restructurations Personnels militaires	26 238 922	0	0	0	0	26 238 922	0
64 – Pilotage, soutien - Personnel travaillant pour l'action " Pilotage, soutien "	394 384 930	0	0	0	0	394 384 930	0
64.01 – Personnel du SGA employeur	281 053 454	0	0	0	0	281 053 454	0
64.07 – Personnel de l'action sociale	59 544 954	0	0	0	0	59 544 954	0
64.08 – Personnel de l'agence de reconversion de la Défense	53 786 522	0	0	0	0	53 786 522	0
65 – Journée défense et citoyenneté - Personnel travaillant pour le programme "Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant"	88 171 942	0	0	0	0	88 171 942	0
66 – Rayonnement et contribution extérieure	44 737 929	0	0	0	0	44 737 929	0
66.02 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants non remboursés sous PMEA Mindéf	43 387 352	0	0	0	0	43 387 352	0
66.05 – Pilotage, soutien et communication - Elèves des classes préparatoires des lycées de la défense	1 350 577	0	0	0	0	1 350 577	0
67 – Pilotage, soutien et communication - dépenses de personnel des cabinets et des organismes rattachés / RH	86 057 723	0	0	0	0	86 057 723	0
67.01 – Cabinet du Ministre des armées - Cabinet du ministre délégué auprès du Ministre des armées - sous-direction des cabinets	31 592 245	0	0	0	0	31 592 245	0
67.02 – Contrôle général des armées	22 605 558	0	0	0	0	22 605 558	0
67.03 – Direction Générale du Numérique	7 221 513	0	0	0	0	7 221 513	0
67.04 – Délégation à l'Information et la Communication de la Défense	11 411 711	0	0	0	0	11 411 711	0
67.05 – Gendarmerie de la Sureté de l'Armement Nucléaire	5 087 220	0	0	0	0	5 087 220	0
67.06 – Contrôle Budgétaire et Comptable Ministériel défense -	5 363 482	0	0	0	0	5 363 482	0

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2021	FdC et AdP prévus en 2021
<i>Agence Comptable des Services Industriels de l'Armement</i>							
<i>67.07 – Direction de la Protection des Installations, moyens et activités de la Défense</i>	2 775 994	0	0	0	0	<b>2 775 994</b>	0
<b>Total</b>	<b>20 752 135 200</b>	<b>720 275 963</b>	<b>522 987 102</b>	<b>19 056 573</b>	<b>15 843 986</b>	<b>22 030 298 824</b>	<b>274 521 667</b>

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE

Titre ou catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2021	Demandées pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022	Ouverts en LFI pour 2021	Demandés pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022
<b>Titre 2 – Dépenses de personnel</b>	20 752 135 200	21 222 499 951	272 312 954	20 752 135 200	21 222 499 951	272 312 954
Rémunérations d'activité	10 525 774 320	10 811 629 847	272 312 954	10 525 774 320	10 811 629 847	272 312 954
Cotisations et contributions sociales	9 939 421 192	10 110 538 114	0	9 939 421 192	10 110 538 114	0
Prestations sociales et allocations diverses	286 939 688	300 331 990	0	286 939 688	300 331 990	0
<b>Titre 3 – Dépenses de fonctionnement</b>	727 169 630	768 741 840	2 575 000	720 275 963	728 276 850	2 575 000
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	631 041 881	669 029 437	2 575 000	623 954 181	628 564 447	2 575 000
Subventions pour charges de service public	96 127 749	99 712 403	0	96 321 782	99 712 403	0
<b>Titre 5 – Dépenses d'investissement</b>	593 270 892	653 304 546	17 764 667	522 987 102	490 035 602	17 764 667
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	526 177 825	603 961 671	17 764 667	463 442 701	436 566 887	17 764 667
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	67 093 067	49 342 875	0	59 544 401	53 468 715	0
<b>Titre 6 – Dépenses d'intervention</b>	13 999 681	14 478 616	0	19 056 573	14 377 939	0
Transferts aux ménages	0	206 000	0	0	195 150	0
Transferts aux entreprises	788 088	1 987 869	0	2 848 200	1 987 869	0
Transferts aux collectivités territoriales	5 205 963	3 975 738	0	7 005 034	3 975 738	0
Transferts aux autres collectivités	8 005 630	8 309 009	0	9 203 339	8 219 182	0
<b>Titre 7 – Dépenses d'opérations financières</b>	10 584 074	28 175 428	0	15 843 986	24 344 582	0
Dotations en fonds propres	10 584 074	28 175 428	0	15 843 986	24 344 582	0
<b>Total</b>	<b>22 097 159 477</b>	<b>22 687 200 381</b>	<b>292 652 621</b>	<b>22 030 298 824</b>	<b>22 479 534 924</b>	<b>292 652 621</b>

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES

## Avertissement

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Les chiffrages présentés pour 2022 ont été réalisés sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2022. L'impact des dispositions fiscales de ce dernier sur les recettes 2022 est, pour sa part, présenté dans les tomes I et II de l'annexe « Évaluation des Voies et Moyens ».

Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable.

Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« ε »). Par ailleurs, afin d'assurer une comparabilité d'une année sur l'autre, lorsqu'une dépense fiscale est non chiffrable («nc») en 2022, le montant pris en compte dans le total 2022 correspond au dernier chiffrage connu (montant 2021 ou 2020); si aucun montant n'est connu, la valeur nulle est retenue dans le total. La portée du total s'avère toutefois limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme.

## DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (3)

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffrage 2020	Chiffrage 2021	Chiffrage 2022
230605	<b>Exonération du bénéfice réalisé par les entreprises créées en zones de restructuration de la défense (ZRD)</b> Dispositions communes à l'impôt sur le revenu (bénéfices industriels et commerciaux) et à l'impôt sur les sociétés <i>Bénéficiaires 2020 : 320 Entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2008 - Dernière modification : 2020 - Dernière incidence budgétaire : 2034 - Fin du fait générateur : 2027 - code général des impôts : 44 terdecies</i>	3	2	3
120141	<b>Exonération de l'indemnité de départ volontaire versée dans le cadre d'une restructuration ou d'une réorganisation du ministère de la défense</b> Traitements, salaires, pensions et rentes viagères <i>Bénéficiaires 2020 : 112 Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2008 - Dernière modification : 2018 - Dernière incidence budgétaire : 2025 - Fin du fait générateur : 2025 - code général des impôts : 81-30° bis</i>	1	1	1
120140	<b>Exonération du pécule modulable d'incitation au départ des militaires</b> Traitements, salaires, pensions et rentes viagères <i>Bénéficiaires 2020 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Très bonne - Création : 2008 - Dernière modification : 2013 - Dernière incidence budgétaire : 2020 - Fin du fait générateur : 2019 - code général des impôts : 81-30°</i>	3	-	-
<b>Total</b>		<b>7</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

## DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS LOCAUX PRISES EN CHARGE PAR L'ÉTAT (1)

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts locaux contribuant au programme de manière principale		Chiffrage 2020	Chiffrage 2021	Chiffrage 2022
090201	<b>Crédit d'impôt pour les micro entreprises implantées en zones de restructuration de la défense (ZRD)</b>	0	0	0

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts locaux contribuant au programme de manière principale	Chiffrage 2020	Chiffrage 2021	Chiffrage 2022
Cotisation foncière des entreprises <i>Bénéficiaires 2020 : (nombre non déterminé) Entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Très bonne - Création : 2009 - Dernière modification : 2020 - Dernière incidence budgétaire : 2023 - Fin du fait générateur : 2021 - code général des impôts : 1647 C septies</i>			
<b>Total</b>			

## DÉPENSES FISCALES SUBSIDIAIRES SUR IMPÔTS LOCAUX PRISES EN CHARGE PAR L'ÉTAT (1)

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts locaux contribuant au programme de manière subsidiaire	Chiffrage 2020	Chiffrage 2021	Chiffrage 2022
090201 <b>Crédit d'impôt pour les micro entreprises implantées en zones de restructuration de la défense (ZRD)</b> Cotisation foncière des entreprises <i>Bénéficiaires 2020 : (nombre non déterminé) Entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Très bonne - Création : 2009 - Dernière modification : 2020 - Dernière incidence budgétaire : 2023 - Fin du fait générateur : 2021 - code général des impôts : 1647 C septies</i>	0	0	0
<b>Total</b>			



## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

## ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
<b>04 – Politique immobilière</b>	<b>0</b>	<b>681 279 373</b>	<b>681 279 373</b>	<b>0</b>	<b>497 883 129</b>	<b>497 883 129</b>
<b>05 – Systèmes d'information, d'administration et de gestion</b>	<b>0</b>	<b>168 588 791</b>	<b>168 588 791</b>	<b>0</b>	<b>160 273 831</b>	<b>160 273 831</b>
<b>06 – Politiques des ressources humaines</b>	<b>0</b>	<b>146 464 378</b>	<b>146 464 378</b>	<b>0</b>	<b>147 690 377</b>	<b>147 690 377</b>
06.03 – Reconversion	0	31 657 580	31 657 580	0	31 657 579	31 657 579
06.04 – Action sociale et autres politiques de ressources humaines (hors rémunérations des agents)	0	114 806 798	114 806 798	0	116 032 798	116 032 798
<b>08 – Politique culturelle et éducative</b>	<b>0</b>	<b>57 745 319</b>	<b>57 745 319</b>	<b>0</b>	<b>53 535 320</b>	<b>53 535 320</b>
08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0	52 664 069	52 664 069	0	48 654 070	48 654 070
08.02 – Gestion et communication des archives historiques de la défense	0	5 081 250	5 081 250	0	4 881 250	4 881 250
<b>10 – Restructurations</b>	<b>0</b>	<b>44 193 925</b>	<b>44 193 925</b>	<b>0</b>	<b>24 373 916</b>	<b>24 373 916</b>
<b>11 – Pilotage, soutien et communication</b>	<b>0</b>	<b>366 428 644</b>	<b>366 428 644</b>	<b>0</b>	<b>373 278 400</b>	<b>373 278 400</b>
<b>50 – Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"</b>	<b>630 624 069</b>	<b>0</b>	<b>630 624 069</b>	<b>630 624 069</b>	<b>0</b>	<b>630 624 069</b>
50.01 – Renseignement extérieur	498 635 038	0	498 635 038	498 635 038	0	498 635 038
50.02 – Renseignement de sécurité et de défense	131 989 031	0	131 989 031	131 989 031	0	131 989 031
<b>51 – Prospective de défense - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"</b>	<b>25 246 328</b>	<b>0</b>	<b>25 246 328</b>	<b>25 246 328</b>	<b>0</b>	<b>25 246 328</b>
51.01 – DGRIS / Administration centrale	25 246 328	0	25 246 328	25 246 328	0	25 246 328
<b>52 – Relations internationales</b>	<b>70 924 379</b>	<b>0</b>	<b>70 924 379</b>	<b>70 924 379</b>	<b>0</b>	<b>70 924 379</b>
52.01 – DGA / Soutien aux exportations	6 761 612	0	6 761 612	6 761 612	0	6 761 612
52.02 – DGRIS / Diplomatie de défense	64 162 767	0	64 162 767	64 162 767	0	64 162 767
<b>53 – Préparation et conduite des opérations d'armement - Personnel travaillant pour le programme "Équipement des forces "</b>	<b>2 110 459 810</b>	<b>0</b>	<b>2 110 459 810</b>	<b>2 110 459 810</b>	<b>0</b>	<b>2 110 459 810</b>
53.01 – Soutien aux opérations d'armement	2 110 459 810	0	2 110 459 810	2 110 459 810	0	2 110 459 810
<b>54 – Planification des moyens et conduite des opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"</b>	<b>1 396 436 217</b>	<b>0</b>	<b>1 396 436 217</b>	<b>1 396 436 217</b>	<b>0</b>	<b>1 396 436 217</b>
54.01 – Commandement des armées	179 250 397	0	179 250 397	179 250 397	0	179 250 397
54.02 – Organismes interarmées à vocation opérationnelle	241 594 588	0	241 594 588	241 594 588	0	241 594 588

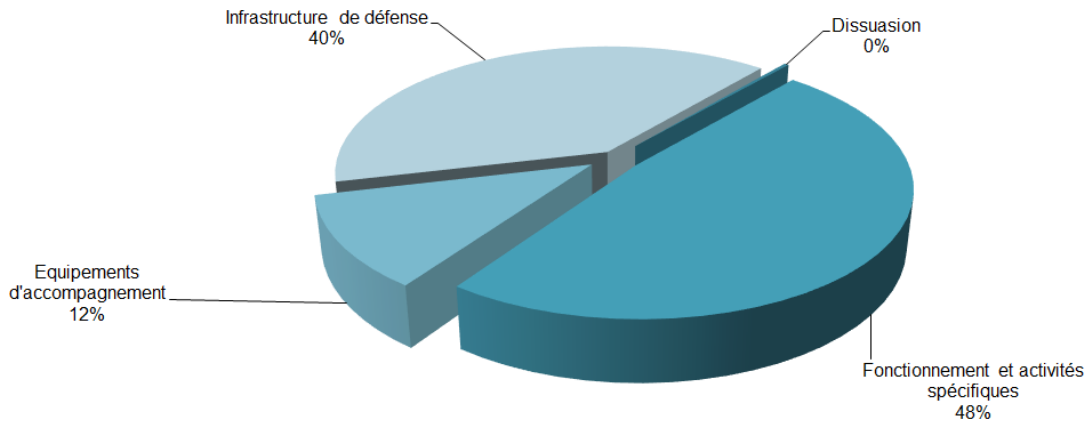
Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
54.03 – Organismes interarmées à vocation prospective et maîtrise des armements	0	0	0	0	0	0
54.04 – Enseignement interarmées	134 298 899	0	134 298 899	134 298 899	0	134 298 899
54.05 – EMA / Relations internationales militaires / PPE	144 315 846	0	144 315 846	144 315 846	0	144 315 846
54.06 – Renseignement d'intérêt militaire	179 416 710	0	179 416 710	179 416 710	0	179 416 710
54.07 – Systèmes d'information et de communication	517 559 777	0	517 559 777	517 559 777	0	517 559 777
<b>55 – Préparation des forces terrestres - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"</b>	<b>7 276 159 019</b>	<b>0</b>	<b>7 276 159 019</b>	<b>7 276 159 019</b>	<b>0</b>	<b>7 276 159 019</b>
55.01 – Ressources humaines des forces terrestres	7 276 159 019	0	7 276 159 019	7 276 159 019	0	7 276 159 019
<b>56 – Préparation des forces navales - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"</b>	<b>2 568 687 795</b>	<b>0</b>	<b>2 568 687 795</b>	<b>2 568 687 795</b>	<b>0</b>	<b>2 568 687 795</b>
56.01 – Ressources humaines des forces navales	2 568 687 795	0	2 568 687 795	2 568 687 795	0	2 568 687 795
56.02 – Rémunérations des ouvriers de l'Etat de la DCNS	0	0	0	0	0	0
<b>57 – Préparation des forces aériennes- Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"</b>	<b>2 568 999 556</b>	<b>0</b>	<b>2 568 999 556</b>	<b>2 568 999 556</b>	<b>0</b>	<b>2 568 999 556</b>
57.01 – Ressources humaines des forces aériennes	2 568 999 556	0	2 568 999 556	2 568 999 556	0	2 568 999 556
57.02 – Service industriel aéronautique(SIAé)	0	0	0	0	0	0
<b>58 – Logistique et soutien interarmées - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"</b>	<b>2 705 170 118</b>	<b>0</b>	<b>2 705 170 118</b>	<b>2 705 170 118</b>	<b>0</b>	<b>2 705 170 118</b>
58.01 – Fonction pétrolière	135 978 814	0	135 978 814	135 978 814	0	135 978 814
58.02 – Logistique et soutien interarmées / CICoS	73 482 301	0	73 482 301	73 482 301	0	73 482 301
58.03 – Soutiens complémentaires	0	0	0	0	0	0
58.04 – Service interarmées des munitions	91 795 228	0	91 795 228	91 795 228	0	91 795 228
58.05 – Service du commissariat des armées	1 489 127 944	0	1 489 127 944	1 489 127 944	0	1 489 127 944
58.06 – Fonction santé	914 785 831	0	914 785 831	914 785 831	0	914 785 831
<b>59 – Surcoûts liés aux opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"</b>	<b>350 000 000</b>	<b>0</b>	<b>350 000 000</b>	<b>350 000 000</b>	<b>0</b>	<b>350 000 000</b>
59.01 – Surcoûts liés aux opérations extérieures	250 000 000	0	250 000 000	250 000 000	0	250 000 000
59.02 – Surcoûts liés aux opérations intérieures	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	0	100 000 000
<b>60 – Politique immobilière - Personnel travaillant pour l'action "Politique immobilière"</b>	<b>487 816 346</b>	<b>0</b>	<b>487 816 346</b>	<b>487 816 346</b>	<b>0</b>	<b>487 816 346</b>
<b>61 – Action sociale, chômage et pensions</b>	<b>298 821 452</b>	<b>0</b>	<b>298 821 452</b>	<b>298 821 452</b>	<b>0</b>	<b>298 821 452</b>
61.01 – Actions sociales et autres politiques des ressources humaines	156 042 618	0	156 042 618	156 042 618	0	156 042 618
61.02 – Reconversion des personnels militaires - Chômage	133 802 356	0	133 802 356	133 802 356	0	133 802 356
61.03 – Reconversion des personnels civils - Chômage	8 976 478	0	8 976 478	8 976 478	0	8 976 478
<b>62 – Politique culturelle et éducative - gestion et communication des archives</b>	<b>40 989 647</b>	<b>0</b>	<b>40 989 647</b>	<b>40 989 647</b>	<b>0</b>	<b>40 989 647</b>

## Soutien de la politique de la défense

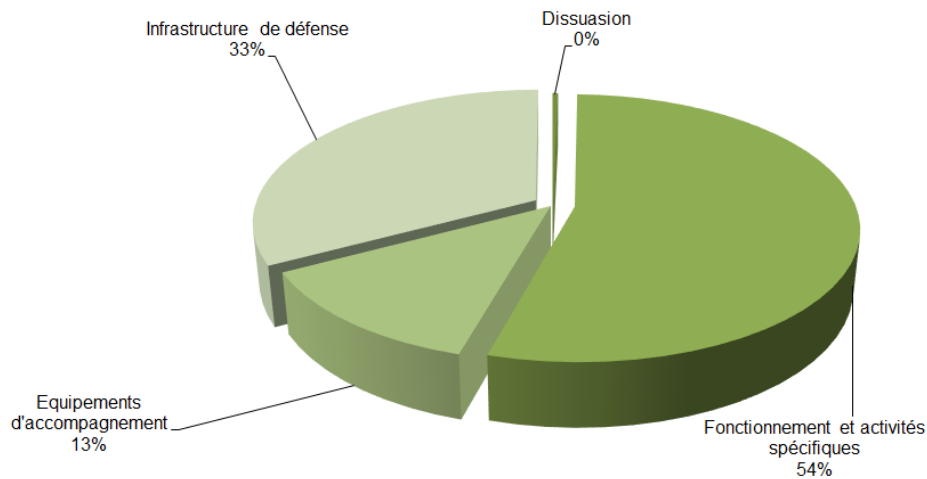
Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
<b>historiques de la défense - Personnel travaillant pour l'action "Politique culturelle et éducative"</b>						
<b>63 – Restructurations - RH</b>	<b>52 544 445</b>	<b>0</b>	<b>52 544 445</b>	<b>52 544 445</b>	<b>0</b>	<b>52 544 445</b>
63.01 – Restructurations Personnels civils	27 140 099	0	27 140 099	27 140 099	0	27 140 099
63.02 – Restructurations Personnels militaires	25 404 346	0	25 404 346	25 404 346	0	25 404 346
<b>64 – Pilotage, soutien - Personnel travaillant pour l'action " Pilotage, soutien "</b>	<b>391 743 719</b>	<b>0</b>	<b>391 743 719</b>	<b>391 743 719</b>	<b>0</b>	<b>391 743 719</b>
64.01 – Personnel du SGA employeur	276 573 827	0	276 573 827	276 573 827	0	276 573 827
64.07 – Personnel de l'action sociale	65 974 016	0	65 974 016	65 974 016	0	65 974 016
64.08 – Personnel de l'agence de reconversion de la Défense	49 195 876	0	49 195 876	49 195 876	0	49 195 876
<b>65 – Journée défense et citoyenneté - Personnel travaillant pour le programme "Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant"</b>	<b>120 341 117</b>	<b>0</b>	<b>120 341 117</b>	<b>120 341 117</b>	<b>0</b>	<b>120 341 117</b>
<b>66 – Rayonnement et contribution extérieure</b>	<b>41 981 256</b>	<b>0</b>	<b>41 981 256</b>	<b>41 981 256</b>	<b>0</b>	<b>41 981 256</b>
66.01 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants remboursés sous PMEA Mindef	0	0	0	0	0	0
66.02 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants non remboursés sous PMEA Mindef	15 502 829	0	15 502 829	15 502 829	0	15 502 829
66.03 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants remboursés hors PMEA Mindef	0	0	0	0	0	0
66.04 – Pilotage, soutien et communication - Présidence de la République	0	0	0	0	0	0
66.05 – Pilotage, soutien et communication - Elèves des classes préparatoires des lycées de la défense	1 395 045	0	1 395 045	1 395 045	0	1 395 045
66.06 – Pilotage, soutien et communication - Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale	25 083 382	0	25 083 382	25 083 382	0	25 083 382
<b>67 – Pilotage, soutien et communication - dépenses de personnel des cabinets et des organismes rattachés / RH</b>	<b>85 554 678</b>	<b>0</b>	<b>85 554 678</b>	<b>85 554 678</b>	<b>0</b>	<b>85 554 678</b>
67.01 – Cabinet du Ministre des armées - Cabinet du ministre délégué auprès du Ministre des armées - sous-direction des cabinets	31 310 161	0	31 310 161	31 310 161	0	31 310 161
67.02 – Contrôle général des armées	21 826 723	0	21 826 723	21 826 723	0	21 826 723
67.03 – Direction Générale du Numérique	8 002 589	0	8 002 589	8 002 589	0	8 002 589
67.04 – Délégation à l'Information et la Communication de la Défense	10 970 196	0	10 970 196	10 970 196	0	10 970 196
67.05 – Gendarmerie de la Sûreté de l'Armement Nucléaire	5 170 791	0	5 170 791	5 170 791	0	5 170 791
67.06 – Contrôle Budgétaire et Comptable Ministériel défense - Agence Comptable des Services Industriels de l'Armement	5 440 945	0	5 440 945	5 440 945	0	5 440 945
67.07 – Direction de la Protection des Installations, moyens et activités de la Défense	2 833 273	0	2 833 273	2 833 273	0	2 833 273
<b>Total</b>	<b>21 222 499 951</b>	<b>1 464 700 430</b>	<b>22 687 200 381</b>	<b>21 222 499 951</b>	<b>1 257 034 973</b>	<b>22 479 534 924</b>

Répartition des crédits par OS - AE 2022



Répartition des crédits par OS - CP 2022



## SYNTHÈSE - RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR OS ET PAR TITRE (EN M€)

TBF1t	Répartition des crédits par OS - AE 2022				
	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Opérations stratégiques					
Dissuasion	4 600 000	-	-	-	4 600 000
Fonctionnement et activités spécifiques	644 895 924	27 994 298	7 154 616	281 754 28	708 220 266
Équipements d'accompagnement	119 245 916	49 342 875	-	-	168 588 791
Infrastructure de défense	-	575 967 373	7 324 000	-	583 291 373
<b>Total</b>	<b>768 741 840</b>	<b>653 304 546</b>	<b>14 478 616</b>	<b>28 175 428</b>	<b>1 464 700 430</b>

TBF1t	Répartition des crédits par OS - CP 2022				
	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Opérations stratégiques					
Dissuasion	4 600 000	-	-	-	4 600 000

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Fonctionnement et activités spécifiques	616 871 734	31 411 976	7 053 939	24 344 582	<b>679 682 231</b>
Équipements d'accompagnement	106 805 116	53 468 715	-	-	<b>160 273 831</b>
Infrastructure de défense	-	405 154 911	7 324 000	-	<b>412 478 911</b>
<b>Total</b>	<b>728 276 850</b>	<b>490 035 602</b>	<b>143 77 939</b>	<b>24 344 582</b>	<b>1 257 034 973</b>

## ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS PAR OPÉRATION STRATÉGIQUE (EN M€)

TBF3 Opérations stratégiques	Engagements		
	RàP à fin 2020	Eng 2021	Eng 2022
Dissuasion	-	4 500 000	4 600 000
Fonctionnement et activités spécifiques	1 070 933 019	680 298 941	710 795 266
Équipements d'accompagnement	116 051 181	183 976 285	168 973 399
Infrastructure de défense	811 634 452	503 090 357	600 979 040
<b>Total</b>	<b>1 998 618 652</b>	<b>1 371 865 583</b>	<b>1 485 347 705</b>
		Somme Eng.	4 855 831 940

TBF3 Opérations stratégiques	Paiements					Total
	2021	2022	2023	2024	>2024	
Dissuasion	-	-	-	-	-	-
	4 500 000	-	-	-	-	4 500 000
		4 600 000	-	-	-	4 600 000
Fonctionnement et activités spécifiques	151 256 317	50 458 037	68 918 615	45 631 755	754 668 295	1 070 933 019
	543 844 143	106 664 134	10 099 068	3 657 189	16 034 407	680 298 941
		529 135 060	139 252 187	21 778 551	20 629 468	710 795 266
Équipements d'accompagnement	80 402 860	28 036 503	7 611 818	-	-	116 051 181
	94 161 540	61 262 172	19 263 658	7 139 204	2 149 711	183 976 285
		75 005 156	67 188 635	23 345 000	3 434 608	168 973 399
Infrastructure de défense	359 837 708	162 920 342	119 586 445	59 896 698	109 393 259	811 634 452
	149 124 635	211 684 624	66 091 857	49 129 291	27 059 950	503 090 357
		55 638 612	221 039 708	180 384 397	143 916 323	600 979 040
<b>Total</b>	<b>1 383 127 203</b>	<b>1 285 404 640</b>	<b>719 051 991</b>	<b>390 962 085</b>	<b>1 077 286 021</b>	<b>4 855 831 940</b>
				Somme des paiements		4 855 831 940

## TABLEAU DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT SUR TRANCHES FONCTIONNELLES (EN M€)

TBF2 Opérations stratégiques	AEANE fin 2021	AE affectées 2022	Total AE	Engagement 2022
Équipements d'accompagnement	1 666 900	-	1 666 900	384 608
Infrastructure de défense	7 562 252	4 800 000	12 362 252	4 723 000

<b>Total</b>	<b>9 229 152</b>	<b>4 800 000</b>	<b>14 029 152</b>	<b>5 107 608</b>
--------------	------------------	------------------	-------------------	------------------

## TABLEAU DES FDC-ADP (EN €)

TBF1n OS	AE	CP
Fonctionnement et activités spécifiques	2 575 000	2 575 000
Infrastructure de défense	17 764 667	17 764 667
<b>Total</b>	<b>20 339 667</b>	<b>20 339 667</b>

## ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DU PROGRAMME

## TRANSFERTS EN CRÉDITS

	Prog Source / Cible	T2 Hors Cas pensions	T2 CAS pensions	Total T2	AE Hors T2	CP Hors T2	Total AE	Total CP
Transferts entrants					+630 000	+630 000	<b>+630 000</b>	<b>+630 000</b>
Frais d'expertise médicale supportés par la DAJ	178 ▶				+490 000	+490 000	<b>+490 000</b>	<b>+490 000</b>
Frais d'expertise médicale supportés par la DAJ	146 ▶				+105 000	+105 000	<b>+105 000</b>	<b>+105 000</b>
Frais d'expertise médicale supportés par la DAJ	144 ▶				+35 000	+35 000	<b>+35 000</b>	<b>+35 000</b>
Transferts sortants		-130 086	-52 781	-182 867			<b>-182 867</b>	<b>-182 867</b>
Transfert vers opérateur (Ecole Navale)	▶ 178	-93 268	-25 918	-119 186			<b>-119 186</b>	<b>-119 186</b>
Ecole de l'air - Reliquat des crédits des ETP transférés au PLF 2021	▶ 178	-36 818	-26 863	-63 681			<b>-63 681</b>	<b>-63 681</b>

## TRANSFERTS EN ETPT

	Prog Source / Cible	ETPT ministériels	ETPT hors État
Transferts entrants			
Transferts sortants		-84,00	
Réduction d'effectifs au sein du DCB du ministère des armées	▶ 218	-3,00	
Transfert vers opérateur (Ecole Navale)	▶ 178	-2,00	
Transfert interne CEA	▶ 146	-79,00	

## EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Plafond autorisé pour 2021	Effet des mesures de périmètre pour 2022	Effet des mesures de transfert pour 2022	Effet des corrections techniques pour 2022	Impact des schémas d'emplois pour 2022	dont extension en année pleine des schémas d'emplois 2021 sur 2022	dont impact des schémas d'emplois 2022 sur 2022	Plafond demandé pour 2022
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = 6-1-2-3-4			(6)
Catégorie A (personnels civils titulaires et non titulaires)	14 237,00	0,00	0,00	-1,24	+628,84	+342,12	+286,72	14 864,60
Catégorie B (personnels civils titulaires et non titulaires)	13 965,00	0,00	-82,00	+10,19	+606,73	+230,91	+375,82	14 499,92
Catégorie C (personnels civils titulaires et non titulaires)	22 698,00	0,00	0,00	+174,64	+96,51	+173,05	-76,54	22 969,15
Ouvriers de l'Etat	12 412,00	0,00	-2,00	-6,43	-677,03	-200,00	-477,03	11 726,54
Officiers	34 137,00	0,00	0,00	-7,81	+432,44	+331,00	+101,44	34 561,63
Sous-officiers	92 880,00	0,00	0,00	+11,35	-8,75	+259,00	-267,75	92 882,60
Militaires du rang	79 480,00	0,00	0,00	+46,45	-162,96	+165,00	-327,96	79 363,49
Volontaires	1 697,00	0,00	0,00	+41,43	-181,52	-309,00	+127,48	1 556,91
Volontaires stagiaires du SMV	718,00	0,00	0,00	+429,20	0,00	0,00	0,00	1 147,20
<b>Total</b>	<b>272 224,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-84,00</b>	<b>+697,78</b>	<b>+734,26</b>	<b>+992,08</b>	<b>-257,82</b>	<b>273 572,04</b>

Élaboré à partir du PMEA 2021, tel qu'inscrit en LFI 2021, le PMEA 2022 s'élève à 273 572 ETPT, soit une hausse de 1 348 ETPT par rapport à 2021.

Il intègre les facteurs d'évolutions suivants :

- l'effet des mesures de transfert de - 84 ETPT ;
- des corrections techniques à hauteur de + 698 ETPT :
  - + 667 ETPT recouvrant des corrections techniques relatives aux apprentis et au service militaire volontaire SMV non comptabilisés dans le schéma d'emplois ;
  - - 75 ETPT portant sur l'effet année courante (EAC) 2022 en raison d'un décalage entre l'EAC évalué à partir de mois moyens arrondis (- 258 ETPT) et celui sans arrondis (- 333 ETPT) ;
  - + 106 ETPT portant sur l'extension année pleine (EAP) 2021 sur 2022, en raison d'un écart entre l'EAP évaluée à partir des mois moyens arrondis (+ 992 ETPT) et celle sans arrondis (+ 1 098 ETPT) ;
- les conséquences du schéma d'emplois de + 734 ETPT, qui se décompose en une EAP 2021 sur 2022 de + 992 ETPT (qui découle de la différence entre le schéma d'emplois 2021 en ETP et la conséquence du schéma d'emplois 2021 sur 2021 calculé à partir de mois moyens arrondis) et un EAC 2022 de - 258 ETPT (calculé à partir des mois moyens arrondis des flux d'entrées et de sorties prévus en 2022).

## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF SOUS PLAFOND, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

Catégorie d'emplois	Effectifs exprimés en ETPT		
	Plafond d'emplois 2022	dont SIAé	dont Présidence de la République
Catégorie A	14 864,60	628,99	2,02
Catégorie B	14 499,92	835,87	2,19
Catégorie C	22 969,15	353,20	12,61
Ouvriers de l'Etat	11 726,54	2 253,20	3,19
Officiers	34 561,63	104,57	17,00
Sous-officiers	92 882,60	692,99	37,61
Militaires du rang	79 363,49	62,33	6,39
Volontaires	1 556,91	0,01	0,00

Volontaires stagiaires du SMV	1 147,20	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>273 572,04</b>	<b>4 931,16</b>	<b>81,01</b>

## RÉPARTITION DU PMEA PAR BOP

	Effectifs exprimés en ETPT
Personnels militaires de l'armée de terre	116 503,13
Personnels militaires de l'armée de l'air	40 963,53
Personnels militaires de la marine	36 236,47
Personnels militaires du SCA (1)	2 034,51
Personnels militaires du SEO (2)	1 410,30
Personnels du SSA (3)	10 051,47
Personnels de la DGA (4)	6 376,59
Personnels ingénieurs de l'infrastructure	664,39
Autres personnels militaires (CGA, APM, gendarmes non-spécialisés et de la sûreté des armements nucléaires)	532,96
Personnels civils de la défense (5)	53 056,10
Personnels de la DGSE(6)	5 742,59
<b>Total</b>	<b>273 572,04</b>

(1) Service du commissariat des Armées

(2) Service de l'énergie opérationnelle

(3) Service de santé des Armées

(4) Direction générale de l'armement

(5) Hors personnels civils paramédicaux rattachés au Service de santé des Armées (SSA), hors ingénieurs, cadres et techniciens (ICT/TCT) rattachés à la Direction générale de l'armement (DGA), hors aumôniers rattachés au Service du commissariat des Armées (SCA) et hors personnel civil de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE)

(6) Direction générale de la sécurité extérieure

## ÉVOLUTION DES EMPLOIS

(en ETP)

Catégorie d'emplois	Sorties prévues	dont départs en retraite	Mois moyen des sorties	Entrées prévues	dont primo recrutements	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois
Catégorie A (personnels civils titulaires et non titulaires)	1 336,20	341,00	6,90	1 730,07	1 096,00	6,30	+393,87
Catégorie B (personnels civils titulaires et non titulaires)	1 266,40	370,00	6,40	1 864,94	951,00	6,10	+598,54
Catégorie C (personnels civils titulaires et non titulaires)	2 367,40	544,00	5,70	2 639,28	1 803,00	6,80	+271,88
Ouvriers de l'Etat	1 330,09	830,00	6,40	484,80	301,00	6,70	-845,29
Officiers	2 583,00	811,00	7,60	3 095,00	1 447,00	8,10	+512,00
Sous-officiers	8 284,00	3 575,00	6,60	8 587,00	4 217,00	7,20	+303,00
Militaires du rang	17 541,00	1 036,00	6,70	16 652,00	15 303,00	6,60	-889,00
Volontaires	1 178,00	0,00	7,10	1 325,00	1 157,00	6,60	+147,00
Volontaires stagiaires du SMV	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>35 886,09</b>	<b>7 507,00</b>		<b>36 378,09</b>	<b>26 275,00</b>		<b>+492,00</b>

Le schéma d'emplois s'établit en 2022 à +492 ETP, dont +42 au profit du Service industriel aéronautique (SIAé). Le schéma d'emplois de +450 ETP, inscrit en loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 répond aux évolutions



## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

prioritaires des armées, notamment en matière de renseignement et de cyberdéfense, ainsi qu'à la nécessité d'améliorer la résilience en matière de protection et de prévention, tout en poursuivant la transformation du Ministère dans le domaine du soutien. La nature des engagements opérationnels, la transformation et la modernisation du Ministère, de même que la technicité croissante des systèmes d'armes qui exigent des compétences de haut niveau justifient les schémas d'emplois positifs au profit des catégories A et B ainsi que des officiers.

## EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

## RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

(en ETPT)

Service	LFI 2021	PLF 2022	dont mesures de transfert	dont mesures de périmètre	dont corrections techniques	Impact des schémas d'emplois pour 2022	Dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2021 sur 2022	Dont impact du schéma d'emplois 2022 sur 2022
Administration centrale	15 176,00	15 253,78	-3,00	0,00	12,93	+41,07	+55,49	-14,42
Opérateurs	50,00	48,00	-2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services à l'étranger	11 895,00	11 954,30	0,00	0,00	1,37	+32,08	+43,35	-11,27
Autres	245 103,00	246 315,96	-79,00	0,00	683,48	+661,11	+893,24	-232,13
<b>Total</b>	<b>272 224,00</b>	<b>273 572,04</b>	<b>-84,00</b>	<b>0,00</b>	<b>697,78</b>	<b>+734,26</b>	<b>+992,08</b>	<b>-257,82</b>

(en ETP)

Service	Schéma d'emplois (Prévision PAP)	ETP au 31/12/2022 (Prévision PAP)
Administration centrale	+28,00	15 288,89
Opérateurs	0,00	48,00
Services à l'étranger	+21,00	12 050,41
Autres	+443,00	246 485,70
<b>Total</b>	<b>+492,00</b>	<b>273 873,00</b>

Les périmètres d'administration centrale (définis par le décret modifié n°2000-1178 du 4 décembre 2000) et de l'étranger (personnel permanent à l'étranger – attachés de défense et unités pré positionnées) du ministère des armées ne correspondent ni à un budget opérationnel de programme (BOP), ni à une action/sous action. Dès lors, la détermination du plafond d'emplois par service ne revêt qu'une valeur indicative.

Par ailleurs, le ministère des armées ne dispose pas de services déconcentrés ou régionaux. Les effectifs relevant des services hors administration centrale et Etranger sont donc comptabilisés dans la catégorie Autres. Les effectifs ventilés ci-dessus constituent une estimation du volume des effectifs (en équivalents temps plein) présents au 31 décembre 2022.

## RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	ETPT
04 Politique immobilière	0,00
05 Systèmes d'information, d'administration et de gestion	0,00
<b>06 Politiques des ressources humaines</b>	<b>0,00</b>

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	ETPT
06 03 Reconversion	0,00
06 04 Action sociale et autres politiques de ressources humaines (hors rémunérations des agents)	0,00
<b>08 Politique culturelle et éducative</b>	<b>0,00</b>
08 01 Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0,00
08 02 Gestion et communication des archives historiques de la défense	0,00
10 Restructurations	0,00
11 Pilotage, soutien et communication	0,00
<b>50 Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"</b>	<b>7 335,85</b>
50 01 Renseignement extérieur	5 745,60
50 02 Renseignement de sécurité et de défense	1 590,25
<b>51 Prospective de défense - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"</b>	<b>252,24</b>
51 01 DGRIS / Administration centrale	252,24
<b>52 Relations internationales</b>	<b>369,02</b>
52 01 DGA / Soutien aux exportations	53,02
52 02 DGRIS / Diplomatie de défense	316,00
<b>53 Préparation et conduite des opérations d'armement - Personnel travaillant pour le programme "Équipement des forces "</b>	<b>10 194,89</b>
53 01 Soutien aux opérations d'armement	10 194,89
<b>54 Planification des moyens et conduite des opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"</b>	<b>15 431,45</b>
54 01 Commandement des armées	1 653,60
54 02 Organismes interarmées à vocation opérationnelle	2 139,45
54 03 Organismes interarmées à vocation prospective et maîtrise des armements	0,00
54 04 Enseignement interarmées	1 573,09
54 05 EMA / Relations internationales militaires / PPE	803,21
54 06 Renseignement d'intérêt militaire	2 092,14
54 07 Systèmes d'information et de communication	7 169,96
<b>55 Préparation des forces terrestres - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"</b>	<b>106 179,98</b>
55 01 Ressources humaines des forces terrestres	106 179,98
<b>56 Préparation des forces navales - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"</b>	<b>34 370,97</b>
56 01 Ressources humaines des forces navales	34 370,97
56 02 Rémunérations des ouvriers de l'Etat de la DCNS	0,00
<b>57 Préparation des forces aériennes- Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"</b>	<b>38 805,69</b>
57 01 Ressources humaines des forces aériennes	33 874,54
57 02 Service industriel aéronautique(SIAé)	4 931,15
<b>58 Logistique et soutien interarmées - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"</b>	<b>42 934,95</b>
58 01 Fonction pétrolière	2 054,71
58 02 Logistique et soutien interarmées / CICOs	519,70
58 03 Soutiens complémentaires	0,00
58 04 Service interarmées des munitions	1 357,16
58 05 Service du commissariat des armées	23 889,53
58 06 Fonction santé	15 113,85
<b>59 Surcoûts liés aux opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"</b>	<b>0,00</b>
59 01 Surcoûts liés aux opérations extérieures	0,00
59 02 Surcoûts liés aux opérations intérieures	0,00

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	ETPT
60 Politique immobilière - Personnel travaillant pour l'action "Politique immobilière"	6 867,96
<b>61 Action sociale, chômage et pensions</b>	<b>0,00</b>
61 01 Actions sociales et autres politiques des ressources humaines	0,00
61 02 Reconversion des personnels militaires - Chômage	0,00
61 03 Reconversion des personnels civils - Chômage	0,00
62 Politique culturelle et éducative - gestion et communication des archives historiques de la défense - Personnel travaillant pour l'action "Politique culturelle et éducative"	637,22
<b>63 Restructurations - RH</b>	<b>0,00</b>
63 01 Restructurations Personnels civils	0,00
63 02 Restructurations Personnels militaires	0,00
<b>64 Pilotage, soutien - Personnel travaillant pour l'action " Pilotage, soutien "</b>	<b>5 431,66</b>
64 01 Personnel du SGA employeur	3 719,99
64 07 Personnel de l'action sociale	1 038,27
64 08 Personnel de l'agence de reconversion de la Défense	673,40
65 Journée défense et citoyenneté - Personnel travaillant pour le programme "Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant"	2 842,67
<b>66 Rayonnement et contribution extérieure</b>	<b>989,04</b>
66 01 Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants remboursés sous PMEA Mindef	294,83
66 02 Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants non remboursés sous PMEA Mindef	306,20
66 03 Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants remboursés hors PMEA Mindef	0,00
66 04 Pilotage, soutien et communication - Présidence de la République	81,01
66 05 Pilotage, soutien et communication - Elèves des classes préparatoires des lycées de la défense	0,00
66 06 Pilotage, soutien et communication - Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale	307,00
<b>67 Pilotage, soutien et communication - dépenses de personnel des cabinets et des organismes rattachés / RH</b>	<b>928,45</b>
67 01 Cabinet du Ministre des armées - Cabinet du ministre délégué auprès du Ministre des armées - sous-direction des cabinets	345,86
67 02 Contrôle général des armées	174,04
67 03 Direction Générale du Numérique	66,22
67 04 Délégation à l'Information et la Communication de la Défense	117,63
67 05 Gendarmerie de la Sûreté de l'Armement Nucléaire	54,44
67 06 Contrôle Budgétaire et Comptable Ministériel défense - Agence Comptable des Services Industriels de l'Armement	149,13
67 07 Direction de la Protection des Installations, moyens et activités de la Défense	21,13
<b>Total</b>	<b>273 572,04</b>

La répartition définitive des effectifs par armées, directions et services n'est arrêtée par gestionnaires de personnel et employeurs qu'après la publication du PLF. Pour cette raison, la répartition du plafond d'emplois par actions et sous-actions est donnée à titre indicatif.

## RECENSEMENT DU NOMBRE D'APPRENTIS

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2021-2022 : 2 200,00

## INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Les indicateurs de gestion des ressources humaines sont présentés dans le volet « Performance ».

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	LFI 2021	PLF 2022
<b>Rémunération d'activité</b>	<b>10 525 774 320</b>	<b>10 811 629 847</b>
<b>Cotisations et contributions sociales</b>	<b>9 939 421 192</b>	<b>10 110 538 114</b>
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :	8 488 624 712	8 652 799 249
– Civils (y.c. ATI)	769 452 637	776 530 905
– Militaires	6 499 027 155	6 646 893 081
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)	1 220 144 920	1 229 375 263
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)		
Cotisation employeur au FSPOEIE		
Autres cotisations	1 450 796 480	1 457 738 865
<b>Prestations sociales et allocations diverses</b>	<b>286 939 688</b>	<b>300 331 990</b>
<b>Total en titre 2</b>	<b>20 752 135 200</b>	<b>21 222 499 951</b>
<b>Total en titre 2 hors CAS Pensions</b>	<b>12 263 510 488</b>	<b>12 569 700 702</b>
<i>FDC et ADP prévus en titre 2</i>	<i>251 940 000</i>	<i>272 312 954</i>

L'estimation de dépenses 2022 relatives aux « prestations sociale et allocations diverses » comprend notamment la prévision de dépenses relative à l'allocation de retour à l'emploi (152,17 M€), pour un effectif prévisionnel de 14 113 personnes indemnisées.

## REFERENTIEL D'OPERATIONS BUDGETAIRES

OPERATION STRATEGIQUE (OS)	OPERATION PROGRAMMEE (OP)	OPERATION BUDGETAIRE (OB)	LFI 2021	PAP 2022	
Masse salariale socle - hors CAS pensions	Socle - personnels civils		3 031 311 267	2 869 774 052	
	Socle - personnels militaires		8 177 458 626	8 614 963 591	
<b>Total Masse salariale socle - hors CAS pensions</b>			<b>11 208 769 893</b>	<b>11 484 737 643</b>	
MISSINT			100 000 000	100 000 000	
Masse salariale hors socle - hors CAS pensions	Dépenses de non activité		114 490 000	125 578 751	
	Dépenses de réservistes		176 200 392	176 864 487	
	Restructurations et autres rémunérations (hors chômage)	Autres rémunérations		52 950 033	58 642 180
		Dépenses de restructurations liées au PAR		42 578 449	43 123 279
	Prestations sociales et allocations diverses	Allocations chômage		142 601 961	152 200 000
		Autres prestations sociales (cotisations sociales amiante incluses)		175 919 760	178 554 363
Autres dépenses hors socle - DAD			0	0	
OPEX			250 000 000	250 000 000	
<b>Total Masse salariale hors socle - hors CAS pensions</b>			<b>1 054 740 595</b>	<b>1 084 963 059</b>	
Masse salariale - CAS pensions	CAS pensions - personnels civils		1 987 449 978	2 005 906 168	

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

OPERATION STRATEGIQUE (OS)	OPERATION PROGRAMMEE (OP)	OPERATION BUDGETAIRE (OB)	LFI 2021	PAP 2022
	CAS pensions - personnels militaires	CAS pensions militaire - socle	6 308 609 252	6 448 615 562
		CAS pensions militaire - hors socle	65 348 590	67 359 432
		CAS pensions militaire - hors socle (BMPM)	127 216 892	130 918 087
<b>Total Masse salariale - CAS pensions</b>			<b>8 488 624 712</b>	<b>8 652 799 249</b>
<b>TOTAL</b>			<b>20 752 135 200</b>	<b>21 222 499 951</b>

## ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

## Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions

<b>Socle Exécution 2021 retraitée</b>	<b>11 909,99</b>
Prévision Exécution 2021 hors CAS Pensions	12 587,29
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2021–2022	-0,13
Débasage de dépenses au profil atypique :	-677,17
– GIPA	-0,80
– Indemnisation des jours de CET	-7,69
– Mesures de restructurations	-38,97
– Autres	-629,71
<b>Impact du schéma d'emplois</b>	<b>39,39</b>
EAP schéma d'emplois 2021	39,13
Schéma d'emplois 2022	0,26
<b>Mesures catégorielles</b>	<b>88,57</b>
<b>Mesures générales</b>	<b>1,00</b>
Rebasage de la GIPA	1,00
Variation du point de la fonction publique	0,00
Mesures bas salaires	0,00
<b>GVT solde</b>	<b>0,56</b>
GVT positif	176,08
GVT négatif	-175,53
<b>Rebasage de dépenses au profil atypique – hors GIPA</b>	<b>396,08</b>
Indemnisation des jours de CET	8,33
Mesures de restructurations	43,12
Autres	344,62
<b>Autres variations des dépenses de personnel</b>	<b>134,11</b>
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	55,34
Autres	78,77
<b>Total</b>	<b>12 569,70</b>

Le solde d'exécution 2021 retraitée inclut notamment, dans la ligne « Autres » de la rubrique « Débasage de dépenses au profil atypique », la neutralisation des prévisions de ressources extra-budgétaires attendues pour 2022 (attributions de produits du SSA et de la Bundeswehr) et de dépenses d'OPEX (-304,2 M€) et MISSINT (-87,8 M€).

La prévision d'exécution 2021 est retraitée des mesures de restructuration dites « plan d'accompagnement des restructurations » (PAR) pour -39 M€.

L'impact du schéma d'emplois se décompose en une extension en année pleine 2021 sur 2022 (+39,1 M€), et d'un effet année courante 2022 (0,3 M€).

Les mesures catégorielles sont commentées ci-après.

S'agissant des mesures générales, il est prévu de verser au titre de l'indemnité dite de garantie individuelle de pouvoir d'achat (décret n° 2008-539 du 6 juin 2008) un montant de 1,0 M€ au bénéfice de 4 500 à 5 000 agents.

Le GVT solde programmé pour 2022 s'élève à 0,6 M€, soit +176,1 M€ au titre du GVT positif (1,4% de la masse salariale) et -175,5 M€ au titre du GVT négatif (1,4% de la masse salariale). Le GVT solde n'intègre qu'une partie de la revalorisation des agents civils sous contrat, à savoir celle qui correspond à une évolution normale de la rémunération de ces personnels (en l'absence d'échelle indiciaire comparable à celle des fonctionnaires), différente de celle visant à porter des besoins d'attractivité et de fidélisation spécifiques.

Le rebasage de dépenses au profil atypique (hors GIPA) s'effectue pour 2022 en miroir des retraitements effectués sur l'exécution prévisionnelle 2021, actualisé des prévisions 2022, soit +8,3 M€ au titre de l'abondement des comptes épargnes temps (CET) et +43,1 M€ de mesures d'accompagnement des restructurations.

Les « autres variations de dépenses de personnel » s'expliquent notamment par l'augmentation des dépenses de rémunération liées au personnel affecté à l'outre-mer et à l'étranger (+11,7 M€), le recours accru aux apprentis (+2,4 M€), par la hausse des indemnités opérationnelles (+10,5 M€) et de la réserve opérationnelle (+7,6 M€). L'indemnité dégressive liée à la suppression de l'indemnité exceptionnelle de compensation de la CSG (IECSG) est en hausse de 4 M€ par rapport à la prévision d'exécution 2021, tandis que les prévisions d'économies réalisées sur le jour de carence restent stables. Un montant de 50 M€ est prévu au titre de la réforme de la protection sociale complémentaire.

## COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
Catégorie A (personnels civils titulaires et non titulaires)	53 821	64 571	58 196	46 265	55 839	51 003
Catégorie B (personnels civils titulaires et non titulaires)	38 291	44 497	40 322	33 132	39 306	35 690
Catégorie C (personnels civils titulaires et non titulaires)	28 371	32 315	27 822	24 112	28 277	24 103
Ouvriers de l'Etat	39 184	46 245	46 769	33 406	39 511	40 421
Officiers	40 995	76 545	74 161	36 920	69 983	67 420
Sous-officiers	28 144	42 462	39 039	24 860	38 385	35 066
Militaires du rang	24 090	31 104	27 115	21 125	27 763	23 981
Volontaires	13 577	15 034	14 466	12 029	13 379	12 915
Volontaires stagiaires du SMV	4 493	4 493	4 493	4 156	4 156	4 156

Les coûts moyens d'entrée et de sortie présentés ci-dessus retracent les coûts des agents entrants (y compris les primo-recrutés au ministère) et ceux des agents sortants (y compris les départs en fin de carrière).

Les coûts globaux sont les coûts moyens par tête (per capita). Ces coûts estimés sont réalisés à partir des derniers coûts moyens constatés auxquels sont appliqués les taux du GVT positif.

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2022	Coût	Coût en année pleine
Effets extension année pleine						9 358 993	11 717 706
Revalorisation de la prime de rendement des OE (passage de 16% à 17%)	12 209	Ouvriers d'Etat	Ouvriers d'Etat	10-2021	9	3 960 000	5 280 000
Rénovation du dispositif de rémunération des praticiens (mesure 2020 - taux n°2)		Officiers	Praticiens des armées	05-2021	4	286 993	860 979
Rénovation du dispositif de rémunération des praticiens (mesure 2021)	110	Officiers	Praticiens des armées	12-2021	11	5 112 000	5 576 727
Mesures statutaires						5 520 002	5 744 395
Avancement semi-automatique au grade d'adjudant à 25 ans de service	37	Sous-officiers	Sous-officiers de gendarmerie	01-2022	12	37 587	37 587
DGSE - GRAF des administrateurs généraux	10	Cat A		01-2022	12	6 331	6 331
DGSE - GRAF des attachés	23	Cat A		01-2022	12	30 000	30 000
GRAF des IEF - Poursuite de la création du grade d'IEF hors classe		Cat A		01-2022	12	60 000	60 000
Mesure de requalification de cat. C en cat. B	193	Cat C		01-2022	12	410 000	410 000
Mise en œuvre d'une première tranche CTI au profit de la médecine des forces (10 points)	1 365	Civil et militaire	MITHA et personnel civil du SSA	04-2022	9	673 180	897 573
PPCR - Revalorisation indiciaire (officiers)	213	Officiers	Officiers	01-2022	12	382 904	382 904
Politique de rémunération des contractuels	12 456	Civils non titulaires	Civils non titulaires	01-2022	12	3 860 000	3 860 000
Taux d'avancement Pro- Pro	445	Cat C		01-2022	12	60 000	60 000
Mesures indemnitaires						73 691 787	74 409 314
Augmentation de l'IFSE des ICDD historiques, ICDD échelon 6 à 8 de 1000€	640	Cat A	Ingénieurs civils de la défense divisionnaire	07-2022	6	320 000	640 000
DGSE - CIA	2 580	Toutes catégories		01-2022	12	251 619	251 619
DGSE - Pro-pro				01-2022	12	8 428	8 428
Extension de l'ATOM pour les sous-officiers supérieurs	31	Sous-officiers	Sous-officiers	01-2022	12	163 680	163 680
Fin de délai de carence de deux ans du PACS outre-mer et étranger	248	Officiers, sous-officiers et MDR	Officiers, sous-officiers et MDR	07-2022	6	304 193	608 386
IFSE des ICD (revalorisation de 120€/mois)	700	Cat A	Ingénieurs civil de la défense	01-2022	12	1 008 000	1 008 000
Mise en conformité réglementaire suite à réorganisation d'unités ouvrant droit à l'ISATAP	13	Toutes catégories militaires	Officiers, sous-officiers et MDR	09-2022	4	46 667	140 001
Nouvelle politique de rémunération des militaires		Tous les PM	Tous les PM	01-2022	12	70 000 000	70 000 000
Ouverture de l'ATOM au personnel mettant en œuvre l'ASMPA	5	Sous-officiers	Officiers mariniens	01-2022	12	26 400	26 400
Ouverture de l'indemnité pour compétences nucléaires spécifiques à 10 postes de la base de l'Île Longue	10	Sous-officiers	Officiers mariniens	01-2022	12	52 800	52 800
Prime des APRSeurs	493	Toutes catégories civiles		01-2022	12	750 000	750 000
RIFSEEP - Clause de revoyure		Toutes catégories civiles		01-2022	12	610 000	610 000
Revalorisation de la prime Rade et Ile Longue de 25 %	321	Toutes catégories civiles		01-2022	12	150 000	150 000
<b>Total</b>						<b>88 570 782</b>	<b>91 871 416</b>

Le plan catégoriel et les mesures en faveur du personnel contractuel civil programmé pour 2022 représente un montant de 18,6 M€ réparti de la manière suivante :

- 7 M€ en faveur du personnel militaire hors NPRM (mesures nouvelles et effets EAP hors gendarmes) ;
- 11,5 M€ en faveur du personnel civil ;
- 0,04 M€ en faveur des gendarmes employés au ministère des armées.

Ce plan se compose, d'une part, à 50,3 % d'extension en année pleine de mesures adoptées en 2021 et, d'autre part, à 49,7 % de mesures mises en application en 2022.

Ces mesures 2022 concernent notamment :

- la dernière tranche du parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) adopté en 2017, à hauteur de 0,4 M€ ;
- la mise en œuvre du complément de traitement indemnitaire au profit de la médecine des forces pour un montant de 0,7 M€ ;
- la poursuite de la requalification de catégorie C en catégorie B pour 0,4 M€ ;
- la fin du délai de carence de deux ans du PACS outre-mer et étranger à hauteur de 0,3 M€ ;
- la création de la prime des APRSeurs pour 0,8 M€ (personnel habilité à APprouver la Remise en Service d'aéronefs ou éléments d'aéronefs) ;
- 2,2 M€ consacrés à la poursuite de la mise à niveau ministériel du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), de manière à garantir l'équité avec les autres ministères ;
- 3,9 M€ au bénéfice des agents contractuels.

En complément, dans le cadre de la nouvelle politique de rémunération des militaires (NPRM), qui concerne l'ensemble des personnels sous statut militaire, 70 M€ de mesures nouvelles entreront en vigueur en 2022 (« deuxième marche »)

## ■ ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Prévision Titre 3	Prévision Titre 5	Total
Restauration	4 393 701	5 580 000		<b>5 580 000</b>
Logement	381 874	6 255 000		<b>6 255 000</b>
Famille, vacances	381 874	59 623 092		<b>59 623 092</b>
Mutuelles, associations	282 544	3 061 083		<b>3 061 083</b>
Prévention / secours	381 874	6 069 937		<b>6 069 937</b>
Autres	381 874	16 343 594		<b>16 343 594</b>
<b>Total</b>		<b>96 932 706</b>		<b>96 932 706</b>

L'unité de décompte de l'agrégat "Restauration" est le nombre de repas servis. Les données sont en CP. La prévision relative aux mutuelles qui diminue de 5,73 M€ par rapport à la prévision 2021 est ajustée pour tenir compte d'un besoin moindre constaté ces dernières années.

L'agrégat "Autres" recouvre principalement les actions sociales communautaires et culturelles (8,7 M€), l'allocation pour l'amélioration du cadre de vie en enceinte militaire (0,8 M€), les crédits de fonctionnement courant du personnel du réseau social (3,4 M€), les aménagements de postes de travail au profit des handicapés (0,9 M€), les actions collectives (0,6 M€), les chèques sociaux (0,4 M€).



---

**Soutien de la politique de la défense**

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## DÉPENSES PLURIANNUELLES

### GRANDS PROJETS INFORMATIQUES

Cinq projets sont présentés au titre des grands projets informatiques du programme de soutien de la mission défense au PAP 2022 : SOURCE-SOLDE incrément 2, SOURCE-WEB, ARCHIPEL, SI ROC et EURÉKA.

Ces projets du ministère sont inscrits sur le tableau de bord des projets sensibles pour le gouvernement (circulaire du Premier Ministre du 20 janvier 2015).

Le périmètre a toutefois évolué avec le retrait du projet SOURCE-SOLDE incrément 1, mis en service le 25 novembre 2020 et l'ajout des éléments relatifs au projet SOURCE-SOLDE incrément 2, entré en phase de réalisation le 26 novembre 2020.

Le projet SPARTA (Système du PARcours de Recrutement des Armées) rentrera dans le périmètre des grands projets informatiques en cours de gestion 2022. Prenant appui sur les nouvelles technologies, ce nouveau SI constitue la clef de voûte de la modernisation du recrutement militaire dans les trois armées. Les principaux bénéfices attendus sont une meilleure adéquation des recrues aux postes pour lesquels elles auront été recrutées, avec pour corollaire une satisfaction de la recrue et de son employeur, et *in fine* une baisse des taux d'attrition et des non-renouvellement de contrat. Les informations budgétaires et calendaires restituées au titre des PAP et RAP pour ce projet ne pourront être prises en compte qu'après notification du marché de réalisation prévue pour octobre 2021.

Les gains annuels totaux et le délai de retour présentés ci-dessous par projet sont issus de la dernière mise à jour de l'analyse de rentabilité au titre de l'actualisation des projets relevant du Top 50.

### ARCHIPEL NG

#### DESCRIPTION DU PROJET

Le projet ARCHIPEL s'inscrit dans la mise en œuvre d'une politique d'archivage devant permettre une gestion organisée et efficace de l'archivage des informations par les entités du ministère des Armées. Le projet s'appuiera sur la brique interministérielle VITAM. Les besoins spécifiques de protection du secret de la défense nationale seront pris en compte

Année de lancement du projet	2015
Financement	0212-05
Zone fonctionnelle principale	Archives définitives

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## COÛT ET DURÉE DU PROJET

## Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2019 et années précédentes		2020 Exécution		2021 Prévision		2022 Prévision		2023 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	4,00	2,70	1,10	1,40	1,90	2,40	1,90	1,90	1,50	1,90	10,40	10,30
Titre 2	2,80	2,80	1,20	1,20	0,40	0,40	0,20	0,20	0,30	0,30	4,90	4,90
<b>Total</b>	<b>6,80</b>	<b>5,50</b>	<b>2,30</b>	<b>2,60</b>	<b>2,30</b>	<b>2,80</b>	<b>2,10</b>	<b>2,10</b>	<b>1,80</b>	<b>2,20</b>	<b>15,30</b>	<b>15,20</b>

## Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	14,30	15,20	+6,29
Durée totale en mois	81	97	+19,75

## Commentaires

Le projet a été lancé en avril 2015. Sa fin est estimée à avril 2023, en intégrant une prolongation de 16 mois sur la durée du projet du fait du report de la recette des premiers livrables et du réajustement du planning opérationnel en raison de la période de confinement due au COVID-19. La durée de référence est donc de 8 ans et 1 mois.

Le devis de ce projet connaît une hausse de + 0,9 M€, en raison du surcoût liés aux développements de la solution ainsi qu'à la conduite du changement, engendrés par la durée de déploiement du projet.

## GAINS DU PROJET

## Évaluation des gains quantitatifs du projet

	Au lancement	Actualisation	Écarts en %
Gain annuel en M€ hors titre 2	3,30	3,30	0,00
Gain annuel en M€ en titre 2	0,40	0,40	0,00
Gain annuel moyen en ETPT	7	7	0,00
Gain total en M€ (T2 + HT2) sur la durée de vie prévisionnelle de l'application	57,80	57,80	0,00
Délai de retour en années	12	14	+14,47

## Commentaires

L'estimation du gain moyen annuel HT2 (3,3 M€) sur la durée de vie du projet et du SI correspond :

- aux prévisions d'économies notamment celles liées aux kilomètres d'archives économisées ;
- légèrement minorées du coût de fonctionnement du futur SI supérieur au coût du SI historique.

Le gain moyen annuel T2 (7 ETPT) correspond à la charge de travail économisée. Il est estimé à 0,4 M€ par an à partir de 2030, dans l'hypothèse du déploiement de la solution et d'une réduction des travaux de manutention d'archivage papier et de ressaisie.

Le gain total (+57,8 M€) correspond à l'ensemble des gains envisagés sur une durée de vie prévisionnelle de 20 ans.

## EURÉKA

### DESCRIPTION DU PROJET

Le projet EURÉKA s'inscrit dans le cadre général de la transformation numérique du ministère des Armées et, plus spécifiquement, pour digitaliser et unifier l'appel au soutien.

Son objectif est de permettre le développement d'un système d'information accessible depuis Internet, mais aussi depuis l'Intradef du ministère des Armées et d'en assurer la maintenance applicative.

Année de lancement du projet	2017
Financement	P212
Zone fonctionnelle principale	Relation avec les agents

### COÛT ET DURÉE DU PROJET

#### Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2019 et années précédentes		2020 Exécution		2021 Prévision		2022 Prévision		2023 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	2,40	1,20	2,60	2,80	2,70	2,50	1,70	2,50	0,80	1,20	10,20	10,20
Titre 2	3,00	3,00	1,20	1,20	1,10	1,10	0,70	0,70	0,40	0,40	6,40	6,40
<b>Total</b>	<b>5,40</b>	<b>4,20</b>	<b>3,80</b>	<b>4,00</b>	<b>3,80</b>	<b>3,60</b>	<b>2,40</b>	<b>3,20</b>	<b>1,20</b>	<b>1,60</b>	<b>16,60</b>	<b>16,60</b>

#### Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	16,10	16,60	+3,11
Durée totale en mois	70	70	0,00

#### Commentaires

Ce projet a été lancé en novembre 2017. Sa fin est estimée à septembre 2023. Sa durée de référence est de 5 ans et 10 mois.

Le devis du projet EURÉKA connaît une légère hausse de + 0,5 M€ (de 16,1 à 16,6 M€), en raison du surcoût des API et des développements *ad hoc* engendrés fin 2020.

### GAINS DU PROJET

#### Évaluation des gains quantitatifs du projet

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Gain annuel en M€ hors titre 2	-0,30	-0,30	0,00
Gain annuel en M€ en titre 2	6,30	6,30	0,00
Gain annuel moyen en ETPT	105	105	0,00
Gain total en M€ (T2 + HT2) sur la durée de vie prévisionnelle de l'application	96,20	96,20	0,00
Délai de retour en années	7	7	0,00

**Soutien de la politique de la défense**

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**Commentaires**

L'estimation d'un moindre gain moyen annuel HT2 sur la durée de vie du projet et du SI est de -0,3 M€. Elle est négative car il s'agit d'un nouveau système d'information digitalisé et numérique qui inclut toutes les prestations de service offertes sur le périmètre des bases de défense en France et à l'étranger.

Le gain moyen annuel T2 (105 ETPT) correspond aux gains de productivité des personnels soutenant. Il s'élève à 6,3 M€, en moyenne par an à partir de 2022, dans l'hypothèse du déploiement de la solution à terminaison : réemploi des soutenant sur des tâches à plus forte valeur ajoutée que la numérisation des documents ou le suivi des prises des rendez-vous.

Le gain total s'élève à +96,2 M€. Il correspond à l'ensemble des gains sur une durée de vie prévisionnelle de 16 ans.

**ROC****DESCRIPTION DU PROJET**

Le système d'information des réservistes opérationnels connectés (SI ROC) vise à améliorer la relation client entre les référents ministériels et les réservistes opérationnels du MINARM.

L'objectif est tout d'abord de simplifier et moderniser la gestion, mais également les processus et l'employabilité des réservistes, afin de faciliter le recrutement au sein de la Garde nationale au ministère des Armées.

Année de lancement du projet	2016
Financement	0212-05
Zone fonctionnelle principale	Ressources humaines

**COÛT ET DURÉE DU PROJET****Coût détaillé par nature**

(en millions d'euros)

	2019 et années précédentes		2020 Exécution		2021 Prévision		2022 Prévision		2023 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	6,50	5,10	1,00	0,90	1,60	2,40	1,10	1,30	2,00	2,50	12,20	12,20
Titre 2	1,40	1,40	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	1,00	1,00	3,90	3,90
<b>Total</b>	<b>7,90</b>	<b>6,50</b>	<b>1,50</b>	<b>1,40</b>	<b>2,10</b>	<b>2,90</b>	<b>1,60</b>	<b>1,80</b>	<b>3,00</b>	<b>3,50</b>	<b>16,10</b>	<b>16,10</b>

**Évolution du coût et de la durée**

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	15,50	16,10	+3,87
Durée totale en mois	87	93	+6,90

**Commentaires**

Le coût complet du SI ROC est estimé, à ce jour à 16,1 M€, dont 3,6 M€ sont imputés sur le programme 178 « préparation de l'emploi des forces ».

Le projet a été lancé en mars 2016. Sa fin est estimée à décembre 2023, en intégrant une prolongation de 6 mois sur la durée du projet (de 87 mois constaté en mars 2019 à 93 mois relevé en novembre 2019) en raison de la complexité des nouvelles fonctionnalités du SI. La durée de référence est donc de 7 ans et 9 mois.

Le devis du projet connaît une hausse de + 0,6 M€ qui est due à des augmentations du coût de tierce maintenance applicative et au coût de tierce maintenance d'exploitation (infogérance).

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## GAINS DU PROJET

## Évaluation des gains quantitatifs du projet

	Au lancement	Actualisation	Écarts en %
Gain annuel en M€ hors titre 2	2,90	2,80	-3,45
Gain annuel en M€ en titre 2	3,50	2,50	-28,57
Gain annuel moyen en ETPT	47	47	0,00
Gain total en M€ (T2 + HT2) sur la durée de vie prévisionnelle de l'application	108,20	90,30	-16,54
Délai de retour en années	6	6	0,00

## Commentaires

L'estimation du gain moyen annuel HT2 sur la durée de vie du projet et du SI (+2,8 M€) s'appuie sur :

- les économies induites sur les frais bureautiques et d'impression en raison de la numérisation des dossiers,
- une meilleure fidélisation des incorporés entraînant des économies sur les frais d'incorporation, de paquetage et de formation initiale.

Le gain moyen annuel T2 s'élève à 47,4 ETP. Il correspond à la charge de travail économisée, de 2,5 M€ par an à partir de 2019, dans l'hypothèse du déploiement de la solution cible : moindre charge de travail due à la numérisation sans d'augmentation de nombre de gestionnaires).

Le gain total, de +90,3 M€, correspond à l'ensemble des gains sur une durée de vie prévisionnelle de 17 ans.

## SOURCE SOLDE INCRÉMENT 2 – NPRM

## DESCRIPTION DU PROJET

La Nouvelle Politique de Rémunération des Militaires (NPRM) induit une nouvelle architecture indemnitaire ce qui a rendu nécessaire la refonte d'une partie des indemnités implémentées dans le système Source Solde, de manière incrémentale entre 2021 et 2023, dans le cadre d'un nouveau projet « SOURCE SOLDE incrément 2-NPRM » – officiellement lancé par la Ministre des Armées le 26 novembre 2020.

Année de lancement du projet	2020
Financement	0212-05
Zone fonctionnelle principale	Ressources Humaines

## COÛT ET DURÉE DU PROJET

## Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2019 et années précédentes		2020 Exécution		2021 Prévision		2022 Prévision		2023 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	0,00	0,00	1,70	1,30	15,00	7,80	15,90	17,60	0,60	6,50	33,20	33,20
Titre 2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,70</b>	<b>1,30</b>	<b>15,00</b>	<b>7,80</b>	<b>15,90</b>	<b>17,60</b>	<b>0,60</b>	<b>6,50</b>	<b>33,20</b>	<b>33,20</b>

**Évolution du coût et de la durée**

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	33,20	33,20	0,00
Durée totale en mois	24	24	0,00

**Commentaires**

Le projet SOURCE SOLDE incrément 1 qui correspond au système de calcul de la solde des militaires a été mis en service le 25 novembre 2020. Le projet « SOURCE SOLDE incrément 2 – NPRM » couvre la réalisation des indemnités induites par la mise en œuvre de la NPRM, en parallèle de la production de la solde et du maintien à jour réglementaire du système Source Solde.

Le coût total de ce projet s'élève à 33,2 M€. Il exclut les coût de fonctionnement du système source solde (hors titre 2) comme le titre 2.

**SOURCE-WEB****DESCRIPTION DU PROJET**

Le projet SOURCE-WEB vise à réaliser une interface simplifiée et sécurisée de saisie des données RH qui s'appuie sur une base de données agrégée pour les armées, directions et services, interfacée avec les SIRH du ministère des Armées. Cette interface novatrice uniformisera et simplifiera la saisie des informations en intégrant une fonctionnalité de requêtage. Elle permettra aussi de gérer l'ensemble des aspects liés à la dématérialisation des pièces justificatives.

Année de lancement du projet	2014
Financement	0212-05
Zone fonctionnelle principale	Ressources humaines

**COÛT ET DURÉE DU PROJET****Coût détaillé par nature**

(en millions d'euros)

	2019 et années précédentes		2020 Exécution		2021 Prévision		2022 Prévision		2023 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	5,90	4,60	1,80	1,80	1,10	1,90	0,20	0,50	0,00	0,20	9,00	9,00
Titre 2	3,60	3,60	0,40	0,40	0,40	0,40	0,10	0,10	0,00	0,00	4,50	4,50
<b>Total</b>	<b>9,50</b>	<b>8,20</b>	<b>2,20</b>	<b>2,20</b>	<b>1,50</b>	<b>2,30</b>	<b>0,30</b>	<b>0,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,20</b>	<b>13,50</b>	<b>13,50</b>

**Évolution du coût et de la durée**

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	15,00	13,50	-10,00
Durée totale en mois	91	106	+16,48

**Commentaires**



Le projet a été lancé en janvier 2014, sa fin est estimée à octobre 2022. La durée de référence est donc de 8 ans et 10 mois.

La complexité accrue du projet SOURCE-WEB (due au changement d'orientation stratégique de l'opération actée depuis 2018 : recentrage sur une gestion des droits individualisée par armées et services, et non plus sur une matrice de droits unique) a conduit à un allongement du déploiement prévisible du service (15 mois supplémentaires, de 91 à 106 mois).

Le projet SOURCE-WEB opère une priorisation et un resserrement des fonctionnalités à développer au profit de l'écosystème RH des armées sur le partage de la donnée RH et son écriture dans les SIRH (- 1,5 M€ pour atteindre un coût de 13,5 M€), les fonctionnalités relatives aux e-portails d'armées relevant désormais de chaque périmètre d'armée.

## GAINS DU PROJET

### Évaluation des gains quantitatifs du projet

	Au lancement	Actualisation	Écarts en %
Gain annuel en M€ hors titre 2	-0,20	-0,40	+100,00
Gain annuel en M€ en titre 2	5,00	5,00	0,00
Gain annuel moyen en ETPT	90	160	+77,98
Gain total en M€ (T2 + HT2) sur la durée de vie prévisionnelle de l'application	62,70	57,40	-8,45
Délai de retour en années	8	8	+2,70

### Commentaires

L'estimation du gain moyen annuel HT2 (- 0,4 M€) sur la durée de vie du projet et du SI est négative car il s'agit d'un nouveau SI ne remplaçant pas de SI historiques. Il génère ainsi des coûts de fonctionnement, minorés toutefois des gains légèrement à la baisse en matière d'éditique.

Le gain moyen annuel T2 (160 ETP) correspond à la charge de travail économisée (gain de 5 M€ par an en moyenne envisagé à partir de 2023) sur les opérateurs et superviseurs de saisie, dans l'hypothèse du déploiement de la solution.

Le gain total (+ 57,4 M€) correspond à l'ensemble des gains sur une durée de vie prévisionnelle de 13 ans.

## MARCHÉ DE PARTENARIAT / PPP BALARD

(en millions d'euros)

AE CP	2019 et années précédentes	2020	2021	2022	2023	2024 et années suivantes	Total
Investissement	1 083,06	5,46	13,24	26,99	23,95	0,00	<b>1 152,70</b>
	340,00	29,36	28,34	30,41	37,21	687,38	<b>1 152,70</b>
Fonctionnement	944,89	137,83	157,79	150,81	127,93	0,00	<b>1 519,25</b>
	770,85	141,31	160,66	158,94	167,59	119,90	<b>1 519,25</b>
Financement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>

Les chiffres présentés couvrent les engagements par titre jusqu'en 2023 et les paiements associés.

Le projet de regroupement des états-majors et des services centraux du ministère des Armées sur le site de Balard (Paris XV<sup>e</sup>) est désigné sous le terme « projet Balard », se décompose en deux parties :

- une partie propre au contrat de partenariat-public privé (PPP), incluse au sein de l'action 11 « Pilotage, soutien et communication » du programme 212 « Soutien de la politique de défense » ;
- une autre partie liée aux opérations d'infrastructure connexes au PPP, retracées à l'action 4 « Politique immobilière » du programme 212.

Ce projet vise à améliorer la gouvernance du ministère en rassemblant sur un site unique les états-majors et les directions antérieurement dispersés sur une quinzaine de sites parisiens et à rationaliser le soutien et le fonctionnement de l'administration centrale ainsi que la gestion des emprises immobilières de la défense.

Au total, ce PPP intègre :

- la conception architecturale et technique ;
- la construction ou la rénovation de bâtiments (notamment celle du bâtiment Perret, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques) ;
- l'entretien et la maintenance ;
- les services (restauration, nettoyage, gardiennage extérieur, gestion de l'hébergement des militaires sur le site, etc.) ;
- la réalisation et la maintenance des réseaux informatiques et téléphoniques.

### Durée du PPP

Le contrat de partenariat de l'État « PPP Balard » a été signé le 30 mai 2011 avec un groupement d'entreprises, réunies au sein d'une société de projet baptisée OPALE DEFENSE et dont le mandataire est la société BOUYGUES.

Ce contrat a une durée de 30 ans incluant la période de conception/construction (3 ans) et la période d'exploitation (27 ans).

### Montant et financement du PPP

#### Montant

Le montant total du contrat, c'est-à-dire le cumul des redevances sur vingt-sept années d'exploitation, de 2014 à 2041, a été initialement évalué à 3 540 M€ constants hors taxes (valeur décembre 2010).

#### Financement

**Soutien de la politique de la défense**

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Les ressources nécessaires au financement de la redevance sont assurées sans abondement de crédits budgétaires par les redéploiements des crédits de fonctionnement et d'investissement correspondant aux :

- dépenses de soutien de l'administration centrale et d'entretien de ses locaux ;
- loyers acquittés pour la DGA à Bagneux, ;
- dépenses de personnel hors pensions correspondant aux activités de soutien de l'administration centrale ;
- loyers budgétaires des emprises parisiennes du ministère, hors Balard ;
- dotation du mécanisme interministériel de compensation du surcoût de la TVA sur les prestations externalisées.

**Objectifs et déroulement des travaux**Objectifs

Le PPP permet d'accueillir sur le site rénové de Balard (actuelles parcelle Est, et parcelle Ouest réduite de la corne Ouest) 9 500 personnes environ.

Parallèlement, le PPP apporte certaines facilités aux personnels civils et militaires affectés avec la présence de centres de restauration, de salles de sport, d'une piscine (destinée en priorité à l'entraînement des personnels militaires), d'un dispensaire médical et de trois crèches.

État d'avancement des travaux et d'exploitation dans le cadre du PPP :

Les principaux ouvrages ont été mis à la disposition du ministère le 28 février 2015 pour ceux de la Parcelle Ouest et le 24 avril 2015 pour ceux de la Parcelle Est (phase 1) ; les ouvrages de la parcelle Est (phase 2) ont été mis à disposition progressivement jusqu'en 2018.

Le fonctionnement des prestations est satisfaisant et fait l'objet d'une activité de contrôle régulière dans le cadre d'une comitologie *ad hoc* instaurée par le contrat par le ministère et de dialogues avec le titulaire du contrat.

Sur le plan financier, afin d'assurer le contrôle du capital de l'opérateur du PPP dans la durée, un protocole a été passé avec la Caisse des dépôts et consignations pour que celle-ci dispose d'une minorité de blocage (34 %) dans le capital de la société de projet (Opale défense), partenaire du ministère pendant 30 ans.

**CONTRATS DE PROJETS ÉTAT-RÉGION (CPER)****Génération CPER 2015-2020**

Action / Opérateur	Rappel du montant contractualisé	Consommation au 31/12/2021		Prévision 2022		2023 et après
		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	CP sur engagements à couvrir
10 Restructurations	1 250 000		1 250 000			
<b>Total</b>	<b>1 250 000</b>		<b>1 250 000</b>			

**Génération CPER 2021-2027**

Action / Opérateur	Rappel du montant contractualisé	Consommation au 31/12/2021		Prévision 2022		2023 et après
		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	CP sur engagements à couvrir

**Génération CPER 2007-2014**

Action	CPER 2007-2015 (rappel du montant initial)	AE engagées au 31/12/2021 (prev.)	CP réalisés au 31/12/2021 (prev.)	AE demandées pour 2022	CP demandés pour 2022	CP sur engagements à couvrir après 2022
10 Restructurations	8 920 000	8 811 351	8 554 054	-	221 098	36 199
11 Pilotage, soutien et communication						
<b>Total</b>	<b>8 920 000</b>	<b>8 811 351</b>	<b>8 554 054</b>	<b>-</b>	<b>221 098</b>	<b>36 199</b>

Au titre des CPER 2007-2014, le montant initial de 8,92 M€ concerne trois opérations :

- en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), la réhabilitation de l'ancienne base aéronavale de Saint-Mandrier située en zone industrielle pour 2,72 M€, dont 0,72 M€ accordé en complément du CPER par la commission nationale du fonds de restructuration de la défense (FRED) ;
- en région Bretagne, la réhabilitation du plateau des Capucins à Brest pour 4,5 M€ (emprise rachetée par la commune) ;
- en région Grand Est, la réhabilitation de friches militaires *via* l'établissement public foncier de Lorraine pour un coût initial de 1,7 M€.

Cette programmation initiale a été modifiée à la suite de deux décisions :

- en premier lieu, la commission nationale du FRED a abondé le CPER PACA de 0,48 M€ ; la clôture du contrat en 2017 (constatée en 2018) a toutefois généré une moindre dépense pour l'administration de 0,08 M€, portant le montant définitif du CPER PACA à 3,1 M€ ;
- en second lieu, l'engagement sur le CPER Lorraine a été revu à la baisse à 1,2 M€, car certaines actions ont été abandonnées ou sont moins coûteuses.

Pour mémoire, le CPER Bretagne s'est achevé avec un paiement de 4,5 M€ correspondant à la programmation.

Au global, les CPER 2007-2014 sont désormais programmés à 8,8 M€.

Le montant inscrit au titre de la génération de CPER 2015-2020 concerne un contrat en région Grand Est signé le 28 août 2015 qui porte sur la rénovation du Fort de Charlemont à Givet. Les travaux se sont achevés en 2020.

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2021

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2020 (RAP 2020)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2020 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020	AE (LFI + LFRs) 2021 + reports 2020 vers 2021 + prévision de FdC et AdP	CP (LFI + LFRs) 2021 + reports 2020 vers 2021 + prévision de FdC et AdP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021
2 000 696 290	0	1 395 994 745	1 318 373 187	1 987 357 032

## ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP au-delà de 2024
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021	CP demandés sur AE antérieures à 2022 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2023 sur AE antérieures à 2022	Estimation des CP 2024 sur AE antérieures à 2022	Estimation des CP au-delà de 2024 sur AE antérieures à 2022
1 987 357 032	621 025 812 0	291 571 461	165 454 137	909 305 622
AE nouvelles pour 2022 AE PLF AE FdC et AdP	CP demandés sur AE nouvelles en 2022 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2023 sur AE nouvelles en 2022	Estimation des CP 2024 sur AE nouvelles en 2022	Estimation des CP au-delà de 2024 sur AE nouvelles en 2022
1 464 700 430 20 339 667	636 009 161 20 339 667	427 480 530	271 139 703	130 071 036
<b>Totaux</b>	<b>1 277 374 640</b>	<b>719 051 991</b>	<b>436 593 840</b>	<b>1 039 376 658</b>

## CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2022

CP 2022 demandés sur AE nouvelles en 2022 / AE 2022	CP 2023 sur AE nouvelles en 2022 / AE 2022	CP 2024 sur AE nouvelles en 2022 / AE 2022	CP au-delà de 2024 sur AE nouvelles en 2022 / AE 2022
44,20 %	28,79 %	18,26 %	8,76 %

## JUSTIFICATION PAR ACTION

**ACTION 3,0 %****04 – Politique immobilière**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	681 279 373	<b>681 279 373</b>	17 764 667
Crédits de paiement	0	497 883 129	<b>497 883 129</b>	17 764 667

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	134 381 000	101 977 209
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	134 381 000	101 977 209
Dépenses d'investissement	539 574 373	388 581 920
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	539 574 373	388 581 920
Dépenses d'intervention	7 324 000	7 324 000
Transferts aux autres collectivités	7 324 000	7 324 000
<b>Total</b>	<b>681 279 373</b>	<b>497 883 129</b>

## CONTENU DE L'ACTION

L'action n°04 « Politique immobilière » du programme 212 comprend deux opérations stratégiques (OS) :

- une OS recouvrant des dépenses de fonctionnement (OS « Fonctionnement et activités spécifiques »)
- une OS finançant les infrastructures de défense hors forces (OS « Infrastructures de défense »).

## PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE

La dotation budgétaire 2022 sera consacrée à la poursuite des actions ministérielles relatives à l'amélioration des conditions de vie et de travail des ressortissants du ministère des Armées et de leurs familles, ainsi qu'à la réalisation des investissements qui participent à la transition écologique.

## DÉPENSES DE L'AGRÉGAT FONCTIONNEMENT

## 1. DESCRIPTION

L'opération stratégique « Fonctionnement et activités spécifiques » (OS FAS) comprend plusieurs opérations budgétaires (OB) dont le « Logement familial » et les « Locations d'infrastructures ».

Elle intègre également les crédits de fonctionnement du service d'infrastructure de la défense (SID) regroupés en 8 OB :

- Mobilité du personnel
- Communications et relations publiques

**Soutien de la politique de la défense**

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

- Déplacements et transport
- Fonctionnement courant
- Formation et instruction
- Prestations intellectuelles
- Soutien courant des structures
- Soutien des matériels

**2. ASPECTS FINANCIERS**

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

TBF1r Niveau	Description	Prévisions de crédits 2022	
		AE	CP
OB	Locations d'infrastructures	44 500 000	12 096 209
OB	Logement familial	78 170 000	78 170 000
OB	Communication et relations publiques	2 080 000	2 080 000
OB	Prestations intellectuelles	300 000	300 000
OB	Fonctionnement courant	1 636 000	1 636 000
OB	Formation et instruction	2 050 000	2 050 000
OB	Déplacement et transport	2 989 500	2 989 500
OB	Mobilité des personnels	1 425 500	1 425 500
OB	Soutien courant des structures	30 000	30 000
OB	Soutien des matériels communs	2 000 000	2 000 000
	<b>Total</b>	<b>135 181 000</b>	<b>102 777 209</b>

**Commentaires**

Le coût des prises à bail d'immeubles et de terrains (hors logement) au profit de l'ensemble des entités du ministère (OB Locations d'infrastructures), est estimé à 44,5 M€ en AE et 12 M€ en CP. Il est en augmentation de 38,2 M€ en AE par rapport au PLF 2021, en raison du renouvellement de plusieurs baux arrivant à échéance en 2022. Ces derniers concernent des locaux accueillant des entités du ministère.

Les dépenses programmées au profit du logement familial financent les loyers versés en métropole, outre-mer et à l'étranger, les garanties d'occupation et l'entretien courant des logements domaniaux. Elles augmentent légèrement par rapport au PLF 2021 (5 %).

Les crédits consacrés au fonctionnement du SID diminuent de 6,3 % par rapport au PLF 2021 en raison de moindres besoins sur les dépenses de déplacement et transport, de formation et de soutien des matériels communs.

**DÉPENSES DE L'AGRÉGAT ÉQUIPEMENT****OPÉRATION STRATÉGIQUE : INFRASTRUCTURES DE DÉFENSE****1. DESCRIPTION**

L'opération stratégique « Infrastructures de défense » comprend les crédits destinés à la construction, à la rénovation et à la maintenance des infrastructures du ministère des Armées qui ne concernent pas la dissuasion nucléaire.

Les crédits prévus à ce titre sur l'action 4 du programme 212 « Soutien de la politique de la défense » servent à financer les infrastructures d'intérêt général des bases de défense (ensembles d'hébergement et d'alimentation, locaux d'administration générale), les dépenses liées au logement familial et à l'action sociale, des opérations liées à la transition écologique et les dépenses de maintenance correspondant à ce périmètre,

## 2. ASPECTS FINANCIERS

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

TBF1r Niveau	Description	Prévisions de crédits 2022			
		AE HTF	AE affectées sur TF	Total AE	CP
OB	Réaliser les infrastructures des bases de défense	317 032 911	-	317 032 911	230 593 094
OB	Soutenir les familles	96 569 000	4 800 000	101 369 000	82 382 703
OB	Réaliser les op cent d'adaptation des sites	7 561 900	-	7 561 900	11 997 604
OB	Maintenir et soutenir les sites	120 134 562	-	120 134 562	70 132 519
	<b>Total</b>	<b>541 298 373</b>	<b>4 800 000</b>	<b>546 098 373</b>	<b>395 105 920</b>

### Commentaires

La dotation de l'OS « Infrastructures de défense » augmente de 11 % en AE et diminue de 4 % CP par rapport au PLF 2021 en raison du cadencement du calendrier de lancement et de livraison des opérations.

**L'OB « Réaliser les infrastructures des bases de défense »** augmente de 14 % en AE et de 42 % en CP par rapport au PLF 2021. L'augmentation de l'enveloppe des CP permettra de payer les opérations du plan hébergement engagées les années précédentes.

**L'OB « Soutenir les familles »** est dotée de 101,4 M€ en AE et de 82,4 M€ en CP. Elle financera la réservation, l'acquisition et la rénovation de logements familiaux, afin de proposer aux ressortissants du ministère, notamment aux familles les plus modestes, des solutions de logement attractives, tout particulièrement dans les zones de fortes tensions locatives (Île-de-France et outre-mer). Elle comprend également des investissements ayant vocation à moderniser les infrastructures d'action sociale du ministère, constituées d'établissements sociaux et médico-sociaux gérés par l'institution de gestion sociale des armées (IGESA).

**L'OB « Réaliser les autres opérations centralisées d'adaptation des sites »** est dotée de 7,6 M€ en AE et de 12 M€ en CP (soit + 17 % en CP par rapport au PLF 2021), entièrement consacrés au financement du partenariat public privé (PPP) au profit de l'école nationale supérieure des techniques avancées (ENSTA).

**L'OB « Maintenir et soutenir les sites »** évolue de + 15 % en AE et - 53% en CP par rapport au PLF 2021. La dotation en AE permettra de financer trois nouveaux contrats de performance énergétique (CPE), conformément aux objectifs fixés par la stratégie ministérielle de performance énergétique (SMPE). La baisse de la dotation en CP traduit la diminution du besoin de paiement sur les restes à payer depuis la mise en œuvre de la nouvelle architecture budgétaire de l'infrastructure au sein du ministère des Armées, en 2020.

Tableau des autorisations d'engagements sur tranches fonctionnelles (en M€)

TBF2 Niveau	Description	AEANE fin 2021	AE affectées 2022	Total AE	Engagement 2022
ACT	Assurer le maintien en condition des logements domaniaux	3 026 870	4 800 000	7 826 870	4 723 000
ACT	Construire et adapter les ensembles d'alimentation	2 254 149	-	2 254 149	-
ACT	Réaliser l'infrastructure TELSITE2	120 470	-	120 470	-
	<b>Total</b>	<b>5 401 489</b>	<b>4 800 000</b>	<b>10 201 489</b>	<b>4 723 000</b>

La tranche fonctionnelle permettant de financer la réhabilitation de la cité Saint Pierre à Brest fera l'objet d'une affectation de 4,8 M€.

Tableau des engagements et des paiements (en M€)



## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

TBF3 OS	Description	Engagements		
		RàP à fin 2020	Eng 2021	Eng 2022
OB	Réaliser les infrastructures des bases de défense	308 215 864		
			292 712 531	
				317 032 911
OB	Soutenir les familles	112 959 114		
			93 736 196	
				117 692 000
OB	Réaliser les op cent d'adaptation des sites	109 079 233		
			7 588 950	
				7 561 900
OB	Maintenir et soutenir les sites	228 116 714		
			92 352 995	
				121 499 229
<b>Total</b>		<b>758 370 925</b>	<b>486 390 672</b>	<b>563 786 040</b>
		Somme Eng.		1 808 547 637

TBF3 OS	Description	Paiements					Total
		2021	2022	2023	2024	>2024	
OB	Réaliser les infrastructures des bases de défense	130 770 634	73 277 558	73 066 037	31 101 635	-	308 215 864
		42 798 567	157 315 536	42 158 904	33 260 158	17 179 366	292 712 531
			-	140 731 937	92 016 456	84 284 518	317 032 911
OB	Soutenir les familles	71 391 089	25 983 240	13 233 103	1 266 292	1 085 390	112 959 114
		37 039 907	29 268 328	13 060 373	10 122 019	4 245 569	93 736 196
			43 531 135	24 464 350	33 096 550	16 599 965	117 692 000
OB	Réaliser les op cent d'adaptation des sites	2 987 363	8 528 794	7 588 950	7 588 950	82 385 176	109 079 233
		7 260 188	-	-	-	328 762	7 588 950
			3 468 810	4 093 090	-	-	7 561 900
OB	Maintenir et soutenir les sites	122 827 400	42 529 692	19 765 494	17 071 435	25 922 693	228 116 714
		55 854 207	20 328 827	7 976 127	5 037 131	3 156 703	92 352 995
			8 638 667	32 396 331	45 351 891	35 112 340	121 499 229
<b>Total</b>		<b>470 929 355</b>	<b>412 870 587</b>	<b>378 534 696</b>	<b>275 912 517</b>	<b>270 300 482</b>	<b>1 808 547 637</b>
		Somme des paiements					1 808 547 637

À titre indicatif, la répartition des fonds de concours, des attributions de produits attendus et des ressources extrabudgétaires par catégorie de coûts est la suivante :

TBF1n Niveau	Description	AE	CP
OB	Maintenir et soutenir les sites	1 364 667	1 364 667
OB	Soutenir les familles	16 400 000	16 400 000
<b>Total</b>		<b>17 764 667</b>	<b>17 764 667</b>

Les recettes extrabudgétaires attendues en 2022 viendront financer la maintenance lourde des infrastructures et les réservations de logements familiaux, ainsi que les opérations de transition écologique du ministère.

## SYNTHÈSE ACTION 04

## SYNTHÈSE PAR OS ET PAR TITRE (EN M€)

TBF1t	AE					CP				
	OS	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7
Fonctionnement et activités spécifiques	134 381 000	800 000	-	-	135 181 000	101 977 209	800 000	-	-	102 777 209
Infrastructure de défense	-	538 774 373	7 324 000	-	546 098 373	-	387 781 920	7 324 000	-	395 105 920
<b>Total</b>	<b>134 381 000</b>	<b>539 574 373</b>	<b>7 324 000</b>	<b>-</b>	<b>681 279 373</b>	<b>101 977 209</b>	<b>388 581 920</b>	<b>7 324 000</b>	<b>-</b>	<b>497 883 129</b>

## ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS PAR OPÉRATION STRATÉGIQUE (EN M€)

TBF3 Opérations stratégiques	Engagements				Paiements				Total
	RàP à fin 2020	Eng 2021	Eng 2022	2021	2022	2023	2024	>2024	
Fonctionnement et activités spécifiques	48 965 571			34 660 461	2 385 695	3 126 019	2 794 189	5 999 207	48 965 571
		122 345 504		70 988 499	27 071 056	5 618 353	3 137 189	15 530 407	122 345 504
			135 181 000		73 320 458	31 240 482	12 950 970	17 669 090	135 181 000
Infrastructure de défense	758 370 925			327 976 486	150 319 284	113 653 584	57 028 312	109 393 259	758 370 925
		486 390 672		142 952 869	206 912 691	63 195 404	48 419 308	24 910 400	486 390 672
			563 786 040		55 638 612	201 685 708	170 464 897	135 996 823	563 786 040
<b>Total</b>	<b>807 336 496</b>	<b>608 736 176</b>	<b>698 967 040</b>	<b>576 578 315</b>	<b>515 647 796</b>	<b>418 519 550</b>	<b>294 794 865</b>	<b>309 499 186</b>	<b>2 115 039 712</b>
	Somme Eng.		2 115 039 712				Somme des paiements		2 115 039 712

## TABLEAU DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT SUR TRANCHES FONCTIONNELLES (EN M€)

TBF2 Opérations stratégiques	AEANE fin 2021	AE affectées 2022	Total AE	Engagement 2022
Infrastructure de défense	5 401 489	4 800 000	10 201 489	4 723 000
<b>Total</b>	<b>5 401 489</b>	<b>4 800 000</b>	<b>10 201 489</b>	<b>4 723 000</b>

## TABLEAU DES FDC-ADP (€)

TBF1n Niveau	Description	AE	CP
OS	Infrastructure de défense	17 764 667	17 764 667
<b>Total</b>		<b>17 764 667</b>	<b>17 764 667</b>

## ACTION 0,7 %

## 05 – Systèmes d'information, d'administration et de gestion

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	168 588 791	168 588 791	0
Crédits de paiement	0	160 273 831	160 273 831	0

**Soutien de la politique de la défense**

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	119 245 916	106 805 116
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	119 245 916	106 805 116
Dépenses d'investissement	49 342 875	53 468 715
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	49 342 875	53 468 715
<b>Total</b>	<b>168 588 791</b>	<b>160 273 831</b>

**CONTENU DE L'ACTION**

L'action n°05 regroupe les crédits nécessaires à l'élaboration et au maintien des systèmes d'information d'administration et de gestion (SIAG) et des systèmes d'information logistique (SIL) du ministère.

**PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE**

Les principales mesures prévues en 2022 sont :

- la maintenance curative et évolutive des systèmes d'information des ressources humaines (SIRH) militaires et civils ;
- la tierce maintenance applicative (TMA) pour le projet SOURCE SOLDE, système de solde des militaire ;
- la construction du projet SOURCE SOLDE incrément 2 prenant en charge la NPRM et les futures évolutions du système d'information ;
- la poursuite de la mise en œuvre des accords-cadres négociés avec les éditeurs Microsoft, SAP-BO et Oracle pour l'acquisition globalisée de logiciels et de services ;
- la consolidation de la convergence des systèmes d'information logistique (SIL) par quartiers fonctionnels (terre, mer, air et SIC) ;
- l'effort porté par la direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNUM) sur l'accompagnement de la transformation numérique ;
- la notification du marché de réalisation SERES visant à mettre en place un nouveau système d'exploitation de la restauration du service de commissariat des armées.

**DÉPENSES DE L'AGRÉGAT ÉQUIPEMENT****OPÉRATION STRATÉGIQUE : EQUIPEMENTS D'ACCOMPAGNEMENT (EAC)****1 – DESCRIPTION**

L'opération stratégique « Équipements d'accompagnement et de cohérence » (EAC) comprend les crédits nécessaires à l'élaboration et au maintien des systèmes d'information d'administration et de gestion (SIAG) et des systèmes d'information logistique (SIL).

**2- ASPECTS FINANCIERS**

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

TBF1r

Description

Prévisions de crédits 2022

Niveau		AE HTF	AE affectées sur TF	Total AE	CP
OB	SIAG	156 614 528	-	156 614 528	147 973 584
OB	Serveurs d'hébergement applicatifs	2 656 040	-	2 656 040	1 810 040
OB	Système information logistique	9 318 223	-	9 318 223	10 490 207
<b>Total</b>		<b>168 588 791</b>	<b>-</b>	<b>168 588 791</b>	<b>160 273 831</b>

Au global, les crédits s'inscrivent à la baisse comparativement au PLF 2021, -18,9 M€ en AE (-10 %) et -7,6 M€ en CP (-5 %), principalement en raison de la réalisation par le passé des phases d'étude, de conception voire de déploiement de plusieurs projets SIAG (SOURCE SOLDE incrément 1 notamment) et du seul maintien des dépenses de maintenance. Le constat est identique pour les projets SIL.

L'OB « serveurs d'hébergement applicatifs » connaît une hausse significative, aussi bien en AE (+2 M€ ; +590 %) qu'en CP (+0,2 M€ ; +11 %) en raison du renouvellement des serveurs des SIRH d'armées.

## SYNTHÈSE ACTION 05

### SYNTHÈSE PAR OS ET PAR TITRE (EN M€)

TBF1t	AE					CP					
	OS	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Equipements d'accompagnement		119 245 916,00	49 342 875,00	-	-	168 588 791,00	106 805 116,00	53 468 715,00	-	-	160 273 831,00
<b>Total</b>		<b>119 245 916,00</b>	<b>49 342 875,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>168 588 791,00</b>	<b>106 805 116,00</b>	<b>53 468 715,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>160 273 831,00</b>

### ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS PAR OPÉRATION STRATÉGIQUE (EN M€)

TBF3 Opérations stratégiques	Engagements			Paiements					
	RàP à fin 2020	Eng 2021	Eng 2022	2021	2022	2023	2024	>2024	Total
Equipements d'accompagnement	116 051 181			80 402 860	28 036 503	7 611 818	-	-	116 051 181
		183 976 285		94 161 540	61 262 172	19 263 658	7 139 204	2 149 711	183 976 285
			168 973 399		75 005 156	67 188 635	23 345 000	3 434 608	168 973 399
<b>Total</b>	<b>116 051 181</b>	<b>183 976 285</b>	<b>168 973 399</b>	<b>174 564 400</b>	<b>164 303 831</b>	<b>94 064 111</b>	<b>30 484 204</b>	<b>5 584 319</b>	<b>469 000 865</b>
	Somme Eng.		469 000 865	Somme des paiements					469 000 865

### TABLEAU DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT SUR TRANCHES FONCTIONNELLES (EN M€)

TBF2 Opérations stratégiques	AEANE fin 2021	AE affectées 2022	Total AE	Engagement 2022
Equipements d'accompagnement	1 666 900,00	-	1 666 900,00	384 608,00
<b>Total</b>	<b>1 666 900,00</b>	<b>-</b>	<b>1 666 900,00</b>	<b>384 608,00</b>

**Soutien de la politique de la défense**

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**ACTION 0,6 %****06 – Politiques des ressources humaines**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	146 464 378	<b>146 464 378</b>	1 450 000
Crédits de paiement	0	147 690 377	<b>147 690 377</b>	1 450 000

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	146 200 878	147 426 877
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	146 200 878	147 426 877
Dépenses d'investissement	200 000	200 000
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	200 000	200 000
Dépenses d'intervention	63 500	63 500
Transferts aux autres collectivités	63 500	63 500
<b>Total</b>	<b>146 464 378</b>	<b>147 690 377</b>

**CONTENU DE L'ACTION**

L'action n°6 « Politique des ressources humaines » finance l'ensemble des prestations de reconversion du personnel de la défense (sous-action n°03) ainsi que les dépenses liées aux politiques de ressources humaines (formation du personnel civil et à la couverture de frais de gestion pour prestation administrative) et à l'action sociale (sous-action n°04).

**Sous-action****06.03 – Reconversion****ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE****CONTENU DE LA SOUS-ACTION**

La politique de reconversion du personnel militaire et du personnel civil du ministère recouvre notamment la mise en œuvre d'actions d'orientation, de formation professionnelle, de validation des acquis de l'expérience et de reclassement dans le secteur privé ou dans le secteur public (emplois réservés, intégration dans la fonction publique et aide à la préparation aux concours).

## PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE

La dotation 2022 doit permettre de réaliser de l'ordre de 18 000 stages au profit des militaires inscrits dans un parcours de reconversion, des civils en situation de réorientation professionnelle (hors restructuration) et des conjoints.

Le centre militaire de formation professionnelle situé à Fontenay-le-Comte (85) assurera une adaptation constante de l'offre de service et des ateliers de formation au marché du travail grâce, notamment, aux travaux de réfection prévus.

## DÉPENSES DE L'AGRÉGAT FONCTIONNEMENT

### 1. DESCRIPTION

Les dépenses de fonctionnement du programme 212 « Soutien de la politique de la défense » sont identifiées sur l'opération stratégique « Fonctionnement et activités spécifiques » (OS FAS) qui regroupe les crédits liés aux engagements contractuels du ministère, à la condition du personnel et aux frais généraux.

### 2. ASPECTS FINANCIERS

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

TBF1r Niveau	Description	Prévisions de crédits	
		AE	CP
OB	Accompagnement de la reconversion	28 734 162	28 734 161
OB	Fonctionnement courant	1 000 000	1 000 000
OB	Frais de gestion pour prestation administrative	-	-
OB	Soutien des matériels communs	1 000 000	1 000 000
OB	Soutien du dispositif de reconversion	923 418	923 418
<b>Total</b>		<b>31 657 580</b>	<b>31 657 579</b>

L'évolution de la ressource en AE-CP par rapport au PLF 2021 (-3 % en AE et en CP) s'explique principalement par une rationalisation du « Soutien du dispositif de reconversion » tout en préservant l'accompagnement des agents du ministère dans leur projet professionnel de reconversion.

### Sous-action

06.04 – Action sociale et autres politiques de ressources humaines (hors rémunérations des agents)

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

### CONTENU DE LA SOUS-ACTION

Cette sous-action regroupe les crédits propres à l'action sociale du ministère, à la politique de formation du personnel civil et à la couverture de frais de gestion pour prestation administrative.

## PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE

L'année 2022 marquera notamment la poursuite des actions relevant du plan famille ainsi que la poursuite du développement de l'apprentissage.

**Soutien de la politique de la défense**

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**DÉPENSES DE L'AGRÉGAT FONCTIONNEMENT****1. DESCRIPTION**

Les crédits de l'action sociale recouvrent les prestations sociales ministérielles et interministérielles au profit des ressortissants de la défense.

Les crédits de formation et d'instruction couvrent des actions de formations initiale et continue du personnel civil de la défense.

**2. ASPECTS FINANCIERS**

Tableau des autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €).

TBF1r Niveau	Description	Prévisions de crédits 2022	
		AE	CP
OB	Fonctionnement courant	400 089	400 089
OB	Formation et instruction	17 717 914	17 720 914
OB	Action sociale - Prestations interministérielles	5 580 000	5 580 000
OB	Action Sociale - Accompagnement RH en faveur du handicap	920 000	920 000
OB	Action RH pour l'insertion des personnes handicapées (*)	254 663	254 663
OB	Action sociale - prestations ministérielles	88 079 617	89 302 617
	<i>dont soutien structures (centres sociaux, MEACS, etc.)</i>	2 625 000	2 625 000
	<i>dont garde d'enfants</i>	-	-
	<i>dont autres actions sociales (CESU, défense, ASCC à l'étranger)</i>	1 135 000	1 135 000
	<i>dont subvention IGeSA</i>	82 081 534	82 081 534
	<i>dont subvention infra IGeSA</i>	-	-
	<i>dont subventions associations</i>	138 083	1 361 083
	<i>dont aide aux organismes PSC</i>	1 700 000	1 700 000
	<i>dont construction de crèches</i>	-	-
	<i>dont chèques sociaux</i>	400 000	400 000
OB	Frais de gestion pour prestation administrative	1 854 515	1 854 515
	<b>Total</b>	<b>114 806 798</b>	<b>116 032 798</b>

La ressource allouée sur l'OS FAS en 2022 varie de +2,45 M€ en AE et en +2,66 M€ en CP par rapport au PLF 2021. Les principales évolutions concernent, d'une part, la baisse des versements à destination des mutuelles référencées dans le cadre de la protection sociale complémentaire (PSC) des ressortissants du ministère, compte tenu de l'instauration d'une PSC de l'État employeur au profit des agents du ministère qui en 2022 leur sera directement versée (titre 2) et, d'autre part, l'augmentation des frais de gestion liés au développement de l'apprentissage.

**OB « Fonctionnement courant »**

La ressource prévisionnelle diminue de 60,7 % en AE et en CP en 2022, principalement du repositionnement pour 2022 des dépenses de cette OB relatives aux déplacements de personnels de l'action sociale (0,55 M€ en AE et en CP) sur l'OB « Déplacement et transport » de l'action 11 au même titre que les frais de déplacement des personnels des organismes extérieurs de la direction des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD).

**OB « Formation et instruction »**

La ressource prévisionnelle cette OB augmente de 36 % (+4,69 M€ en AE et en CP) par rapport au PLF 2021 en raison de l'ajustement de l'enveloppe dédiée à l'apprentissage.

**OB « Action sociale – Prestations ministérielles »**

Globalement stables par rapport au PLF 2021, les crédits positionnés sur cette OB concernent notamment :

- le soutien et l'entretien courant des immeubles gérés par l'IGeSA (les maisons d'enfants à caractère social (MEACS), les établissements sociaux et familiaux, les centres de vacances...);

- les actions sociales communautaires et culturelles réalisées au profit des personnels stationnés temporairement en opérations extérieures ;
- les prestations de soutien psychologique au profit des familles de militaires en opération extérieure ou intérieure ;
- la prévention des risques psycho-sociaux au bénéfice de l'ensemble de la population du ministère ;
- les activités de l'IGeSA (soutien à la vie professionnelle – via notamment des actions collectives, soutien à la vie personnelle et familiale - secours et aide-ménagère à domicile, prêts sociaux, garde d'enfants, accueil dans les établissements sociaux, vacances et temps libre – maisons familiales, séjours d'enfants) ;
- les subventions versées aux associations œuvrant dans le domaine social et militaire ;
- la participation du ministère à la protection sociale complémentaire (PSC) de ses ressortissants sous forme de versements réalisés à destination de mutuelles référencées qui connaissent une baisse sensible comparativement au PLF 2021 (-5,73 M€ en AE et en CP) en raison de l'instauration d'une PSC pour l'État employeur désormais versée directement aux agents (titre 2).

**OB « Action sociale - Accompagnement RH en faveur du handicap »**

Les dépenses pour l'aménagement des postes de travail et le transport adapté des personnes en situation de handicap sont financées en partie par le FIPHFP (fonds de concours versé sur la base d'une convention triennale renouvelée en 2021 pour la période 2022-2024). La ressource prévisionnelle pour 2022 augmente de 80 % (+0,41 M€ en AE et en CP) compte tenu des dépenses réalisées depuis 2019.



## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

À titre indicatif, la répartition des fonds de concours, des attributions de produits attendus et des ressources extrabudgétaires (1,45 M€) est la suivante :

TBF1n Niveau	Description	AE	CP
OB	Fonctionnement courant	-	-
OB	Formation et instruction	150 000	150 000
OB	Action Sociale - Accompagnement RH en faveur du handicap	500 000	500 000
OB	Action RH pour l'insertion des personnes handicapées	500 000	500 000
OB	Action sociale - prestations ministérielles	300 000	300 000
<b>Total</b>		<b>1 450 000</b>	<b>1 450 000</b>

## SYNTHÈSE ACTION 06

## SYNTHÈSE PAR OS ET PAR TITRE (EN M€)

TBF1t	AE					CP					
	OS	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Fonctionnement et activités spécifiques		146 200 878,00	200 000,00	63 500,00	-	<b>146 464 378,00</b>	147 426 877,00	200 000,00	63 500,00	-	<b>147 690 377,00</b>
<b>Total</b>		<b>146 200 878,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>63 500,00</b>	<b>-</b>	<b>146 464 378,00</b>	<b>147 426 877,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>63 500,00</b>	<b>-</b>	<b>147 690 377,00</b>

## ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS PAR OPÉRATION STRATÉGIQUE (EN M€)

TBF3 Opérations stratégiques	Engagements			Paiements					
	RàP à fin 2020	Eng 2021	Eng 2022	2021	2022	2023	2024	>2024	Total
Fonctionnement et activités spécifiques	63 555 406			29 970 835	9 923 922	6 452 829	5 282 048	11 925 772	63 555 406
		146 343 881		117 077 937	28 825 636	440 308	-	-	146 343 881
			147 914 378		110 390 819	34 238 631	2 469 909	815 019	147 914 378
<b>Total</b>	<b>63 555 406</b>	<b>146 343 881</b>	<b>147 914 378</b>	<b>147 048 772</b>	<b>149 140 377</b>	<b>41 131 768</b>	<b>7 751 957</b>	<b>12 740 791</b>	<b>357 813 665</b>
	Somme Eng.		357 813 665	Somme des paiements					357 813 665

## TABLEAU DES FDC-ADP (€)

TBF1n Niveau	Description	AE	CP
OS	Fonctionnement et activités spécifiques	1 450 000	1 450 000
<b>Total</b>		<b>1 450 000</b>	<b>1 450 000</b>

**ACTION 0,3 %****08 – Politique culturelle et éducative**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	57 745 319	<b>57 745 319</b>	150 000
Crédits de paiement	0	53 535 320	<b>53 535 320</b>	150 000

**CONTENU DE L'ACTION**

Cette action finance la politique culturelle du ministère des armées, deuxième acteur culturel de l'État. Elle consiste à conserver et faciliter l'accès du plus grand nombre à un patrimoine riche, qui illustre les enjeux passés, mais aussi présents et à venir de l'institution militaire. Elle participe ainsi au renforcement du lien armées-Nation.

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	32 341 071	32 062 595
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	6 602 510	6 324 034
Subventions pour charges de service public	25 738 561	25 738 561
Dépenses d'intervention	578 635	477 958
Transferts aux ménages	206 000	195 150
Transferts aux autres collectivités	372 635	282 808
Dépenses d'opérations financières	24 825 613	20 994 767
Dotations en fonds propres	24 825 613	20 994 767
<b>Total</b>	<b>57 745 319</b>	<b>53 535 320</b>

**Sous-action****08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine****CONTENU DE LA SOUS-ACTION**

Cette sous-action finance les moyens consacrés à la valorisation de la culture de défense auprès du grand public.

**PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE**

Les principales mesures de l'année concernent :

- la préparation de l'extension des espaces dédiés aux périodes de la décolonisation et après 1945 du musée de l'armée (déménagements, acquisitions et restauration des collections) ;
- la poursuite de la rénovation du site du musée national de la marine (MNM), sur la colline de Chaillot, et du programme d'investissement dans les antennes du musée situées dans les ports ;
- la mise en place d'un schéma directeur immobilier de stockage des archives du SHD ;

**Soutien de la politique de la défense**

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

- la poursuite du développement de systèmes de gestion et d'information des archives et des bibliothèques (Archipel pour les archives, CLADE pour les bibliothèques).

**DÉPENSES DE L'AGRÉGAT FONCTIONNEMENT****1. DESCRIPTION**

Les dépenses de l'OS FAS comprennent principalement les subventions pour charges de service public (SCSP) et les dotations en fonds propres attribuées aux trois musées nationaux : musée de l'armée, musée national de la marine, musée de l'air et de l'espace.

**2. ASPECTS FINANCIERS**

Tableau des autorisations d'engagement et des crédits de paiement (en €)

TBF1r Niveau	Description	Prévisions de crédits 2022	
		AE	CP
OB	Patrimoine et actions culturelles	1 521 260	1 442 784
OB	Subventions et transferts	51 142 809	47 211 286
<b>Total</b>		<b>52 664 069</b>	<b>48 654 070</b>

Les crédits de l'OS FAS sont en augmentation de 22,30 M€ en AE (73,4%) et de 13,02 M€ en CP (36,5%) par rapport au PLF 2021. La réalisation du programme de rénovation des musées a effet conduit à une hausse sensible de l'OB « Subventions et transferts » à hauteur de +21,83 M€ AE et de +12,64 M€ en CP.

**Sous-action**

**08.02 – Gestion et communication des archives historiques de la défense**

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE****CONTENU DE LA SOUS-ACTION**

Cette sous-action recouvre les dépenses du service historique de la défense (SHD) qui a pour mission la collecte, la conservation, la communication au public, l'étude et la valorisation des archives historiques du ministère des armées et la gestion de la symbolique de défense.

**PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE**

Les principales mesures de l'année concernent :

- la poursuite de l'opération de rétro-conversion des fonds documentaires dans le cadre du déploiement du système d'information « Archipel » ;
- la gestion des fonds documentaires et des collections ;
- les actions de valorisation des fonds et collections auprès du public ;
- l'action de médiation pédagogique au profit de nouveau public.

**DÉPENSES DE L'AGRÉGAT FONCTIONNEMENT****1. DESCRIPTION**

Les dépenses de l'OS FAS comprennent :

- un budget « cœur de métier » destiné à la conservation des archives et des collections de symbolique, ainsi qu'à leur valorisation, notamment par la publication d'ouvrages et la réalisation d'expositions ;
- le fonctionnement courant.

## 2. ASPECTS FINANCIERS

Tableau des autorisations d'engagement et des crédits de paiement (en €).

TBF1r Niveau	Description	Prévisions de crédits 2022	
		AE	CP
OB	Fonctionnement courant	116 875	116 875
OB	Soutien courant des structures	-	-
OB	Déplacements et transports	153 610	153 610
OB	Formation et instruction	88 857	88 857
OB	Patrimoine et actions culturelles	4 721 908	4 521 908
<b>Total</b>		<b>5 081 250</b>	<b>4 881 250</b>

Les crédits de l'OS FAS sont en hausse de 1,66 M€ en AE (+49%) et de 1,46 M€ en CP (+43%) par rapport au PLF 2021. Cette augmentation est principalement imputable aux travaux préparatoires au transfert d'archives du site de Vincennes vers le nouveau bâtiment du centre des archives de l'armement et du personnel civil à Châtellerault, qui seront financés sur l'OB « Patrimoine et actions culturelles ».

À titre indicatif, la répartition des fonds de concours, des attributions de produits attendus et des ressources extrabudgétaires est la suivante :

TBF1n Niveau	Description	AE	CP
OB	Patrimoine et actions culturelles	150 000	150 000
<b>Total</b>		<b>150 000</b>	<b>150 000</b>

## SYNTHÈSE ACTION 08

### SYNTHÈSE PAR OS ET PAR TITRE (EN M€)

TBF1t	AE					CP					
	OS	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Fonctionnement et activités spécifiques		32 341 071	-	578 635	24 825 613	57 745 319	32 062 595	-	477 958	20 994 767	53 535 320
<b>Total</b>		<b>32 341 071</b>	<b>-</b>	<b>578 635</b>	<b>24 825 613</b>	<b>57 745 319</b>	<b>32 062 595</b>	<b>-</b>	<b>477 958</b>	<b>20 994 767</b>	<b>53 535 320</b>

### ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS PAR OPÉRATION STRATÉGIQUE (EN M€)

TBF3 Opérations stratégiques	Engagements				Paiements					
	RàP à fin 2020	Eng 2021	Eng 2022		2021	2022	2023	2024	>2024	Total
Fonctionnement et activités spécifiques	37 499 442				9 810 028	7 656 004	20 033 410	-	-	37 499 442
		33 198 593			29 148 477	3 654 709	395 407	-	-	33 198 593
			57 895 319		42 374 607	10 785 485	4 735 227	-	-	57 895 319

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

<b>Total</b>	<b>37 499 442</b>	<b>33 198 593</b>	<b>57 895 319</b>	<b>38 958 505</b>	<b>53 685 320</b>	<b>31 214 302</b>	<b>4 735 227</b>	<b>-</b>	<b>128 593 354</b>
	Somme Eng.		128 593 354					Somme des paiements	128 593 354

## TABLEAU DES FDC-ADP (€)

TBF1n Niveau	Description	AE	CP
OS	Fonctionnement et activités spécifiques	150 000	150 000
<b>Total</b>		<b>150 000</b>	<b>150 000</b>

## ACTION 0,2 %

## 10 – Restructurations

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	44 193 925	<b>44 193 925</b>	0
Crédits de paiement	0	24 373 916	<b>24 373 916</b>	0

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	588 444	588 444
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	588 444	588 444
Dépenses d'investissement	37 193 000	17 372 991
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	37 193 000	17 372 991
Dépenses d'intervention	6 412 481	6 412 481
Transferts aux entreprises	1 987 869	1 987 869
Transferts aux collectivités territoriales	3 975 738	3 975 738
Transferts aux autres collectivités	448 874	448 874
<b>Total</b>	<b>44 193 925</b>	<b>24 373 916</b>

## CONTENU DE L'ACTION

L'action 10 concerne la mise en œuvre des restructurations décidées dans le cadre de la réforme du ministère des Armées. La politique d'accompagnement se traduit par trois types de mesures :

- **accompagnement social des restructurations**

Cette partie regroupe les crédits de titre 2 (action 63) qui portent sur les mesures d'aide au départ et à la mobilité des personnels civils, et les crédits hors titre 2 relatifs à la politique d'accompagnement des ressources humaines liés aux restructurations. Ces derniers comportent les crédits d'action sociale en faveur du personnel civil et militaire, les aides à la mobilité dans le cadre des restructurations, les crédits de formation destinés à la reconversion du personnel civil de la défense en situation de réorientation professionnelle et de reconversion du personnel militaire

- **accompagnement économique des restructurations**

Cet accompagnement se traduit par un soutien économique aux territoires affectés par une restructuration de la défense, grâce aux crédits dédiés du Fonds pour les restructurations de la défense (FRED). Cette intervention s'effectue dans les zones d'emploi qui connaissent une diminution significative de l'activité militaire ou industrielle de défense. Les crédits ainsi mobilisés ont vocation à aider les collectivités locales à reconvertir les emprises libérées par la défense et à favoriser le développement d'activités nouvelles. De cette façon, l'impact économique sur ces zones est atténué.

- **mise en œuvre d'un nouveau plan de stationnement**

Il concentre les crédits de la politique immobilière gérés par la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) afin de réaliser l'adéquation du parc immobilier aux besoins du ministère en cédant les emprises devenues inutiles ou en adaptant ou encore en densifiant celles dont la destination est modifiée. Ces crédits sont désormais regroupés dans une opération budgétaire unique intitulée « Restructurer les sites ».

## PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE

Depuis 2020, les restructurations ne sont plus accompagnées par des dispositifs spécifiques prévus en LPM (contrats de redynamisation de site de défense - CRSD) mais par des dispositifs de droit commun. Le dernier CRSD (signé le 30 décembre 2019) concerne la fermeture définitive du détachement air de Châteaudun, qui sera effective à la fin 2021.

L'année 2022 marquera le lancement d'opérations structurantes sur les bases aériennes d'Évreux (7,9 M€) et de Nancy-Ochey (4 M€) qui accueilleront respectivement les flottes d'avions de transport C130H, CASA et la flotte de Mirage 2000B d'entraînement avec leurs simulateurs.

Les CRSD de Dijon et de Châlons-en-Champagne seront clos en 2021.

## DÉPENSES DE L'AGRÉGAT FONCTIONNEMENT

### 1. DESCRIPTION

L'opération stratégique (OS) FAS comprend les crédits relatifs aux volets social et économique de l'accompagnement des restructurations.

### 2. ASPECTS FINANCIERS

Tableau d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement (en €)

TBF1r Niveau	Description	Prévisions de crédits 2022	
		AE	CP
OB	Accompagnement de la réorientation professionnelle	10 000	10 000
OB	Soutien du dispositif de reconversion	-	-
OB	Accompagnement de la reconversion	10 000	10 000
OB	Action sociale - Prestations ministérielles	180 000	180 000
OB	Formation et instruction	288 736	288 736
	<i>dont formations liées aux restructurations</i>	283 736	283 736
	<i>dont formations réorientation pro vers secteur privé</i>	5 000	5 000
OB	Frais de gestion pour prestation administrative	99 708	99 708
OB	Accompagnement des restructurations	6 412 481	6 412 481
<b>Total</b>		<b>7 000 925</b>	<b>7 000 925</b>

Les **OB « Accompagnement de la réorientation professionnelle »** et **« Accompagnement de la reconversion »** regroupent les crédits consacrés à la prise en charge du financement des prestations de formation professionnelle en faveur des personnels civils des armées touchés par les restructurations.

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

L'OB « Formation et instruction » (- 0,03 M€ en AE et en CP par rapport au PLF 2021, soit - 9,2%) regroupe les crédits destinés au financement de la formation et de la réorientation du personnel civil dont l'entité d'emploi est touchée par une mesure de restructuration. À ce titre, deux options leur sont proposées :

- Une formation destinée à permettre à l'agent d'acquérir les connaissances indispensables pour s'adapter à son futur emploi au sein du ministère ou d'une autre administration ;
- Une réorientation professionnelle vers le secteur privé, en qualité de salarié ou en tant que créateur d'entreprise.

L'OB « Accompagnement des restructurations » comprend les crédits relatifs à l'accompagnement économique (subventions du FRED). La baisse des crédits de paiement de cette OB s'explique par la fin progressive des actions menées au titre de la LPM 2009-2014. Elle diminue ainsi de 4,69 M€ en CP (- 42,2 %) par rapport au PLF 2021, mais elle augmente de 0,37 M€ en AE (+ 6,1 %).

Pour la période 2014-2019, une enveloppe d'un montant global de 150 M€ (dont 100 M€ de FRED et 50 M€ de FNADT) a été mise en place afin d'aider les territoires subissant les restructurations induites par le Livre blanc de la défense et la sécurité nationale de 2013, transposé dans la LPM, actualisée par la loi n°2015-917 du 28 juillet 2015.

	LPM 2008-2014	LPM 2014-2019	
<i>a. Contrats soldés (dette de l'État éteinte) :</i>	29	0	CRSD de Givet, Arras, Barcelonnette, Provins-Sourduin, Briançon, Langres, Châteauroux, Metz, Joigny, Dieuze et Guéret ; PLR de la Creuse, des Landes, de Moselle, de la Manche, du Nord, d'Ille-et-Vilaine, de Meurthe-et-Moselle, du Rhône, de la Loire-Atlantique, de Haute-Garonne, du Finistère, d'Eure-et-Loir, de l'Yonne, de l'Hérault, du Maine-et-Loire, de la Réunion, de la Marne et des Yvelines ; PLR du Tarn et Garonne (non signé, préfinancement seulement)
<i>b. Contrats clos (AE consommées et crédits de paiement en cours de consommation) :</i>	26	3	CDE de Commercy, CRSD de Caen, Cambrai, Limoges, La Rochelle, Laval, Noyon, Martinique, Bourg-Saint-Maurice, Brétigny, Laon-Couvron, Reims et Vernon ; PLR de la Nièvre (Château-Chinon), de l'Oise (Compiègne), du Gard, de la Gironde, de la Meuse, de la Nièvre (Fourchambault), de la Dordogne, de l'Oise (Senlis), de la Guadeloupe, des Bouches du Rhône, du Val d'Oise et du Haut-Rhin, CRSD de Châteaudun 1, de Dijon, CRSD et CAR de Châlons-en-Champagne
<i>c. Contrats vivants (générant de nouveaux engagements) :</i>	3	3	LPM 2008-2014 : CRSD Polynésie, Luxeuil-les-Bains et Varennes sur Allier ; LPM 2014-2019 : CRSD de Creil, de Drachenbronn, de Châteaudun 2
<i>Stock de contrats signés gérés</i>	<b>58</b>	<b>6</b>	

À ces contrats s'ajoute le volet territorial du CPER 2016 de Champagne-Ardenne concernant la rénovation du fort de Charlemont à Givet. Il s'agit du dernier CPER clos, mais non soldé à ce jour.

## DÉPENSES DE L'AGRÉGAT ÉQUIPEMENT

## OPÉRATION STRATÉGIQUE : INFRASTRUCTURE DE DÉFENSE

## 1. DESCRIPTION

Les crédits sont destinés à la réalisation du plan de stationnement des forces issu des réformes de 2008 (REORG1) et de la LPM 2014-2019 (REORG 2).

L'OB « Restructurations des sites » recouvre le financement des opérations de restructuration (adaptation, densification) des sites conservés, de gardiennage des sites libérés et de préparation de la cession des sites devenus inutiles aux besoins des armées. Par rapport au PLF 2021, elle augmente de 33 % en AE et diminue de 43 % en CP, en raison de la finalisation de certains projets et du lancement de nouvelles opérations.

## 2. ASPECTS FINANCIERS

Tableau des autorisations d'engagement et des crédits de paiement (en €)

TBF1r Niveau	Description	Prévisions de crédits 2022			
		AE HTF	AE affectées sur TF	Total AE	CP
OB	Restructurer des sites	37 193 000		37 193 000	17 372 991
	<b>Total</b>	<b>37 193 000</b>	-	<b>37 193 000</b>	<b>17 372 991</b>

### SYNTHÈSE PAR OS ET PAR TITRE (EN M€)

TBF1t OS	AE					CP				
	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Fonctionnement et activités spécifiques	588 444	-	6 412 481	-	<b>7 000 925</b>	588 444	-	6 412 481	-	<b>7 000 925</b>
Infrastructure de défense	-	37 193 000	-	-	<b>37 193 000</b>	-	17 372 991	-	-	<b>17 372 991</b>
<b>Total</b>	<b>588 444</b>	<b>37 193 000</b>	<b>6 412 481</b>	-	<b>44 193 925</b>	<b>588 444</b>	<b>17 372 991</b>	<b>6 412 481</b>	-	<b>24 373 916</b>

### ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS PAR OPÉRATION STRATÉGIQUE (EN M€)

TBF3 Opérations stratégiques	Engagements			Paiements					
	RàP à fin 2020	Eng 2021	Eng 2022	2021	2022	2023	2024	>2024	Total
Fonctionnement et activités spécifiques	30 297 884			8 569 979	3 730 933	8 557 866	5 865 022	3 574 084	30 297 884
		5 822 893		1 878 389	1 781 504	1 139 000	520 000	504 000	5 822 893
			7 000 925		1 488 488	1 771 464	1 595 614	2 145 359	7 000 925
Infrastructure de défense	53 263 527			31 861 222	12 601 058	5 932 861	2 868 386	-	53 263 527
		16 699 685		6 171 766	4 771 933	2 896 453	709 983	2 149 550	16 699 685
			37 193 000		-	19 354 000	9 919 500	7 919 500	37 193 000
<b>Total</b>	<b>83 561 411</b>	<b>22 522 578</b>	<b>44 193 925</b>	<b>48 481 356</b>	<b>24 373 916</b>	<b>39 651 644</b>	<b>21 478 505</b>	<b>16 292 493</b>	<b>150 277 914</b>
	Somme Eng.		150 277 914					Somme des paiements	150 277 914

### TABLEAU DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT SUR TRANCHES FONCTIONNELLES (EN M€)

TBF2 Opérations stratégiques	AEANE fin 2021	AE affectées 2022	Total AE	Engagement 2022
Infrastructure de défense	2 160 763,00	-	2 160 763,00	-
<b>Total</b>	<b>2 160 763,00</b>	-	<b>2 160 763,00</b>	-



**Soutien de la politique de la défense**

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**ACTION 1,6 %****11 – Pilotage, soutien et communication**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	366 428 644	<b>366 428 644</b>	975 000
Crédits de paiement	0	373 278 400	<b>373 278 400</b>	975 000

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	335 984 531	339 416 609
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	262 010 689	265 442 767
Subventions pour charges de service public	73 973 842	73 973 842
Dépenses d'investissement	26 994 298	30 411 976
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	26 994 298	30 411 976
Dépenses d'intervention	100 000	100 000
Transferts aux autres collectivités	100 000	100 000
Dépenses d'opérations financières	3 349 815	3 349 815
Dotations en fonds propres	3 349 815	3 349 815
<b>Total</b>	<b>366 428 644</b>	<b>373 278 400</b>

**CONTENU DE L'ACTION**

Les crédits de cette action permettent de verser des subventions à quatre opérateurs : le service hydrographique et océanographique de la marine, l'établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense, le commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire. Ces crédits assurent aussi le financement du contrat de partenariat public privé (PPP) Balard. Ils permettent également de solder les contentieux non contractuels et de réparation de l'ensemble du ministère des Armées, de financer les dépenses de communication du ministère ainsi que celles des entités d'administration centrale du secrétariat général pour l'administration (SGA) et d'autres dépenses en matière de soutien et de fonctionnement.

**PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE**

La principale mesure pour l'année 2022 concerne le financement des renouvellements prévus au contrat PPP qui interviennent dix ans après sa signature.

**DÉPENSES DE L'AGRÉGAT FONCTIONNEMENT****1. DESCRIPTION**

Les dépenses de fonctionnement regroupent les crédits liés aux engagements contractuels du ministère, à la condition du personnel et aux frais généraux.

**2. ASPECTS FINANCIERS**

Tableau des autorisations d'engagement et des crédits de paiement (en €)

TBF1r Niveau	Description	Prévisions de crédits 2022	
		AE	CP
OB	Déplacements et transport	3 413 759	3 413 759
OB	Soutien cœur de métier des organismes extérieurs de la DRH-MD	797 044	797 044
OB	Communication et relations publiques	2 229 474	2 229 474
OB	Fonctionnement courant	180 863 316	192 413 072
OB	Prestations intellectuelles	3 000 000	2 300 000
OB	Soutien courant des structures	767 236	767 236
OB	Soutien des matériels communs	-	-
OB	Alimentation	-	-
OB	Communication institutionnelle	3 779 375	3 779 375
OB	Documentation	1 275 800	1 275 800
OB	Formation et instruction	210 685	210 685
OB	Compensatrice SNCF	56 116 955	56 116 955
OB	Mobilité des personnels	-	-
OB	Subventions et transferts	74 123 658	74 123 658
OB	Accompagnement des restructurations	-	-
OB	Dépenses de contentieux dont frais de justice	35 251 342	31 251 342
	<b>Total</b>	<b>361 828 644</b>	<b>368 678 400</b>

**Commentaires :**

L'OB « **Fonctionnement courant** » (180,9 M€ en AE et 192,4 M€ en CP) englobe principalement les dépenses liées au PPP Balard (177,8 M€ en AE et 189,4 M€ en CP). Ces crédits portent principalement sur le règlement des redevances forfaitaires prévues ainsi que des dépenses liées à la poursuite des travaux de sécurisation du site et divers travaux d'adaptation réalisés par le titulaire OPALE.

Les crédits de l'OB « **Déplacements et transports** » augmentent de 12 % (+0,4 M€ en AE et en CP) par rapport au PLF 2021 en raison du repositionnement sur cette OB des crédits des frais de déplacements des personnels relevant de l'action sociale. Jusqu'en 2021, ils étaient en effet positionnés sur l'OB « fonctionnement courant » de l'action 6 « Politique des ressources humaines ».

L'OB « **Prestations intellectuelles** » intègre les dépenses relatives à des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'audits. L'augmentation en AE et CP provient du report de prestations intellectuelles programmées initialement en 2021.

L'OB « **Communication et relations publiques** » augmente légèrement par rapport au PLF 2021 (+ 0,2 M€ en AE/CP, soit + 11 %) en raison de la reprise des activités de communication suivant un régime plus habituel.

Globalement stable, l'OB « **Subventions et transferts** » correspond aux subventions versées à quatre opérateurs :

- le Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM),
- l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD),
- le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA),
- l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).

À titre indicatif, la répartition des fonds de concours, des attributions de produits attendus est la suivante :

TBF1n Niveau	Description	AE	CP
OB	Fonctionnement courant	500 000	500 000
OB	Communication institutionnelle	400 000	400 000

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

OB	Subventions et transferts	75 000	75 000
<b>Total</b>		<b>975 000</b>	<b>975 000</b>

## DÉPENSES DE L'AGRÉGAT EQUIPEMENT

## OPÉRATION STRATÉGIQUE : DISSUASION

## 1. DESCRIPTION

L'opération stratégique « Dissuasion » comprend les crédits des études effectuées par des experts indépendants et par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), à la demande et au profit du délégué à la sûreté nucléaire et à la radioprotection pour les activités et installations intéressant la Défense (DSND), conformément à l'article R1412-4 du code de la défense.

## 2. ASPECTS FINANCIERS

Tableau des autorisations d'engagement et des crédits de paiement (en €)

TBF1r Niveau	Description	Prévisions de crédits 2022	
		AE	CP
OB	Subventions de fonctionnement	4 200 000	4 200 000
OB	Etudes du DSND	400 000	400 000
<b>Total</b>		<b>4 600 000</b>	<b>4 600 000</b>

## SYNTHÈSE ACTION 11

## SYNTHÈSE PAR OS ET PAR TITRE (EN M€)

TBF1t	AE					CP					
	OS	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Fonctionnement et activités spécifiques		331 384 531	26 994 298	100 000	3 349 815	<b>361 828 644</b>	334 816 609	30 411 976	100 000	3 349 815	<b>368 678 400</b>
Dissuasion		4 600 000	-	-	-	<b>4 600 000</b>	4 600 000	-	-	-	<b>4 600 000</b>
<b>Total</b>		<b>335 984 531</b>	<b>26 994 298</b>	<b>100 000</b>	<b>3 349 815</b>	<b>366 428 644</b>	<b>339 416 609</b>	<b>30 411 976</b>	<b>100 000</b>	<b>3 349 815</b>	<b>373 278 400</b>

## ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS PAR OPÉRATION STRATÉGIQUE (EN M€)

TBF3 Opérations stratégiques	Engagements				Paiements					
	RàP à fin 2020	Eng 2021	Eng 2022	Total	2021	2022	2023	2024	>2024	Total
Fonctionnement et activités spécifiques	890 614 716			890 614 716	68 245 014	26 761 483	30 748 491	31 690 496	733 169 232	890 614 716
		372 588 070		372 588 070	324 750 841	45 331 229	2 506 000	-	-	372 588 070
			362 803 644	362 803 644	-	301 560 688	61 216 125	26 831	-	362 803 644
	-			-	-	-	-	-	-	-
Dissuasion		4 500 000		4 500 000	4 500 000	-	-	-	-	4 500 000
			4 600 000	4 600 000	-	4 600 000	-	-	-	4 600 000
<b>Total</b>	<b>890 614 716</b>	<b>377 088 070</b>	<b>367 403 644</b>	<b>397 495 855</b>	<b>378 253 400</b>	<b>94 470 616</b>	<b>31 717 327</b>	<b>733 169 232</b>	<b>733 169 232</b>	<b>1 635 106 430</b>
	Somme Eng.		1 635 106 430		Somme des paiements					1 635 106 430

## TABLEAU DES FDC-ADP (€)

TBF1n Niveau	Description	AE	CP
OS	Fonctionnement et activités spécifiques	975 000	975 000
<b>Total</b>		<b>975 000</b>	<b>975 000</b>

## ACTION 2,8 %

50 – Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	630 624 069	0	<b>630 624 069</b>	0
Crédits de paiement	630 624 069	0	<b>630 624 069</b>	0

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	630 624 069	630 624 069
Rémunérations d'activité	403 120 209	403 120 209
Cotisations et contributions sociales	225 800 453	225 800 453
Prestations sociales et allocations diverses	1 703 407	1 703 407
<b>Total</b>	<b>630 624 069</b>	<b>630 624 069</b>

## ACTION 0,1 %

51 – Prospective de défense - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	25 246 328	0	<b>25 246 328</b>	0
Crédits de paiement	25 246 328	0	<b>25 246 328</b>	0

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	25 246 328	25 246 328
Rémunérations d'activité	14 601 975	14 601 975
Cotisations et contributions sociales	10 619 830	10 619 830
Prestations sociales et allocations diverses	24 523	24 523
<b>Total</b>	<b>25 246 328</b>	<b>25 246 328</b>

**ACTION 0,3 %****52 – Relations internationales**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	70 924 379	0	<b>70 924 379</b>	0
Crédits de paiement	70 924 379	0	<b>70 924 379</b>	0

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	70 924 379	70 924 379
Rémunérations d'activité	44 842 906	44 842 906
Cotisations et contributions sociales	26 046 359	26 046 359
Prestations sociales et allocations diverses	35 114	35 114
<b>Total</b>	<b>70 924 379</b>	<b>70 924 379</b>

**ACTION 9,3 %****53 – Préparation et conduite des opérations d'armement - Personnel travaillant pour le programme "Équipement des forces "**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	2 110 459 810	0	<b>2 110 459 810</b>	0
Crédits de paiement	2 110 459 810	0	<b>2 110 459 810</b>	0

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	2 110 459 810	2 110 459 810
Rémunérations d'activité	529 518 308	529 518 308
Cotisations et contributions sociales	1 579 945 129	1 579 945 129
Prestations sociales et allocations diverses	996 373	996 373
<b>Total</b>	<b>2 110 459 810</b>	<b>2 110 459 810</b>

**ACTION 6,2 %**

54 – Planification des moyens et conduite des opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	1 396 436 217	0	<b>1 396 436 217</b>	0
Crédits de paiement	1 396 436 217	0	<b>1 396 436 217</b>	0

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	1 396 436 217	1 396 436 217
Rémunérations d'activité	804 527 355	804 527 355
Cotisations et contributions sociales	590 437 870	590 437 870
Prestations sociales et allocations diverses	1 470 992	1 470 992
<b>Total</b>	<b>1 396 436 217</b>	<b>1 396 436 217</b>

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**ACTION 32,1 %**

55 – Préparation des forces terrestres - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	7 276 159 019	0	<b>7 276 159 019</b>	1 040 000
Crédits de paiement	7 276 159 019	0	<b>7 276 159 019</b>	1 040 000

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	7 276 159 019	7 276 159 019
Rémunérations d'activité	3 824 279 041	3 824 279 041
Cotisations et contributions sociales	3 441 823 598	3 441 823 598
Prestations sociales et allocations diverses	10 056 380	10 056 380
<b>Total</b>	<b>7 276 159 019</b>	<b>7 276 159 019</b>

**ACTION 11,3 %**

56 – Préparation des forces navales - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	2 568 687 795	0	<b>2 568 687 795</b>	0
Crédits de paiement	2 568 687 795	0	<b>2 568 687 795</b>	0

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	2 568 687 795	2 568 687 795
Rémunérations d'activité	1 370 996 265	1 370 996 265
Cotisations et contributions sociales	1 194 435 427	1 194 435 427
Prestations sociales et allocations diverses	3 256 103	3 256 103
<b>Total</b>	<b>2 568 687 795</b>	<b>2 568 687 795</b>

**ACTION 11,3 %**

57 – Préparation des forces aériennes- Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	2 568 999 556	0	<b>2 568 999 556</b>	0
Crédits de paiement	2 568 999 556	0	<b>2 568 999 556</b>	0

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	2 568 999 556	2 568 999 556
Rémunérations d'activité	1 363 069 723	1 363 069 723
Cotisations et contributions sociales	1 202 722 108	1 202 722 108
Prestations sociales et allocations diverses	3 207 725	3 207 725
<b>Total</b>	<b>2 568 999 556</b>	<b>2 568 999 556</b>

**ACTION 11,9 %**

58 – Logistique et soutien interarmées - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	2 705 170 118	0	<b>2 705 170 118</b>	271 272 954
Crédits de paiement	2 705 170 118	0	<b>2 705 170 118</b>	271 272 954

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	2 705 170 118	2 705 170 118
Rémunérations d'activité	1 385 336 653	1 385 336 653
Cotisations et contributions sociales	1 315 746 255	1 315 746 255
Prestations sociales et allocations diverses	4 087 210	4 087 210
<b>Total</b>	<b>2 705 170 118</b>	<b>2 705 170 118</b>



## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**ACTION 1,5 %**

59 – Surcoûts liés aux opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	350 000 000	0	<b>350 000 000</b>	0
Crédits de paiement	350 000 000	0	<b>350 000 000</b>	0

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	350 000 000	350 000 000
Rémunérations d'activité	349 728 668	349 728 668
Cotisations et contributions sociales	271 332	271 332
<b>Total</b>	<b>350 000 000</b>	<b>350 000 000</b>

**ACTION 2,2 %**

60 – Politique immobilière - Personnel travaillant pour l'action "Politique immobilière"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	487 816 346	0	<b>487 816 346</b>	0
Crédits de paiement	487 816 346	0	<b>487 816 346</b>	0

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	487 816 346	487 816 346
Rémunérations d'activité	283 461 570	283 461 570
Cotisations et contributions sociales	203 696 380	203 696 380
Prestations sociales et allocations diverses	658 396	658 396
<b>Total</b>	<b>487 816 346</b>	<b>487 816 346</b>

**ACTION 1,3 %****61 – Action sociale, chômage et pensions**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	298 821 452	0	<b>298 821 452</b>	0
Crédits de paiement	298 821 452	0	<b>298 821 452</b>	0

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	298 821 452	298 821 452
Cotisations et contributions sociales	34 412 575	34 412 575
Prestations sociales et allocations diverses	264 408 877	264 408 877
<b>Total</b>	<b>298 821 452</b>	<b>298 821 452</b>

**ACTION 0,2 %****62 – Politique culturelle et éducative - gestion et communication des archives historiques de la défense - Personnel travaillant pour l'action "Politique culturelle et éducative"**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	40 989 647	0	<b>40 989 647</b>	0
Crédits de paiement	40 989 647	0	<b>40 989 647</b>	0

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	40 989 647	40 989 647
Rémunérations d'activité	24 395 614	24 395 614
Cotisations et contributions sociales	16 532 774	16 532 774
Prestations sociales et allocations diverses	61 259	61 259
<b>Total</b>	<b>40 989 647</b>	<b>40 989 647</b>

**ACTION 0,2 %****63 – Restructurations - RH**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	52 544 445	0	<b>52 544 445</b>	0
Crédits de paiement	52 544 445	0	<b>52 544 445</b>	0

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	52 544 445	52 544 445
Rémunérations d'activité	43 050 143	43 050 143
Cotisations et contributions sociales	73 136	73 136
Prestations sociales et allocations diverses	9 421 166	9 421 166
<b>Total</b>	<b>52 544 445</b>	<b>52 544 445</b>

**ACTION 1,7 %****64 – Pilotage, soutien - Personnel travaillant pour l'action " Pilotage, soutien "**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	391 743 719	0	<b>391 743 719</b>	0
Crédits de paiement	391 743 719	0	<b>391 743 719</b>	0

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	391 743 719	391 743 719
Rémunérations d'activité	231 465 871	231 465 871
Cotisations et contributions sociales	159 750 749	159 750 749
Prestations sociales et allocations diverses	527 099	527 099
<b>Total</b>	<b>391 743 719</b>	<b>391 743 719</b>

**ACTION 0,5 %**

65 – Journée défense et citoyenneté - Personnel travaillant pour le programme "Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	120 341 117	0	<b>120 341 117</b>	0
Crédits de paiement	120 341 117	0	<b>120 341 117</b>	0

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	120 341 117	120 341 117
Rémunérations d'activité	67 258 466	67 258 466
Cotisations et contributions sociales	52 812 995	52 812 995
Prestations sociales et allocations diverses	269 656	269 656
<b>Total</b>	<b>120 341 117</b>	<b>120 341 117</b>

**ACTION 0,2 %**

66 – Rayonnement et contribution extérieure

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	41 981 256	0	<b>41 981 256</b>	0
Crédits de paiement	41 981 256	0	<b>41 981 256</b>	0

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	41 981 256	41 981 256
Rémunérations d'activité	22 471 546	22 471 546
Cotisations et contributions sociales	19 451 504	19 451 504
Prestations sociales et allocations diverses	58 206	58 206
<b>Total</b>	<b>41 981 256</b>	<b>41 981 256</b>

**ACTION 0,4 %**

67 – Pilotage, soutien et communication - dépenses de personnel des cabinets et des organismes rattachés / RH

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	85 554 678	0	<b>85 554 678</b>	0
Crédits de paiement	85 554 678	0	<b>85 554 678</b>	0

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	85 554 678	85 554 678
Rémunérations d'activité	49 505 534	49 505 534
Cotisations et contributions sociales	35 959 640	35 959 640
Prestations sociales et allocations diverses	89 504	89 504
<b>Total</b>	<b>85 554 678</b>	<b>85 554 678</b>

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET EMPLOIS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	LFI 2021		PLF 2022	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche (P150)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>
Transferts	0	0	100 000	100 000
<b>SHOM - Service hydrographique et océanographique de la marine (P212)</b>	<b>42 839 301</b>	<b>42 839 301</b>	<b>42 561 072</b>	<b>42 561 072</b>
Subventions pour charges de service public	42 839 301	42 839 301	42 561 072	42 561 072
<b>Musée de l'armée (P212)</b>	<b>9 984 512</b>	<b>8 494 512</b>	<b>13 378 190</b>	<b>14 218 190</b>
Subventions pour charges de service public	7 540 341	7 540 341	8 032 870	8 032 870
Dotations en fonds propres	2 444 171	954 171	5 345 320	6 185 320
<b>Musée national de la marine (P212)</b>	<b>11 382 818</b>	<b>19 450 092</b>	<b>18 700 433</b>	<b>16 049 187</b>
Subventions pour charges de service public	9 285 092	9 285 092	10 980 812	10 980 812
Dotations en fonds propres	2 097 726	10 165 000	7 719 621	5 068 375
<b>Musée de l'air et de l'espace (P212)</b>	<b>7 260 011</b>	<b>5 942 649</b>	<b>18 485 551</b>	<b>16 465 951</b>
Subventions pour charges de service public	4 586 591	4 586 591	6 724 879	6 724 879
Dotations en fonds propres	2 673 420	1 356 058	11 760 672	9 741 072
<b>ECPAD - Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (P212)</b>	<b>22 460 663</b>	<b>22 460 663</b>	<b>22 311 866</b>	<b>22 311 866</b>
Subventions pour charges de service public	19 091 906	19 091 906	18 962 051	18 962 051
Dotations en fonds propres	3 368 757	3 368 757	3 349 815	3 349 815
<b>IRSN - Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (P190)</b>	<b>4 174 724</b>	<b>4 174 724</b>	<b>4 200 000</b>	<b>4 200 000</b>
Subventions pour charges de service public	4 174 724	4 174 724	4 200 000	4 200 000
<b>CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (P172)</b>	<b>8 609 794</b>	<b>8 609 794</b>	<b>8 250 719</b>	<b>8 250 719</b>
Subventions pour charges de service public	8 609 794	8 609 794	8 250 719	8 250 719
<b>Total</b>	<b>106 711 823</b>	<b>111 971 735</b>	<b>127 987 831</b>	<b>124 156 985</b>
Total des subventions pour charges de service public	96 127 749	96 127 749	99 712 403	99 712 403
Total des dotations en fonds propres	10 584 074	15 843 986	28 175 428	24 344 582
Total des transferts	0	0	100 000	100 000

Les subventions pour charges de service public (SCSP) connaissent une augmentation par rapport à la LFI 2021 (+3,6 M€ soit +3,7 %). Cette hausse permet de mettre la SCSP du musée de l'armée, du musée de l'air et de l'espace et du musée national de l'armée au niveau de ce qui était inscrit dans les contrats d'objectifs et de performance (COP) de ces établissements. L'augmentation importante du niveau des dotations en fonds propres (+8,5 M€) s'explique principalement par les besoins au titre du cadencement des grands travaux des musées (musée de l'air et de l'espace et musée de l'Armée). Les dépenses de transfert correspondent au financement d'un projet dans le cadre d'une convention entre le ministère des Armées et le Museum national d'histoire naturelle.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DES OPÉRATEURS DONT LE PROGRAMME EST CHEF DE FILE

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## EMPLOIS EN FONCTION AU SEIN DES OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Intitulé de l'opérateur	LFI 2021				PLF 2022					
	ETPT rémunérés par d'autres programmes (1)	ETPT rémunérés par ce programme (1)	ETPT rémunérés par les opérateurs			ETPT rémunérés par d'autres programmes (1)	ETPT rémunérés par ce programme (1)	ETPT rémunérés par les opérateurs		
			sous plafond	hors plafond	dont contrats aidés			dont apprentis	sous plafond	hors plafond
SHOM - Service hydrographique et océanographique de la marine			505	41			505	41		
Musée de l'armée		2	162	33		2	162	33	6	
Musée national de la marine			110	2			112	2		
Musée de l'air et de l'espace			100	7			100	7	5	
ECPAD - Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense			257				257	3	3	
<b>Total</b>		<b>2</b>	<b>1 134</b>	<b>83</b>		<b>2</b>	<b>1 136</b>	<b>86</b>	<b>14</b>	

(1) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère

## SCHEMA D'EMPLOIS ET PLAFOND DES AUTORISATIONS D'EMPLOIS DES OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

	ETPT
Emplois sous plafond 2021	1 134
Extension en année pleine du schéma d'emplois de la LFI 2021	
Impact du schéma d'emplois 2022	2
Solde des transferts T2/T3	
Solde des transferts internes	
Solde des mesures de périmètre	
Corrections techniques	
Abattements techniques	
<b>Emplois sous plafond PLF 2022</b>	<b>1 136</b>
<b>Rappel du schéma d'emplois 2022 en ETP</b>	<b>2</b>

Le schéma d'emplois du programme est positif à hauteur de 2 postes qui concernent le musée National de la Marine (+2 ETP).

## OPÉRATEURS

### Avertissement

Le volet « Opérateurs » des projets annuels de performance évolue au PLF 2022. Ainsi, les états financiers des opérateurs (budget initial 2021 par destination pour tous les opérateurs, budget initial 2021 en comptabilité budgétaire pour les opérateurs soumis à la comptabilité budgétaire et budget initial 2021 en comptabilité générale pour les opérateurs non soumis à la comptabilité budgétaire) ne seront plus publiés dans le PAP mais le seront, sans commentaires, dans le « jaune opérateurs » et les fichiers plats correspondants en open data sur le site « data.gouv.fr ».

## ECPAD - ETABLISSEMENT DE COMMUNICATION ET DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE DE LA DÉFENSE

### Missions

Placé sous la tutelle de la délégation à l'information et à la communication de la défense (DICOD), l'ECPAD, situé au fort d'Ivry-sur-Seine, assure quatre missions principales (articles R.3415-2 et suivants du code de la Défense) :

- réaliser des reportages d'actualité intéressant le ministère des Armées en vue d'une exploitation immédiate à la télévision ou sur Internet, comme la couverture des opérations extérieures et la captation en images des grandes manifestations nationales. Ces reportages contribuent à la constitution de fonds d'archives accessibles aux professionnels de l'image et au grand public ;
- réaliser des supports audiovisuels, multimédias ou écrits nécessaires à la politique de communication de la défense et au profit d'autres organismes ou personnes privées dont l'action présente un intérêt pour le ministère des Armées ;
- conserver et valoriser les archives audiovisuelles des Armées (près de 9 millions de clichés et plus de 30 000 titres de films). Cette activité se traduit notamment par la production de documentaires diffusés à la télévision et commercialisés sous forme de DVD ainsi que par l'édition de livres historiques ;
- assurer avec l'École des métiers de l'image (EMI) la formation du personnel du ministère des Armées à la maîtrise des techniques complexes des métiers de l'image. L'EMI est un outil novateur et performant qui réunit infrastructures modernes, compétences audiovisuelles, moyens de production et culture militaire. Il propose des formations aux métiers de l'image, qualifiantes et adaptées aux exigences opérationnelles du ministère des Armées.

### Gouvernance et pilotage stratégique

Dans le cadre du pilotage stratégique des opérateurs, les objectifs de l'établissement sont définis par la lettre de mission du directeur et par le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2021-2025, dont la signature interviendra d'ici fin 2021.

### Perspectives 2022

L'année 2022 sera marquée par la mise en œuvre du contrat d'objectifs et de performance 2021-2025 et le lancement d'un schéma pluriannuel de stratégie immobilière pour la période 2021-2025.

### Participation de l'opérateur au plan de relance

L'établissement ne bénéficie pas de financement du plan de relance de l'économie.



## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | OPÉRATEURS

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	LFI 2021		PLF 2022	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>212 – Soutien de la politique de la défense</b>	<b>22 461</b>	<b>22 461</b>	<b>22 312</b>	<b>22 312</b>
Subvention pour charges de service public	19 092	19 092	18 962	18 962
Dotation en fonds propres	3 369	3 369	3 350	3 350
Transfert	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>22 461</b>	<b>22 461</b>	<b>22 312</b>	<b>22 312</b>

La subvention pour charges de service public couvre les dépenses de personnels permanents de l'établissement et une partie des dépenses de fonctionnement. En lien avec les enjeux stratégiques de l'établissement, le ministère des Armées a versé une dotation en fonds propres en 2021 pour le financement :

- des travaux d'infrastructure du fort ;
- de l'accélération du plan de sauvegarde et de numérisation

Pour 2021, la subvention pour charges de service public s'élève à 19,09 M€, et la dotation en fonds propres à 3,37 M€ en AE/CP. Le montant saisi sur la ligne « autres financements de l'Etat » du tableau Autorisations Budgétaires (0€) diffère de la somme des montants indiqués sur les lignes « Transfert » et « Dotation en fonds propres » du tableau Financement de l'Etat au titre de la LFI 2021 (3 368 757€ ). En effet, le montant de DFP a été intégré aux recettes fléchées et plus précisément à la ligne « financements de l'Etat fléchés ».

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

(en ETPT)

	LFI 2021 (1)	PLF 2022
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>257</b>	<b>260</b>
– sous plafond	257	257
– hors plafond		3
<i>dont contrats aidés</i>		3
<i>dont apprentis</i>		
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		
– rémunérés par l'État par ce programme		
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes		

(1) LFI et LFR le cas échéant

Après une hausse de 7 ETPT en 2021 pour atteindre un plafond d'emplois à 257 ETPT, les effectifs restent stable pour 2022. L'augmentation de 2021 était liée au cœur de métier de l'établissement. En tant que service d'archives du ministère dans le domaine de l'audiovisuel, l'ECPAD est le porteur de la plateforme ImagesDéfense. Dans le cadre de la montée en puissance de ce nouvel outil, des recrutements apparaissaient nécessaires tant sur la partie métier que sur le volet technique (technicien vidéo, technicien informatique, enrichissement documentaire).

Le Musée de l'air et de l'espace est un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle du ministère des Armées et doté de l'appellation « Musée de France ». Implanté depuis 1986 dans l'ancienne aérogare du Bourget (Seine-Saint-Denis), il conserve et enrichit les collections de l'Etat dans les domaines aéronautiques avec plus de 200 avions originaux, emblématiques de l'évolution des techniques de l'aviation militaire mais également civile. Il propose aussi un panorama complet de l'épopée aérospatiale depuis les premières montgolfières de 1783 jusqu'aux fusées Ariane 1 et 5. Il contribue ainsi au développement de l'esprit de défense et au renforcement du lien entre les armées et la Nation. Le musée assure également la conservation de matériels spatiaux et aéronautiques de différentes nationalités, en raison de leur valeur historique, scientifique et technique.

### Gouvernance et pilotage stratégique

Le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2020-2024 du musée, signé le 17 juin 2019, prévoit un ambitieux programme de préservation des collections du musée par la construction d'un centre de conservation et de restauration, d'un planétarium et la création de réserves. Le projet scientifique et culturel associé entend faire du musée un musée international de référence du fait aérien et spatial, proposant au public des approches scientifique et technique, historique, anthropologique et sociale, à la fois musée de site et lieu de mémoire et de citoyenneté.

L'indicateur du COP relatif aux ressources propres rapportées aux coûts de fonctionnement figure au rang des indicateurs de performance du programme 212.

### Perspectives 2022

L'année 2022 sera marquée par la livraison des travaux de la médiathèque-ludothèque grand public, le démarrage de la construction de la réserve Grands Formats qui sera accessible début 2023 et la poursuite de rénovation des Halls A et B. La programmation culturelle s'organisera « d'une année spatiale ». Elle proposera en particulier les expositions temporaires « LEGO ® A la conquête de la Lune » (fin 2021 - printemps 2022) et « Up to Space » réalisée dans le cadre d'une co-production internationale (début 2022).

### Participation de l'opérateur au plan de relance

Le musée bénéficie d'un financement du plan de relance de l'économie (PRE) destinés à deux projets de rénovation de ses installations de chauffage et d'éclairage, permettant des gains énergétiques significatifs, pour un montant total de 106 041 €.

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	LFI 2021		PLF 2022	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>212 – Soutien de la politique de la défense</b>	<b>7 260</b>	<b>5 943</b>	<b>18 486</b>	<b>16 466</b>
Subvention pour charges de service public	4 587	4 587	6 725	6 725
Dotation en fonds propres	2 673	1 356	11 761	9 741
Transfert	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>7 260</b>	<b>5 943</b>	<b>18 486</b>	<b>16 466</b>

Le montant de la subvention pour charges de service public (SCSP) versée par l'Etat finance les dépenses de personnel et de fonctionnement courant. En 2021, le SCSP intègre également le versement par le musée de la cotisation au titre de son adhésion à l'action sociale interministérielle. En 2022, la subvention progresse significativement (+2,1 M€) pour atteindre un niveau plus proche des dépenses réellement effectuées par l'opérateur en termes de masse salariale et de fonctionnement courant, consécutives notamment à l'entrée en service de nouveaux espaces rénovés et du développement de la politique d'expositions temporaires.

**Soutien de la politique de la défense**

Programme n° 212 | OPÉRATEURS

En 2022, la dotation en fonds propres contribue à la création de la réserve « Grands Formats » et à l'installation de la médiathèque – ludothèque grand public. Elle vise également à couvrir les dépenses liées à l'investissement courant, ainsi qu'à la gestion, la sécurité et la protection des collections.

Le montant saisi sur la ligne « autres financements de l'Etat » du tableau Autorisations Budgétaires (0 €) diffère de la somme des montants indiqués sur les lignes « Transfert » et « Dotation en fonds propres » du tableau Financement de l'Etat au titre de la LFI 2021 (1 356 058 €). En effet, le montant de DFP a été intégré aux recettes fléchées et plus précisément à la ligne « financements de l'Etat fléchés ».

**CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR**

	(en ETPT)	
	LFI 2021	PLF 2022
	(1)	
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>107</b>	<b>107</b>
– sous plafond	100	100
– hors plafond	7	7
<i>dont contrats aidés</i>		5
<i>dont apprentis</i>		
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		
– rémunérés par l'État par ce programme		
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes		

(1) LFI et LFR le cas échéant

En 2021, le plafond d'emplois, fixé à 100 ETPT, devrait être saturé grâce à l'implication de l'équipe de direction en vue de pourvoir l'intégralité des postes vacants. Une stabilité du plafond d'emplois est prévue pour 2022.

**MUSÉE DE L'ARMÉE****Missions**

Issu en 1905 de la fusion du Musée de l'artillerie et du Musée historique de l'Armée, le Musée de l'Armée est un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle du ministère des Armées.

Implanté au sein de l'Hôtel national des Invalides, ses réserves sont quant à elles situées sur le plateau de Satory, près de Versailles.

Centré sur l'histoire de l'armée terrestre française et européenne, il présente celle-ci en cinq départements : le département ancien, le département moderne, le département des deux guerres mondiales, le département artillerie et l'Historial Charles de Gaulle, qui abritent de très importantes collections d'armures, armes anciennes, pièces d'artillerie, uniformes, peintures, sculptures, figurines historiques et estampes. Il gère la cathédrale Saint-Louis et l'église du Dôme, où se situe, notamment, le tombeau de Napoléon 1er.

Doté de l'appellation « Musée de France », il est le plus grand musée d'histoire militaire en France et le deuxième musée militaire dans le monde. Afin de toujours mieux répondre aux attentes des publics français et étrangers, le musée a lancé depuis plus d'une dizaine d'années un vaste programme de rénovation baptisé « ATHENA ».

**Gouvernance et pilotage stratégique**

Le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2020-2024 du musée veille à la préservation des collections par la création de réserves sur le site de Satory et également sur l'ensemble des espaces muséaux des Invalides grâce à un contrôle du climat (température et hygrométrie). Les travaux préparatoires à l'extension du musée sur de nouveaux espaces y sont également intégrés. Ceux-ci présenteront la période postérieure à 1945 et la décolonisation, conformément aux orientations ministérielles.

Le bilan de l'exécution du COP et de la mise en œuvre du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) au titre de l'année 2019 ont été présentés au conseil d'administration du 12 juin 2020, ainsi que le premier projet scientifique et culturel du musée, document fondateur pour la préparation des extensions du parcours permanent.

L'indicateur du COP relatif aux ressources propres rapportées au coût de fonctionnement figure au rang des indicateurs de performance du programme 212.

### Perspectives 2022

L'année 2022 sera marquée par le lancement de la phase 1 du projet d'extension du Musée. Celui-ci a pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du musée et de créer un espace dédié à l'histoire du site des Invalides (dit salle « Patrimoine »).

Le musée proposera également une programmation culturelle aménagée en raison de la crise sanitaire avec le parcours contemporain « Napoléon ? Encore ! » (19 mai 2021 au 12 février 2023) et les expositions temporaires « Photographie(s) en guerre » (6 avril au 24 juillet 2022), « Les collections du musée de l'Armée : toute une histoire ! » (14 mai au 18 septembre 2023) et « Forces spéciales » (28 septembre au 15 janvier 2023). Un spectacle inédit, de son et lumière du Dôme des Invalides sera également proposé au public.

### Participation de l'opérateur au plan de relance

Le Musée ne bénéficie pas de financement du plan de relance de l'économie.

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	LFI 2021		PLF 2022	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>212 – Soutien de la politique de la défense</b>	<b>9 985</b>	<b>8 495</b>	<b>13 378</b>	<b>14 218</b>
Subvention pour charges de service public	7 540	7 540	8 033	8 033
Dotation en fonds propres	2 444	954	5 345	6 185
Transfert	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>9 985</b>	<b>8 495</b>	<b>13 378</b>	<b>14 218</b>

La subvention pour charges de service public (SCSP), versée par l'État vise à financer les dépenses courantes de personnel et de fonctionnement, la perte de ressources propres, ainsi que les surcoûts liés au repyramidage dans le cadre de la nouvelle organisation du musée. Elle prend également en compte le versement par le musée de la cotisation au titre de son adhésion à l'action sociale interministérielle. La différence du montant de SCSP dans le tableau « Compte de résultat » s'explique par l'application d'une mise en réserve et par l'ajout de la subvention relevant de la Saison musicale.

En 2022, la dotation en fonds propres contribuera à financer les dépenses liées à l'investissement courant, la gestion des collections ainsi que les opérations de déménagements, d'acquisition et de restauration dans le cadre de la préparation de l'extension du musée.

## Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | OPÉRATEURS

En 2021, la différence entre le montant « Dotations en fonds propres » du tableau « Evolution de la situation patrimoniale » et le tableau de financement de l'Etat s'explique par l'intégration au BI 2021 du montant de quatre dossiers déposés par le musée et relatifs au plan de relance, soit 401 116 €. Ces projets n'ont finalement pas été sélectionnés au titre du PRE. Le musée a corrigé cet élément dans ses budgets rectificatifs. Enfin, le montant saisi sur la ligne « autres financements de l'Etat » du tableau Autorisations Budgétaires (0€) diffère de la somme des montants indiqués sur les lignes « Transfert » et « Dotation en fonds propres » du tableau Financement de l'Etat au titre de la LFI 2021 (954 171 €). En effet, le montant de Dotation en fonds propres a été intégré aux recettes fléchées et plus précisément à la ligne « financements de l'Etat fléchés ».

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	(en ETPT)	
	LFI 2021 (1)	PLF 2022
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>195</b>	<b>195</b>
– sous plafond	162	162
– hors plafond	33	33
<i>dont contrats aidés</i>		6
<i>dont apprentis</i>		
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
– rémunérés par l'État par ce programme	2	2
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes		

(1) LFI et LFR le cas échéant

Le plafond d'emplois du musée de l'Armée est fixé à 162 ETPT en 2021 et 2022.

## MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE

## Missions

Le Musée national de la Marine est un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle du ministère des Armées. Il comporte un échelon central implanté depuis 1943 au Palais de Chaillot (Paris), cinq annexes portuaires situées à Brest, Port-Louis, Rochefort (deux sites) et Toulon, ainsi qu'un centre de conservation et de ressources (mutualisé avec le Musée de l'Air et de l'Espace) à Dugny

Créé à partir d'une collection offerte en 1748 au roi Louis XV, le musée est le plus ancien musée maritime du monde. Ses collections sont représentatives de tous les domaines maritimes (marine nationale, marine de commerce, pêche, recherche océanographique, sport nautique, plaisance). Il organise ou apporte son concours à l'organisation des expositions ou manifestations susceptibles de maintenir et de développer le goût de l'histoire maritime.

## Gouvernance et pilotage stratégique

Le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2016-2021 du musée a lancé un grand projet de rénovation du site de Chaillot et ouvre la voie à la construction du grand musée maritime français du XXI<sup>e</sup> siècle.

Le projet scientifique et culturel associé prévoit que le musée s'attachera à contribuer au maintien du lien Armée-Nation, à conforter l'esprit de défense et de sécurité, à concourir à l'affirmation du sentiment d'appartenance à la communauté nationale et à aider à l'éveil des vocations pour la Marine Nationale et pour d'autres administrations et organismes au service de la Nation.

Le bilan d'exécution du contrat d'objectifs et de performance pour l'année 2020 et des travaux de renouvellement du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) ont été présentés lors du conseil d'administration du 5 mars 2021. Le musée conduit une réflexion autour de son modèle économique pour accompagner au mieux sa réouverture au public et son fonctionnement dans un environnement rénové avec la définition d'un nouveau projet scientifique et culturel.

L'indicateur du COP relatif aux ressources propres rapportées au coût de fonctionnement figure au rang des indicateurs de performance du programme 212.

### Perspectives 2022

L'année 2022 constituera une étape de la transformation du musée du fait de l'entrée dans la phase terminale des travaux du Palais Chaillot, débutés en 2016 et dont l'achèvement devrait aboutir à une ouverture au public en 2023. Le musée s'inscrit également dans un cadre stratégique renouvelé avec l'entrée en vigueur du nouveau contrat d'objectifs et de performance et du nouveau projet scientifique et culturel pour la période 2022–2026.

### Participation de l'opérateur au plan de relance

Le musée bénéficie du financement par le plan de relance de l'économie d'un projet de rénovation de ses installations de chauffage, permettant des gains énergétiques significatifs, pour un montant de 259 600 €.

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	LFI 2021		PLF 2022	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>212 – Soutien de la politique de la défense</b>	<b>11 383</b>	<b>19 450</b>	<b>18 700</b>	<b>16 049</b>
Subvention pour charges de service public	9 285	9 285	10 981	10 981
Dotation en fonds propres	2 098	10 165	7 720	5 068
Transfert	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>11 383</b>	<b>19 450</b>	<b>18 700</b>	<b>16 049</b>

La subvention pour charge de service public (SCSP), versée par l'État vise à financer les dépenses courantes de personnel et de fonctionnement ainsi que la compensation de la perte de ressources propres liées à la fermeture des espaces à Chaillot. La variation de la SCSP entre 2021 et 2022 (+1,7 M€) va permettre la préfiguration du fonctionnement du musée rénové. En 2021, la différence du montant de SCSP dans le tableau « Compte de résultat » s'explique par l'application d'une mise en réserve. En 2022, la dotation en fonds propres contribuera à financer les dépenses liées à l'investissement courant et les travaux d'infrastructure exécutés par l'OPPIC dans le cadre de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux études et travaux de rénovation du musée National de la Marine à Paris, la restauration et les dépôts des collections, ainsi que le travail sur les contenus scientifiques et muséographiques. Enfin, le montant saisi sur la ligne « autres financements de l'Etat » du tableau Autorisations Budgétaires (0€) diffère de la somme des montants indiqués sur les lignes « Transfert » et « Dotation en fonds propres » du tableau Financement de l'Etat au titre de la LFI 2021 (10 165 000 €). En effet, le montant de dotation en fonds propres a été intégré aux recettes fléchées et plus précisément à la ligne « financements de l'Etat fléchés ».

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	(en ETPT)	
	LFI 2021 (1)	PLF 2022
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>112</b>	<b>114</b>
– sous plafond	110	112
– hors plafond	2	2
<i>dont contrats aidés</i>		
<i>dont apprentis</i>		
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		
– rémunérés par l'État par ce programme		
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes		

(1) LFI et LFR le cas échéant

Le musée National de la Marine se caractérise par une vacance d'emplois liée à un défaut d'attractivité en particulier sur le plan géographique (poste localisé à Dugny pour la conservation et à la Défense le temps de la rénovation). Augmenté à 110 ETPT en 2021, le plafond d'emplois du musée national de la marine progresserait de 2 ETPT en 2022 pour atteindre 112 ETPT sous plafond. Cette hausse correspond à la mise en œuvre de la nouvelle organisation du musée dès sa réouverture et à des besoins stratégiques, liés notamment à la conservation et la valorisation des collections et à la mise en place de son nouveau modèle économique. Ces recrutements permettraient d'assurer un fonctionnement efficient dans la perspective de la réouverture de ses portes, prévue dans le courant de l'année 2023.

## SHOM - SERVICE HYDROGRAPHIQUE ET OCÉANOGRAPHIQUE DE LA MARINE

**Missions**

Le service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM) est un établissement public administratif (EPA) sous tutelle du ministère des Armées.

Il a pour mission de connaître et décrire l'environnement physique marin dans ses relations avec l'atmosphère, les fonds marins et les zones littorales, d'en prévoir l'évolution et d'assurer la diffusion des informations correspondantes.

L'exercice de cette mission se traduit par trois activités primordiales :

- l'hydrographie nationale, pour satisfaire les besoins de la navigation de surface, dans les eaux sous juridiction française et dans les zones placées sous la responsabilité cartographique de la France ;
- le soutien de la Défense, dans les domaines hydro-océanographiques ;
- le soutien aux politiques publiques de la mer et du littoral.

**Gouvernance et pilotage stratégique**

Le programme d'activités du SHOM est articulé autour d'un nouveau contrat d'objectifs et de performances (COP), signé le 20/05/2021 et qui couvre la période 2021-2024.

**Perspectives 2022**

Conformément à son COP, l'activité du SHOM se décline autour de cinq axes stratégiques :

- transformer le dispositif d'hydro-océanographie militaire pour répondre à l'augmentation du besoin capacitaire et opérationnel de la défense ;
- faire preuve d'agilité pour répondre aux attentes d'efficacité et de réactivité des clients du SHOM – publics et privés – et faire face à la contraction du temps dans ses domaines d'activité ;
- innover pour mettre en œuvre des outils de modernisation des processus d'acquisition, de traitement, de modélisation et de diffusion des données, produits et services ;

- être performant pour valoriser les nouveaux outils, compétences et connaissances, et explorer de nouveaux champs de développement de ressources propres ;
- renforcer la dimension humaine du SHOM pour simplifier son organisation, améliorer la qualité de vie au travail et la gestion des effectifs, des emplois et des compétences.

### Participation de l'opérateur au plan de relance

L'établissement bénéficie du financement par le plan de relance de l'économie d'un projet de retrait de sa chaudière à fuel pour un montant de 36 900 €.

### FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	LFI 2021		PLF 2022	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>113 – Paysages, eau et biodiversité</b>	<b>900</b>	<b>950</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Subvention pour charges de service public	0	0	0	0
Dotation en fonds propres	0	0	0	0
Transfert	900	950	900	900
<b>212 – Soutien de la politique de la défense</b>	<b>42 839</b>	<b>42 839</b>	<b>42 561</b>	<b>42 561</b>
Subvention pour charges de service public	42 839	42 839	42 561	42 561
Dotation en fonds propres	0	0	0	0
Transfert	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>43 739</b>	<b>43 789</b>	<b>43 461</b>	<b>43 461</b>

La SCSP du SHOM connaît une légère baisse en 2022 (-0,3 M€). Au vu du montant de la SCSP annuelle de l'établissement (42,8 M€ en 2021), cette diminution reste contenue (- 0,6 % en 2022). Le montant saisi sur la ligne Transferts du tableau « Compte de résultat » (0€) diffère du montant indiqué dans le tableau Financement de l'Etat au titre de la LFI 2021 (950 000€ ). En effet, les dépenses comptabilisées comme de transfert par le P113 du MTE sont versées dans le cadre de conventions signées entre le SHOM et les différentes directions ministérielles pour financer différents projets. Ces financements sont comptabilisés comme des subventions par le SHOM. La différence du montant de dotation en fonds propres dans le tableau "Évolution de la situation patrimoniale" s'explique par le fait que le SHOM reçoit des subventions d'investissement de l'État dans le cadre de contrats qui n'est cependant pas de la dotation en fonds propres. Enfin, le montant saisi sur la ligne « autres financements de l'Etat » du tableau Autorisations Budgétaires (641 776€) diffère des montants indiqués sur les lignes « Transfert » et « Dotation en fonds propres » du tableau Financement de l'Etat au titre de la LFI 2021 (950 000€ ). Ce montant correspond en effet à diverses subventions d'Etat que reçoit le SHOM, certaines étant comptabilisées comme des recettes globalisées et d'autres comme des recettes fléchées sur des programmes en particulier.



## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	(en ETPT)	
	LFI 2021	PLF 2022
	(1)	
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>546</b>	<b>546</b>
– sous plafond	505	505
– hors plafond	41	41
<i>dont contrats aidés</i>		
<i>dont apprentis</i>		
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		
– rémunérés par l'État par ce programme		
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes		

(1) LFI et LFR le cas échéant

Les effectifs restent stables (505 ETPT).